

Les Clercs de Saint-Viateur et
l'Institution des Sourds-Muets, 1848-1930:
Berceau de la communauté sourde montréalaise

Stéphane-D. Perreault, ob.s.b.

B.A. (Spécialisation) Histoire
B.A. (Concentration) Sciences Religieuses

Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de la Maîtrise ès arts en histoire

Université d'Ottawa
Le jeudi 20 juin 1996

© Stéphane-Doréus Perreault 1996



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-612-16455-1

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Remerciements

Je tiens à remercier certaines personnes pour leur support au cours de la recherche et de l'écriture de cette thèse. Tout d'abord, le professeur Micheline D'Allaire, pour m'avoir mis sur la piste de ce sujet et avoir par la suite accepté de diriger ce travail. Sa disponibilité, son enthousiasme et ses commentaires ont aidé ce projet au départ diffus à prendre forme tant au point de vue des idées que de la forme. Aussi, je dois des remerciements aux professeurs Pierre Savard et Béatrice Craig pour leurs judicieux conseils. Les Clercs de Saint-Viateur du Centre 7400, à Montréal et tout spécialement l'archiviste, le F. Robert Hémond, c.s.v., méritent un remerciement spécial pour leur accueil et leur encouragement au cours de ces semaines de recherche passées, entre leurs murs ainsi que pour m'avoir partagé leurs expériences à l'Institution. Enfin, je dois remercier Roger Daoust et Vincent Renaud pour avoir accepté de lire des épreuves de ce travail et avoir fourni des commentaires constructifs.

Ce travail n'aurait pu prendre forme sans l'aide financière de l'École des études supérieures et de la recherche, ainsi que du département d'histoire de l'Université d'Ottawa, du Fonds pour la Formation de Chercheurs et d'Aide à la Recherche, de la Fondation Desjardins et, enfin, du Fonds d'émergence de projets de recherche sur le Canada français du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.

Table des matières

Remerciements	ii
Résumé	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: Contexte de création de l'Institution	11
Les idées des entendants concernant les sourds	12
L'éducation des sourds dans le monde	16
L'éducation des sourds au Canada avant la fondation de l'Institution	22
Naissance de l'Institution des Sourds-Muets en 1848: l'abbé Lagorce	26
CHAPITRE II: Les années d'incertitude (1852-1874)	32
Rappel historique sur les Clercs de Saint-Viateur	33
Les Clercs de Saint-Viateur à l'Institution des Sourds-Muets	34
Une lueur d'espoir, le F. Jean-Marie-Joseph Young (1856-1863)	38
Le F. Alfred Bélanger et l'incorporation de l'Institution (1863-1874)	44

CHAPITRE III: La consolidation de l'oeuvre (1874-1900)	50
La suite du directorat du P. Alfred Bélanger (1874-1884)	52
Le directorat du P. Jean-Baptiste Manseau (1885-1895)	55
Évolution des finances	56
Développement de la vie communautaire	59
Le deuxième directorat du P. Bélanger (1895-1899)	62
CHAPITRE IV: Vers la maturité (1900-1930)	65
Le directorat du P. Michel Cadieux (1900-1936)	66
Situation des finances: la crise de 1904	67
Vers le boulevard Saint-Laurent	70
Activités de financement: concours de charité et associations de bienfaiteurs .	72
Formation du personnel	75
Une communauté religieuse pour les sourds: Les Oblats de Saint-Viateur . . .	78
CHAPITRE V: La formation académique	86
Vers une méthode d'enseignement aux sourds	87
Les débuts de l'Institution: la méthode manuelle	91
Instauration de la méthode orale à l'Institution à partir de 1870	93
Le Congrès de Milan, 1880 et la méthode orale pure à l'Institution	96
L'introduction de la méthode belge de démutisation, 1928	100

CHAPITRE VI: La formation professionnelle	105
Les débuts des ateliers (1863-1896)	106
Les fermes de l'Institution (1882-1896)	108
Développement des ateliers (1896-1930)	113
Employabilité des sourds	116
CHAPITRE VII: La formation sociale	123
Activités religieuses	124
Retraites et vie associative	127
Activités parascolaires et postsecondaires	129
CONCLUSION	134
BIBLIOGRAPHIE	141
APPENDICES	151
Supérieurs généraux et de l'Obédience canadienne	152
Institution des Sourds-Muets, effectifs, 1848-1935	153
Effectifs des élèves et apprentis par atelier, 1895-1935	154
Oblats de Saint-Viateur, 1927-1960	155
Finances de l'Institution des Sourds-Muets, 1848-1935	156
Comparaison financière du Collège de Joliette, du Collège Bourget, de l'I.S.M. et de la province entière des C.S.V., 1890-1940	157

Résumé

En 1848, M^{sr} Ignace Bourget, dans le cadre de son plan d'aide aux démunis, fonde l'Institution des Sourds-Muets à Montréal. Il en confie la charge à l'abbé Irénée Lagorce, mais celui-ci doit rapidement faire appel à une congrégation religieuse. Les Clercs de Saint-Viateur, (C.S.V.) que l'abbé recrute en France, prennent l'Institution en charge en 1852. Au départ, par manque d'expérience, les religieux s'intéressent peu aux besoins particuliers de l'oeuvre, ce qui force l'abbé Lagorce à quitter l'Institution. L'avenir de l'Institution demeure incertain jusqu'à l'entrée en religion, en 1856, de Jean-Marie-Joseph Young, un sourd d'origine alsacienne. Celui-ci organise l'Institution embryonnaire et suscite l'intérêt de ses confrères, qui assureront le développement de l'oeuvre jusqu'en 1983.

L'Institution a pour but de permettre l'intégration des sourds à la société québécoise. Il faut apprendre à l'enfant sourd à communiquer avec le monde qui l'entoure, au début avec des signes, puis, après 1870, en lui enseignant la parole. Cet apprentissage de la communication s'accompagne d'une formation sociale et religieuse qui vise à permettre au sourd de vivre en harmonie avec son entourage. Le sourd, à sa sortie de l'Institution, devient ainsi un citoyen utile et productif, plutôt qu'un fardeau pour sa famille. Les C.S.V., comme tous les éducateurs de sourds de cette époque, mettent d'ailleurs en valeur cette éducation civique pour, entre autres, solliciter des fonds pour l'oeuvre.

La formation en classe s'accompagne d'une formation professionnelle. Car il ne suffit pas de permettre au sourd de communiquer, il faut également qu'il puisse s'intégrer à l'économie et gagner honorablement sa vie. Pour ce faire, l'Institution met sur pied des ateliers qui forment ses élèves à des métiers manuels qu'ils peuvent pratiquer soit dans des

villages (la majorité des élèves proviennent du milieu rural) ou encore à Montréal. De 1882 à 1896, les Clercs de Saint-Viateur tentent aussi, sans grand succès, de favoriser le retour des sourds à la terre en leur donnant une formation agricole. Face à cet échec, les religieux entreprennent de développer leurs ateliers.

Si le but premier de l'Institution est de faciliter l'intégration du sourd à la société, le milieu qu'elle crée, en regroupant des sourds, provoque plutôt le phénomène contraire. C'est ce que cette thèse veut démontrer. En effet, les sourds prennent graduellement conscience de leur unicité culturelle. Le développement d'une langue des signes entre les murs de l'Institution leur permet de communiquer aisément entre eux, alors qu'ils rencontrent des difficultés considérables lorsqu'ils veulent entrer en contact avec les entendants. Face à ce phénomène, les sourds en viennent à développer une culture bien à eux et celle-ci continue toujours à se développer aujourd'hui.

L'Institution a joué un rôle dans l'émergence de cette culture sourde à Montréal. En plus de leur fournir un lieu où ils se rencontrent et développent des amitiés, elle tend, par les activités qu'elle organise, à favoriser la cohésion des sourds plutôt que leur intégration individuelle à la société entendante. Les religieux sanctionnent en effet la création d'associations favorisant les contacts sociaux exclusivement entre les sourds. De plus, ils tendent de plus en plus à les encourager à demeurer à l'emploi des ateliers une fois leur formation terminée. Enfin, ils sanctionnent même l'exclusivité des sourds en fondant une communauté religieuse spécialement pour eux. L'Institution constitue ainsi l'un des facteurs de l'émergence de la communauté sourde montréalaise au tournant du XX^e siècle, du moins en ce qui concerne les hommes catholiques.

Introduction

En 1851, le Père Louis Querbes, fondateur de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, voit arriver à son noviciat de Vourles un jeune abbé canadien du nom d'Irénée Lagorce. Depuis trois ans, ce prêtre du diocèse de Montréal dirige tant bien que mal une petite école qui a pour but de donner les rudiments de l'éducation aux sourds afin qu'ils puissent recevoir les sacrements et devenir d'utiles citoyens. Constatant son manque de préparation pour cette tâche, son évêque, M^{sr} Ignace Bourget, l'envoie en Europe afin qu'il s'y renseigne sur les méthodes d'enseignement aux sourds. Par la même occasion, il doit ramener avec lui au Canada une communauté religieuse pour perpétuer l'oeuvre de leur éducation. Après quelques mois, l'abbé Lagorce aboutit à l'école dirigée par un certain Forestier à Lyon. De là, il se rend à Vourles pour y quérir la communauté qui, espère-t-il, lui permettra de remplir sa mission. Il ne se contente pas seulement d'inviter les Clercs de Saint-Viateur à se joindre à lui au Canada, mais il se présente lui-même comme candidat au noviciat. Le P. Querbes se doute-il de l'ampleur qu'allait prendre ce modeste projet lorsqu'il accepte de recevoir l'abbé dans sa communauté?

Sous la direction des Clercs de Saint-Viateur, l'école des sourds que M^{sr} Bourget avait fondée à Montréal contribue au développement personnel, social, économique et religieux des sourds qui y séjournent entre 1852 et 1983. Ses directeurs successifs transforment une modeste fondation au départ chancelante en une institution connue sur le continent entier. De la dizaine d'élèves qui suivent les enseignements de l'abbé Lagorce en 1848, l'Institution accroît sa clientèle à près de deux cents élèves en 1930. Au cours de cette

période, les méthodes d'enseignement se raffinent pour mieux répondre au besoin qui avait présidé à sa fondation: intégrer les sourds à la société. L'Institution n'atteint cependant jamais parfaitement ce but d'intégration sociale. En regroupant les sourds, elle encourage plutôt la création d'une communauté culturelle distincte.

Cette Institution, malgré son importance dans la vie des sourds québécois, n'a jamais fait l'objet d'une étude particulière. La présente thèse entend remédier en partie à cette lacune en observant les années s'étendant de sa fondation en 1848 à 1930. Si la date de fondation s'impose comme point de départ logique, l'année 1930 relève plus de l'arbitraire. Il était difficile d'arrêter l'étude à une date précise. Jusqu'aux années 1960, l'Institution a connu une évolution graduelle mais assez lente et, mises à part les difficultés financières de 1904, elle n'a pas connu de crise majeure. L'étude de l'Institution jusqu'à la révolution tranquille se serait cependant avérée impraticable dans le cadre d'une thèse de maîtrise. D'un autre côté, une date antérieure à 1930 n'aurait pu montrer le rayonnement de l'Institution. Nous avons choisi cette date parce que l'Institution y atteint l'apogée de son développement et qu'elle est vraiment «adulte» et créatrice à ce moment. Elle commence en effet, durant les années trente, à devenir le foyer de diffusion d'une nouvelle méthode d'enseignement à travers l'Amérique du Nord, et même au-delà. Non contente de s'inspirer des États-Unis et de l'Europe, comme elle l'avait fait jusqu'alors, elle sert à l'occasion de modèle à l'étranger, et ce, même hors du seul monde catholique de l'éducation.

L'éducation des sourds a peu fait l'objet d'études historiques. Avant les années 1970, ceux qui osaient porter leur attention sur l'histoire de l'éducation des sourds se contentaient

le plus souvent de mentionner les efforts de l'abbé de l'Épée et les conséquences du Congrès de Milan de 1880.¹ Depuis une vingtaine d'années, cependant, l'histoire des sourds a connu un renouveau aux États-Unis et ailleurs. Ce regain d'intérêt est surtout centré autour de l'Université Gallaudet de Washington, la première université au monde visant principalement une clientèle sourde.

L'historiographie qui s'est développée aux États-Unis est surtout axée sur l'évolution des méthodes d'enseignement aux sourds. Plusieurs études récentes, dont celle de Harlan Lane que nous utilisons pour une partie de ce travail, mettent l'accent sur l'injustice dont a été victime la communauté sourde de la part des philanthropes entendants qui voulaient intégrer les sourds à la société dominante en leur imposant le mode de communication de la population entendante.² D'autres chercheurs mettent l'accent sur les conflits suscités par l'opposition entre les tenants de la méthode manuelle et les défenseurs de la méthode orale.³ Si ce débat historiographique autour des méthodes d'enseignement et leur émergence vaut la peine d'être étudié, il projette cependant une ombre sur la vie quotidienne des sourds et le développement de leur communauté. Un livre fait exception, celui de Jack R. Gannon,

¹ L'abbé Michel de l'Épée fonde l'Institution nationale des sourds-muets de Paris en 1755 et est considéré comme le premier éducateur public des sourds. Le Congrès des international éducateurs de sourds de Milan en 1880 consacre le triomphe de la méthode orale d'enseignement aux sourds sur la méthode manuelle. Dans la communauté sourde, cette victoire est perçue comme le symbole de l'oppression dont leur langue maternelle, la langue des signes, a été victime de la part des bien-pensants entendants.

² Harlan Lane, *When the Mind Hears*, New York, Random House, 1984, 537 p.

³ En fait, cette dichotomie entre deux méthodes opposées a suscité plusieurs efforts de recherche récents. Depuis les années soixante, ce débat entre l'oralisme et la méthode manuelle a ressurgi à cause des changements dans les philosophies éducatives mais aussi grâce au renforcement de la conscience communautaire sourde depuis cette époque. Voici une brève liste de quelques ouvrages représentant ce débat: Richard G. Brill, *International Congresses on Education of the Deaf: An Analytical History*, Washington, Gallaudet College Press, 1984, 469 p.; Edward L. Scouten, *Turning Points in the Education of Deaf People*, Danville (Ill.) Interstate Printers and Publishers, 1984, 420 p. et Richard Winefield, *Never the Twain Shall Meet: Bell, Gallaudet and the Communications Debate*, Washington, Gallaudet University Press, 1987, 129 p.

Deaf Heritage, paru en 1981.⁴ L'auteur y souligne, parfois avec humour, ce qui distingue la vie d'un sourd de celle d'un entendant. De plus, en 1987 l'Université Gallaudet a fait paraître une encyclopédie en trois volumes sur les sourds et la surdité.⁵ Cet ouvrage, qui n'a pas son équivalent dans les autres pays, comprend des articles détaillés sur une variété de sujets, y compris l'histoire, l'éducation, la vie sociale et des questions d'intérêt médical touchant les sourds. Néanmoins, comme la plupart des études étasuniennes produites à ce jour, ces volumes contiennent peu d'information sur la situation et l'histoire des sourds canadiens.

Il n'existe pas encore d'étude historique d'envergure concernant les sourds au Canada et au Québec. Nous avons bien consulté quelques études sur la surdité qui avaient été produites au Canada, mais celles-ci n'ont qu'un contenu historique restreint. Le seul ouvrage d'envergure que nous ayons pu trouver concernant les sourds canadiens est un collectif portant sur l'éducation postsecondaire pour les sourds.⁶ Cette étude, bien que produite au Canada, regroupe des articles concernant la situation de l'éducation supérieure et des possibilités d'emplois pour les sourds à travers le monde. Ce volume ne parle d'histoire que pour mieux situer les sourds dans leur contexte national respectif. Pour une étude historique, nous sommes donc limités au contenu canadien des travaux produits

⁴ *Deaf Heritage: A Narrative History of Deaf America*, Silver Spring (Md), National Association of the Deaf, 483 p. Plus récemment, David A. Stewart faisait paraître une étude de la vie sportive chez les sourds, étude qui met en relief certains aspects de leur vie quotidienne: *Deaf Sport: The Impact of Sports Within the Deaf Community*, Washington, Gallaudet University Press, 1991, 234 p.

⁵ John V. Van Cleve, ed., *The Gallaudet Encyclopedia of Deaf People and Deafness*, Washington, Gallaudet University Press, 1987, 3 vols.

⁶ Enid G. Wolf-Schein et Jerome D. Schein, *Postsecondary Education for Deaf Students*, Edmonton, University of Alberta, 1991, 257 p.

ailleurs. Un pas dans la bonne direction a cependant été accompli cette année. Clifton F. Carbin a écrit un compendium d'environ 500 pages sur la culture sourde au Canada.⁷ Ce livre était malheureusement sous presse au moment d'écrire ces lignes, ne nous permettant pas d'y avoir accès pour la présente étude.

En ce qui concerne plus spécifiquement les sourds au Québec, la littérature spécialisée en histoire est aussi rare. Au Québec comme aux États-Unis, l'étude de la communauté sourde a tout de même connu un développement au cours des dernières années. Parmi les études récentes, le collectif *Études sur la Langue des Signes Québécoise* constitue l'un des ouvrages les plus intéressants.⁸ Cependant, il regroupe principalement des études de linguistique plutôt que des travaux d'histoire. Un seul article à l'intérieur de l'ouvrage porte sur l'histoire des sourds au Québec et effleure le rôle des institutions d'enseignement dans la création de la communauté sourde québécoise.⁹

Toujours en 1993, Nathalie Lachance a produit un mémoire de maîtrise en anthropologie sur la communauté sourde montréalaise.¹⁰ Cette étude, basée sur une vingtaine d'entrevues avec des membres de la communauté sourde montréalaise, tente de délimiter les critères d'appartenance à cette communauté et essaie d'en déterminer les caractéristiques

⁷ Clifton E. Carbin, *Deaf Heritage in Canada: A Distinctive, Diverse and Enduring Culture*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1996, 622 p.

⁸ Colette Dubuisson et Marie Nadeau, *Études sur la Langue des Signes Québécoise*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993, 226 p.

⁹ Jules Desrosiers, «La LSQ et la culture sourde québécoise», pp. 153 à 174. Malheureusement, cet article contient également quelques erreurs factuelles.

¹⁰ Nathalie Lachance, «Les sourds en tant que groupe culturel: appartenance à la communauté et processus d'identification», Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal, 1993, XXV-115 p.

principales. Elle fait cependant peu de cas de l'histoire des institutions d'enseignement ou même du développement de la communauté sourde au Québec.¹¹ Elle tire plutôt ses conclusions historiques d'études d'origine étasunienne ou européenne. En regard de ces lacunes historiographiques, la présente thèse pourrait contribuer à combler un vide.

L'étude de l'Institution des Sourds-Muets ne se situe cependant pas seulement dans l'histoire de la culture sourde canadienne. Elle s'insère également dans l'histoire religieuse du Québec des XIX^e et XX^e siècles. Cette étude met en relief le travail à caractère social d'une communauté religieuse masculine hors de l'enseignement traditionnel. Notre recherche nous a permis de constater que la contribution des communautés religieuses masculines dans le domaine du service social au Québec a été considérablement moins étudiée que celle des communautés féminines. En effet, depuis quelques années, les historiennes de l'éducation ont mis en valeur le rôle des communautés de soeurs dans l'éducation catholique au Québec durant le siècle précédant la révolution tranquille.¹² Les oeuvres des communautés religieuses masculines n'ont pas joui de la même attention de la part des chercheurs.¹³

¹¹ Elle affirme même, à tort, que l'«Institut des Sourds de Montréal» [sic] n'est ouvert par M^{re} Bourget qu'en 1864. *Ibid.*, p. 47. Ceci ne réduit cependant pas l'importance de ses conclusions théoriques.

¹² Par exemple, le volume de Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, dir., *Les couventines: l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. (Montréal, Boréal, 1986, 315 pp.). Voir aussi, l'étude récente de Nicole Laurin, Danielle Juteau et Lorraine Duchesne, *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*. (Montréal, Le Jour, 1991, 424 pp.). Nous n'avons pas réussi à trouver des études d'une aussi grande envergure pour des communautés masculines. Pourtant, autant leur travail dans l'enseignement classique que leurs oeuvres de service social auraient besoin d'être traités en profondeur. Jusqu'ici, seules quelques biographies, les histoires produites par les communautés sur elles-mêmes et des articles de survol comme celui de Guy Laperrière, «Les communautés religieuses masculines de 1836 à 1920», *L'Église de Montréal: aperçus d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, Fides, 1986, pp. 236-53 donnent une idée de l'engagement social des communautés masculines.

¹³ Quelques auteurs se sont tout de même aventurés dans ce champ de recherche. Tout d'abord, en ce qui concerne le XX^e siècle, Paul-André Turcotte, *L'enseignement public des frères éducateurs (1920-1970)*, Montréal, Bellarmin, 1989, 220 p. Les études XIX^e siècle sont plus rares, mais nous avons l'exemple de Nive Voisine, *Les Frères des Écoles Chrétiennes au Canada*, Québec, Anne-Sigier, 1987 et 1991, 2 vols.

D'autre part, l'historiographie demeure peu éloquente en ce qui a trait à la contribution des communautés religieuses, tant féminines que masculines au développement de l'éducation spécialisée au Canada.¹⁴ Le travail de ces communautés n'est pourtant pas à négliger, puisqu'elles portaient seules le fardeau de l'éducation et du service social avant que l'État ne prenne ce secteur en main en 1964. La présente thèse constitue donc un pas en avant dans l'analyse des oeuvres de service social des communautés religieuses.

L'étude de l'oeuvre des communautés religieuses dans le domaine social révèle le niveau d'implication des communautés et la créativité des religieux dans ces tâches. L'étude de l'éducation spécialisée en particulier dévoile un réseau complexe d'échange d'information pédagogique entre les éducateurs spécialisés pour les sourds à l'échelle occidentale. Les communautés religieuses québécoises participent à ces réseaux et sont donc ouvertes sur le monde; l'éducation québécoise, vue dans une telle perspective, ne peut plus apparaître comme un milieu fermé aux influences extérieures. Les institutions de service social de l'Église du Québec montrent plutôt sa volonté de stimuler le développement de la société. Les institutions ecclésiastiques du Québec, dont celle qui fait l'objet de cette thèse, essaient de bâtir une société plus juste dans laquelle les groupes défavorisés, comme les sourds, pourraient être intégrés.¹⁵ La présente étude se situe donc au confluent de l'histoire des

¹⁴ Les diverses institutions d'enseignement aux sourds et aux sourdes, aux aveugles ainsi que les diverses maisons de réhabilitation (écoles de réforme) demandent toujours à être étudiées. Jusqu'ici, les seuls exemples que nous avons pu trouver en ce domaine sont Danielle Lacasse, «Le Mont-Saint-Antoine: La répression de la délinquance juvénile à Montréal, 1873-1964», Thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1986, xvii-208-XXII p. et Marie-Paule Malouin, dir. *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*. Montréal, Bellarmin, 1996, 458 p.

¹⁵ Huguette Lapointe-Roy, dans son étude sur la pauvreté à Montréal au milieu du XIX^e siècle a également mis l'accent sur ce rôle de l'Église comme facteur de développement social et d'intégration des défavorisés. *Charité bien ordonnée: Le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au 19^e siècle*, Montréal, Boréal, 1987, 328 p. L'exception majeure à ce rôle d'intégration est peut-être le travail des asiles

sourds, de l'histoire religieuse du Québec et de celle de l'éducation et des services sociaux au XIX^e siècle.

L'Institution montréalaise des sourds-muets participe au mouvement philanthropique et de réforme urbaine qui balaie la société occidentale entre 1850 et 1920.¹⁶ Les institutions de cette époque visent la normalisation des déviants dans le but de niveler les différences et donc d'éviter les problèmes sociaux que ces inégalités suscitent, en un mot, établir un meilleur ordre social.¹⁷ Où se situe l'Institution des Sourds-Muets dans ce mouvement? Comme les institutions asilaires et les oeuvres de bienfaisance, elle vise en un sens à cette normalisation; elle veut rendre les sourds-muets semblables aux entendants-parlants.¹⁸

Jusqu'à quel point, au cours de la période étudiée, l'Institution a-t-elle rempli son but premier d'intégration des sourds à la communauté entendante? Si ses méthodes

psychiatriques, qui en vinrent à servir principalement de maisons d'enfermement pour les aliénés. Au départ, cependant, ces institutions avaient visé la guérison des fous et leur retour à la société.

¹⁶ L'Institution des Sourds-Muets a porté plusieurs noms au cours de son histoire, surtout à ses débuts. Au cours de cette thèse, nous y référerons le plus souvent par le nom d'Institution, avec une majuscule ou encore l'abréviation I.S.M. L'«école des sourds-muets» de l'abbé Lagorce reçut le nom d'«Hospice Saint-Enfant-Jésus du Mile-End» lorsque M^{re} Bourget l'institua officiellement, en 1856. À son incorporation, elle adopta le nom d'«Institution catholique des Sourds-Muets pour la province de Québec». Elle changea encore de nom en 1968, lorsque les administrations des Institutions des Sourds et celle des Sourdes furent jointes sous le nom d'Institut des Sourds de Montréal. En 1983, ce dernier devint le Centre Raymond-Dewar.

¹⁷ Jacques Laplante parle ici du rôle des institutions comme «technologie de normalisation étatique». *Prison et ordre social au Québec*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1989, pp. 63-94.

¹⁸ Le terme sourd-muet est aujourd'hui inapproprié pour désigner les personnes atteintes de perte d'audition et n'est utilisé ici que pour fins de contraste. Cependant, il était usité au XIX^e siècle et faisait partie du nom légal de l'Institution, incorporée en 1874. Au cours de ce texte, seul le terme sourd sera employé pour désigner les personnes partiellement ou totalement incapables d'entendre. Nous n'utiliserons pas le terme «malentendant» pour désigner les sourds, puisque ceux-ci n'apprécient pas cette appellation qui stigmatise la surdité comme un handicap. En effet, plutôt que de définir ce qu'ils sont (sourds), le terme malentendant souligne ce qu'ils ne sont pas (entendants). Nathalie Lachance, *op. cit.*, p. 101.

d'enseignement se raffinent au cours des années, elles visent toujours l'intégration des sourds en leur donnant l'éducation et la formation professionnelle nécessaires à leur survie. Le but central de l'Institution demeure de rendre les sourds capables de fonctionner le plus harmonieusement possible à l'intérieur d'une structure sociale définie par les entendants. L'éducation qu'ils reçoivent à l'Institution doit éventuellement permettre aux sourds d'oublier qu'ils souffrent de ce handicap.

Au cours de ce travail, nous allons évaluer le succès fort relatif de cette intégration. Si l'Institution vise à intégrer les sourds à la société en les rendant semblables aux entendants, elle n'atteint pas tout à fait son but. En cours de route, l'Institution contribue plutôt à la création d'une communauté sourde à l'intérieur de la société en général. C'est loin de ce que les fondateurs de l'Institution envisageaient. Cette thèse veut donc démontrer comment l'Institution des Sourds-Muets a favorisé la création d'une culture sourde au lieu d'entraîner l'intégration des sourds dans la société entendante québécoise. La formation scolaire, professionnelle, religieuse et sociale reçue à l'Institution constituent autant de moyens devant favoriser l'intégration sociale du sourd en le transformant en un «citoyen utile». Néanmoins, sans que cela fasse partie de son but original, l'Institution des Sourds-Muets contribue à créer une communauté de sourds au Québec en leur permettant de se rencontrer, de se regrouper et de développer des structures qui leur permettent de mieux vivre dans une société parfois hostile à leur progrès socio-économique. Elle leur donne ainsi les moyens de se prendre en charge entre eux, favorisant une intégration de groupe plutôt qu'une intégration individuelle à la société dominante. Ce groupe, parce qu'il possède un

moyen de communication différent de la société entendant, se transforme graduellement en une sous-culture dont on constate toujours la vigueur.

Le présent travail comportera en deux parties principales: la première chronologique et la seconde thématique. Cette division entend mettre en évidence l'évolution de l'Institution et la constance de sa mission. La première partie veut souligner le contexte d'émergence de la communauté sourde, alors que la seconde précise les activités qui favorisent sa formation. Les quatre premiers chapitres formant la partie chronologique font ressortir le rôle des divers intervenants dans la création, la survie et la croissance de l'Institution. C'est à ce niveau que nous analyserons les personnalités des directeurs de l'I.S.M. et l'impact que ces personnes ont eu sur l'évolution de l'oeuvre.

Les trois autres chapitres formant la partie thématique examinent les trois axes principaux de formation à l'Institution: le chapitre V traite de l'évolution des méthodes d'enseignement. Ces méthodes doivent permettre d'ouvrir les sourds au monde de la communication et de la connaissance. L'acquisition de connaissances ne servant à rien si, sans l'accès à un métier, elle mène au chômage, le chapitre VI montre l'importance des ateliers d'apprentissage dans la vie de l'Institution. Enfin, le chapitre VII se concentre sur les activités parascolaires et postsecondaires organisées par l'I.S.M.. Celles-ci jouent un rôle important dans l'émergence de la communauté sourde montréalaise.

Chapitre I: Contexte de création de l'Institution

À l'ouverture de l'Institution des Sourds-Muets en 1848, Montréal présente un ensemble de caractéristiques sociales, politiques, idéologiques et religieuses favorisant l'émergence d'une telle école. Montréal connaît alors les premières phases de l'industrialisation et de l'urbanisation. Les problèmes sociaux engendrés par cette nouvelle concentration de population donnent naissance à divers mouvements de réforme urbaine dont l'influence se fait sentir jusqu'au début du XX^e siècle. L'Institution constitue une expression de ces mouvements. Alors qu'aux États-Unis de telles entreprises sont mises de l'avant avec le soutien financier du gouvernement, au Bas-Canada l'Institution naît grâce à l'Église de Montréal. Ce fait montre le manque de volonté des milieux politiques à s'impliquer sur le plan social dans le Bas-Canada du XIX^e siècle. L'Institution constitue aussi un exemple de la vigueur de M^{gr} Bourget dans ce même domaine de l'intervention sociale, puisqu'elle fait partie intégrante de son plan de rechristianisation de la société.

Ce premier chapitre explorera les divers facteurs qui ont permis la création de l'Institution. Pour ce faire, nous examinerons tout d'abord l'évolution des idées entourant la surdité. Autrefois, le sourd¹ était soit considéré comme un animal, soit encore assimilé aux fous à cause de son incapacité à communiquer avec les entendants. Cette idée évolue

¹ Il faut ici préciser qu'il s'agit des sourds de naissance ou qui sont devenus sourds avant l'acquisition du langage. En effet, tous les sourds n'étaient pas frappés de ce genre d'interdit social. Par exemple, les personnes devenues sourdes après avoir acquis le langage (et pouvant donc s'exprimer oralement) étaient considérées en tant que citoyens comme les autres. Harlan Lane, *When the Mind Hears*, New York, Random House, 1984, pp. 92-93.

lorsque les premiers enseignants aux sourds démontrent la possibilité de les éduquer. Le sourd est alors considéré comme un handicapé demandant à être intégré à la société entendante.² Cette étude idéologique nous mènera par la suite à celle de la création des institutions spécialisées pour l'enseignement aux sourds. Enfin, nous examinerons l'éducation des sourds au Canada au XIX^e siècle et les circonstances qui ont concouru à la fondation de l'Institution des sourds-muets par M^{sr} Bourget en 1848.

Les idées des entendants concernant les sourds

Depuis le Christ qui guérit le sourd de naissance à saint François de Sales, les miracles de guérison de la surdité se succèdent.³ Ces guérisons ont pour but, dans l'optique de ceux qui les réalisent, de rendre à la société un être qui en est exclu par son handicap. De même, les efforts des éducateurs des sourds poursuivent ce même but d'intégration sociale des sourds. C'est dire que ceux-ci, comme plusieurs autres groupes d'handicapés, souffrent d'ostracisme dans une société qui ne les accepte pas. Jusqu'à la publication des premiers volumes exposant des méthodes d'éducation pour les sourds, au XVII^e siècle, les élites tiennent les sourds pour inéducables, et les premiers éducateurs doivent s'attaquer à ce préjugé qui remonte à l'antiquité.

Aristote assimile en effet les sourds aux malades mentaux. Pour sa part, l'idéologie chrétienne, basée sur la tradition juive, attribue la surdité des enfants (si elle est congénitale)

² Ce changement s'observe plus chez les élites cultivées que dans la masse de la population. Ces idées allaient prendre du temps avant de faire leur chemin jusqu'au bas de l'échelle sociale.

³ Voir Mc 7: 31-37. Saint François de Sales (1567-1622) évêque de Genève, aurait éduqué son serviteur, Martin, à l'aide de signes naturels, lui donnant les connaissances requises pour lui permettre d'accéder aux sacrements. *Ordo* de l'Institution des Sourds-Muets, 1900-1901, p. 71.

aux péchés de leurs ancêtres.⁴ La surdit  tant voulue par Dieu, aucun effort ne peut ni ne doit   tre entrepris afin de changer cet   tat. En cons  quence le muet n'est pas une personne au point de vue l  gal et ne peut juger, tester en justice ni h  riter.⁵ C'est cet emp  chement juridique qui incite les familles nobles europ  ennes    chercher des moyens d'enseigner le langage parl     leurs descendants sourds, puisque les nombreux mariages consanguins chez les nobles provoquent un nombre assez   lev  e de sourds parmi leur prog  niture.⁶ Les premiers   ducateurs des sourds, qui arrivent    donner une certaine habilet   pour la parole    ces enfants, suscite un changement graduel de mentalit  ; les sourds deviennent pleinement humains lorsqu'on leur rend la parole, ce qui prouve leur   ducabilit  . Cette   ducation permet ainsi aux sourds de contourner leur incapacit   juridique et de transmettre la propri  t   familiale.

Il est par ailleurs assez difficile de conna  tre l'id  e que les gens des classes autres que l'  lite se font des sourds. Chez les Grecs anciens, les enfants handicap  s, ceci incluant th  oriquement les sourds, sont apparemment jet  s    l'eau ou abandonn  s en montagne aussit  t qu'on d  couvre leur handicap.⁷ Il est    supposer par contre que le commun des

⁴ Ce handicap aurait   t   le r  sultat de la vengeance de Dieu, qui poursuit «la faute des p  res chez les fils» (Ex 20: 5). Ceci est illustr  , par exemple, dans l'attitude du p  re de Laurent Clerc, qui consid  rait la surdit   de son fils comme «inconvenient, untidy, embarrassing and it implied that he [le p  re] was guilty of something.» Harlan Lane, *op. cit.*, p. 5.

⁵ Nous parlons ici du muet plut  t que du sourd puisque l'incapacit   l  gale frappe ceux qui ne peuvent pas parler. Cette incapacit   ne frappe pas les personnes devenues sourdes apr  s avoir acquis le langage et qui peuvent toujours parler. C'  tait par exemple le cas des sourds de vieillesse.

⁶ Nathalie Lachance, «Les Sourds en tant que groupe culturel. Appartenance    la communaut   et processus d'identification:» M  moire de ma  trise (anthropologie), Universit   de Montr  al, 1993, p. 40.

⁷ Les sourds   chappent plus souvent    ce sort commun qui attend les enfants handicap  s parce qu'ils parviennent    survivre assez longtemps pour prouver leur utilit   avant que l'on s'aper  oive de leur handicap. Edward Scouten, *Turning Points in the Education of Deaf People*, Danville (Ill.), The Interstate Printers and Publishers, 1984, pp. 2-3.

mortels, surtout en milieu rural, trouve quelque travail simple à faire exécuter par ses enfants sourds. Encore une fois, nous avons l'exemple de Laurent Clerc qui fait paître les moutons de sa mère ou amène boire le cheval de son père. Néanmoins, avant son entrée à l'Institution des sourds-muets de Paris en 1794, il passe le plus clair de son temps à ne rien faire. Il ne peut pas fréquenter l'école, puisqu'on ne pense pas pouvoir lui enseigner un métier et qu'on le considère inéducable.⁸

Il est fort probable que la plupart des sourds sont utilisés à la ferme, où la force physique est plus importante que sur la capacité d'entendre et de s'exprimer oralement, car il est toujours possible de se faire comprendre par signes.⁹ Jean-Baptiste Meilleur mentionne ce phénomène au Bas-Canada: «Des parents [trop pauvres pour envoyer leurs enfants à l'école pour les sourds] sont même obligés d'utiliser au foyer domestique leurs enfants sourds-muets, en les faisant travailler suivant leur capacité respective, afin de pouvoir leur procurer plus sûrement leur subsistance.»¹⁰

Les sourds sont tout de même considérés comme dangereux, imprévisibles et privés de sens moral. Encore en 1876, Jean-Baptiste Meilleur les qualifie même de «rebut de la nature».¹¹ Même après que la possibilité de leur éducation est prouvée, des doutes demeurent

⁸ Harlan Lane, *op. cit.*, p. 5.

⁹ Évidemment, il peut en aller différemment des sourds nés en milieu urbain, mais la société canadienne d'avant 1840 est encore pré-industrielle et massivement rurale. À partir de 1817, les enfants sourds de familles plus aisées peuvent toujours être envoyés aux États-Unis, et un nombre restreint fréquentent d'ailleurs l'*American Asylum for the Deaf*. Il ressort en outre que l'incidence de la surdité est plus élevée chez les pauvres que chez les riches, puisqu'au Québec la surdité est surtout causée par des maladies d'enfance, que les meilleures conditions d'hygiène des riches permettent d'éviter.

¹⁰ Jean-Baptiste Meilleur, *Mémorial de l'éducation dans le Bas-Canada*, 2^e édition, Québec, Léger Brousseau, 1876, p. 221.

¹¹ *Loc. cit.*

quant à la qualité morale des sourds. Ainsi, Pierre Caron, un sourd employé comme tailleur à l'Institution de Montréal, se suicide en 1898. *La Patrie* est alors prompt à poser un jugement sur la qualité morale des sourds, en affirmant qu'«on ne peut jamais être certain qu'un sourd-muet soit en parfaite possession de ses facultés mentales.»¹²

Dans l'idée qui persiste depuis Aristote, le sourd non éduqué, comme le fou, n'a aucune notion morale, et il ne peut donc pas comprendre l'idée du devoir civique et des lois. Ceci ressort par exemple dans les journaux des années 1840, au Canada-Est. Selon certains articles, le sourd était autrefois mis au ban de la société, rejeté même par sa famille: «Autrefois, les familles rougissaient d'avoir donné le jour à des êtres dégradés dans l'opinion publique, les cachaient à tous les regards comme un sujet de honte.»¹³ Il est intéressant de noter que ce genre de honte, installée dans les familles, persiste jusqu'aux années 1930, malgré près de 80 ans d'éducation des sourds au Québec. Par exemple, en 1932, le directeur de l'Institution rencontre un sourd aveugle de 21 ans que ses parents ont enfermé dans le grenier de leur maison de Laterrière.¹⁴ La peur du sourd, encore perçue par certains comme un être sauvage, semble avoir motivé un tel comportement.

Le comportement parfois immoral du sourd s'expliquerait, selon le P. Alfred Bélanger, par l'ostracisme dont il est victime, à cause de son handicap. Sans éducation, le sourd est rejeté par la société; il décide alors parfois de satisfaire ses besoins, sans égard aux droits de propriété ou aux principes moraux, dont il ignore l'existence. Pour ce directeur

¹² ACSVM, P9, Spicilège C, p. 72, *La Patrie*, 17 décembre 1898.

¹³ *Les Mélanges Religieux*, 20 novembre 1846, tome IX, pp. 643-44.

¹⁴ Malheureusement pour lui, Lionel Bouchard était également infirme et paralysé, ce qui rendait son éducation impossible. *Journal de l'Institution*, n° 108, 18 août 1932.

de l'Institution des sourds-muets, le sourd n'est pas aliéné, mais sa surdité et l'incapacité à communiquer qui en résulte le relègue, comme le fou, au niveau de ses passions animales.¹⁵ Les éducateurs des sourds chercheront à résoudre cette situation en enseignant aux sourds à s'insérer dans la société.

L'éducation des sourds dans le monde

Avant de pouvoir rendre les sourds à la société, il est nécessaire de leur apprendre à communiquer. Il a toujours existé, là où les sourds sont assez nombreux, des langues de signes qui leur permettent de communiquer entre eux. De semblables systèmes de signes existaient aussi dans les monastères afin de contourner la règle du silence.¹⁶ Les premiers éducateurs qui publient sur le sujet veulent néanmoins dépasser ce niveau de communication et parvenir à faire parler les enfants sourds de la noblesse. La parole est plus importante pour eux que la compréhension par signes, puisque l'apprentissage de la parole constitue le seul moyen de permettre aux sourds de contourner la loi les empêchant d'hériter de la propriété familiale. Les premiers pédagogues dont nous connaissons l'existence sont les Espagnols Pedro Ponce de León et Ramirez de Carrión.¹⁷ Leur enseignement sert de modèle au premier auteur d'un traité d'éducation des sourds, Juan Pablo Bonet. Son manuel,

¹⁵ *Ibid*, p. 7.

¹⁶ Nathalie Lachance, *op. cit.*, p. 40. Harlan Lane, *op. cit.*, p. 20 et 23.

¹⁷ Pedro Ponce de León est un moine bénédictin né à Valladolid en 1520 et décédé en son monastère de San Salvador d'Oña en 1584. De León enseigne à un nombre indéterminé d'élèves (soit d'autres moines ou des fils de la noblesse) et aurait écrit un livre, aujourd'hui perdu. Il emploie une méthode orale, permettant aux élèves confiés à ses soins de participer à la vie de la communauté religieuse, de se confesser et de recevoir les sacrements. «Pedro Ponce de León,» *Enciclopedia Universal Ilustrada Europeo-Americana*, vol. 46, Madrid, Espasa-Calpe, 1958, pp. 246-7.

Reducción de las letras y arte para enseñar a hablar los mudos, publié en 1620, constitue la première méthode d'enseignement aux sourds qui ait subsisté jusqu'à nos jours.¹⁸

Ce premier manuel donne le ton à plusieurs autres qui sont publiés par la suite. Toujours au XVII^e siècle, cette fois en Angleterre, George Dalgarno publie son traité *Didascalocophus, or the Deaf Man's Tutor*, où il expose aussi une méthode pour enseigner la parole aux sourds.¹⁹ L'originalité de son ouvrage réside dans sa croyance en la nécessité de commencer l'éducation des sourds dans leur plus tendre enfance, une innovation pédagogique d'envergure qui sera plus tard sous-estimée.²⁰ En effet, la plupart des maisons d'enseignement aux sourds du XIX^e siècle n'acceptent les élèves que vers l'âge de 10 ans.²¹

Au milieu du XVIII^e siècle, la diffusion de ces méthodes d'enseignement provoque l'apparition de plusieurs enseignants aux sourds. Par exemple, le Britannique Thomas Braidwood fonde, à Édimbourg, une école où il dispense l'enseignement oral²² à partir de

¹⁸ Madrid, Francisco Abarca de Angulo, 1620; réimpression avec préface de Jacobo Orellana Garrido et Lorenzo Gascón, Madrid, Francisco Beltrán, 1930, 254 p. Littéralement, le titre signifie *Réduction des lettres [à leur forme la plus simple] et art d'enseigner aux muets à parler*, ce qui montre que le problème à résoudre n'est pas tant la surdité que le mutisme. Ce volume est largement inspiré du travail de Ramirez de Carrión avec le jeune Luiz de Velazco tel qu'observé par Bonet. Edward L. Scouten, *op. cit.*, p. 20.

¹⁹ *Didascalocophus, or the Deaf and Dumb Man's Tutor*, Oxford, The Theater, 1680; réimpression, Menston, The Scolar Press, 1971, 136 p. Il est à noter que ni Juan Pablo Bonet ni George Dalgarno n'ont enseigné aux sourds. Leurs ouvrages recèlent donc de l'information qu'ils ont rassemblée en observant d'autres enseignants.

²⁰ Edward L. Scouten, *op. cit.*, p. 32.

²¹ Le congrès de Milan (1880) adopte une résolution fixant l'âge idéal d'admission à 8 ou 10 ans. Néanmoins, treize ans plus tard, au congrès de Chicago, il appert que plusieurs maisons d'éducation admettent leurs étudiants avant l'âge de huit ans, et quelques-unes ont même créé des maternelles, donnant finalement raison à Dalgarno. Richard G. Brill, *International Congresses on Education of the Deaf*, Washington, Gallaudet College Press, 1984, pp. 413-14.

²² Nous verrons au chapitre V les différences entre les deux méthodes principales d'enseignement aux sourds. La méthode manuelle vise la communication par les gestes alors que la méthode orale vise l'apprentissage de la parole et de la lecture labiale pour intégrer le sourd à la société parlante et entendante.

1760. Sa clientèle est cependant restreinte, et il tente sans succès de faire appel à la générosité de la population d'Édimbourg afin d'ouvrir son école à certains sourds pauvres en dispensant gratuitement son enseignement. Les habitants de la capitale écossaise ne se laissent pas émouvoir par son plaidoyer et refusent de soutenir son oeuvre humanitaire. Il décide alors de continuer son enseignement seulement avec des enfants de familles riches. Le contenu précis de son enseignement ne nous est pas parvenu; comme plusieurs enseignants de l'époque, il prend un soin jaloux à ne pas dévoiler ses méthodes, puisque c'est en conservant ce mystère qu'il se garantit un revenu. Son école prend néanmoins de l'expansion et Braidwood ouvre une succursale à Londres en 1783. Chacune des diverses filiales demeure sous la direction de membres de la famille, assurant ainsi la préservation du secret.²³

Dans les États allemands, Samuel Heinicke fonde lui aussi une école orale à Leipzig en 1778. Comme Braidwood, il conserve un voile de mystère autour de ses méthodes, se contentant d'affirmer qu'il enseigne la parole au moyen de diverses saveurs appliquées sur la langue de ses élèves. Il entend tout de même publier un volume exposant les grandes lignes de sa méthode mais, trop occupé sans doute par son enseignement, il ne peut jamais se mettre à la tâche. Contrairement à Braidwood, Heinicke jouit d'une subvention de l'Électeur de Saxe qui lui permet d'enseigner gratuitement à certains élèves.²⁴

À Paris, Jacob Pereire, un Juif d'origine espagnole enseigne aux sourds à partir du milieu du XVIII^e siècle. Il adopte aussi la méthode orale, ayant appris son métier par les

²³ Edward L. Scouten, *op. cit.*, pp. 52-4.

²⁴ *Ibid.*, p. 63.

livres parus jusque-là, lesquels visent l'enseignement de la parole par les sourds. En plus de l'éducation des sourds, Pereire s'intéresse à divers autres sujets d'intérêt scientifique et correspond régulièrement avec Diderot et Rousseau; ses élèves représentent ainsi des sujets d'étude pour ses collègues de l'Académie des Sciences.²⁵ Les débats que l'enseignement de Pereire suscite dans l'Académie, contribuent à donner de la crédibilité à cet enseignement, si imparfait qu'il soit, puisque les Académiciens reconnaissent l'utilité sociale de l'intégration des sourds.

Le plus connu des enseignants du XVIII^e siècle est cependant le rival de Heinicke et de Pereire, l'abbé Michel de l'Épée. Ce prêtre de Paris adopte une option pédagogique totalement opposée à celle d'Heinicke et de Pereire: il cherche à systématiser les signes que les sourds emploient pour communiquer avec leurs proches et veut utiliser ce moyen pour leur enseigner des connaissances pratiques. Il délaisse l'objectif qui guidait l'enseignement aux sourds jusque-là et qui visait la transmission de propriétés; il désire plutôt développer les connaissances pratiques des sourds qui lui sont confiés, afin qu'ils deviennent des citoyens utiles. La polémique qui s'élève alors entre les enseignants de la méthode orale (Heinicke et Pereire) et manuelle (De l'Épée) à cette époque a divisé le monde de l'éducation pendant près de deux siècles.²⁶

L'abbé de l'Épée commence son enseignement avec deux fillettes sourdes qu'il trouve lors d'une visite chez une femme pauvre de son quartier. Il consacre dès lors son temps, ses énergies et ses économies à l'enseignement public aux sourds, et il fonde l'Institution des

²⁵ Harlan Lane, *op. cit.*, p. 81.

²⁶ Edward L. Scouten, *op. cit.*, p. 67.

Sourds-Muets en 1755. L'éducation gratuite qu'il offre aux sourds pauvres permet la croissance du nombre de ses élèves et il étend son enseignement aux sourds pauvres. À cause de son utilité sociale, l'Institution parisienne survit à la Révolution de 1789 et devient Institution Nationale, malgré qu'elle soit dirigée par un prêtre.²⁷ À l'intérieur de ses murs se développe un langage particulier aux sourds, et ceux qui y vivent construisent des liens communautaires forts. C'est ainsi que cette Institution devient un foyer culturel pour les sourds. Elle engendre du reste des institutions sœurs à travers l'Europe qui deviennent également des centres de diffusion de la culture sourde naissante.²⁸ Ce même phénomène se produira plus tard à l'Institution montréalaise.

La méthode de l'abbé de l'Épée est exposée dans sa *Véritable manière d'instruire les sourds et muets*, écrite et publiée en 1784 en opposition à la méthode de Heinicke et en réaction aux critiques de Pereire.²⁹ De l'Épée ne rejette pas l'articulation et reconnaît même son utilité sociale pour l'intégration des sourds, mais il considère que l'apprentissage de l'articulation prend trop de temps et retarde l'acquisition de connaissances plus utiles. La méthode développée par l'abbé de l'Épée repose sur l'acquisition des structures du langage et le développement d'une communication efficace, que ce soit par signes, par la parole ou

²⁷ À cette époque, l'abbé Roch-Ambroise Sicard a remplacé l'abbé de l'Épée à la direction de l'Institution.

²⁸ *Ibid.*, p. 80. Il est à noter cependant que les éducateurs des sourds ne mentionnent que rarement ce phénomène de création d'une communauté culturelle sourde avant les années 1960, sinon pour la dénoncer. La littérature véhiculant cette identité culturelle prend naissance aux États-Unis et se développe en même temps que s'affirmaient les identités distinctes des autres minorités culturelles du pays. Voir entre autres Nathalie Lachance, *op. cit.*, pp. 5-6.

²⁹ Paris, Nyon l'aîné, 1784, XXIV-343 p.; Edward Scoute, p. 67.

par écrit. En 1816, cette méthode se transmet aux États-Unis, par l'entremise de Thomas Gallaudet, de Hartford (Connecticut).

En 1815, Thomas Hopkins Gallaudet, qui est appelé à fonder ce qui deviendra l'*American Asylum for the Deaf*, part vers l'Angleterre dans le but d'apprendre la méthode d'enseignement de Braidwood. Une fois à destination, il se heurte au refus des membres de sa famille, qui ne consentent pas à partager leur secret avec un Étasunien, surtout au lendemain de la guerre de 1812. La famille Braidwood est d'autant plus réticente à l'initier à leur art que cet étranger ne peut pas leur garantir qu'il conservera le mystère entourant ces méthodes une fois retourné dans sa patrie.³⁰ Au printemps 1816, Gallaudet, en séjour à Londres en attendant que les Braidwood statuent sur son sort, rencontre l'abbé Sicard qui est de passage dans cette ville, où il donne une démonstration publique de ses méthodes. L'abbé accepte que Gallaudet vienne le rencontrer à Paris et qu'il étudie à l'Institution Nationale. Après six mois dans la Ville lumière, Gallaudet retourne aux États-Unis avec la méthode de Sicard et un assistant sourd, Laurent Clerc. Le reste, à partir de l'ouverture de l'*American Asylum for the Deaf* en 1817, constitue l'histoire du développement de l'enseignement aux sourds aux États-Unis, que nous n'aborderons pas en détail ici.³¹

³⁰ Les responsables de l'institution anglaise lui font parvenir leur réponse le 25 octobre 1815, 4 mois après son arrivée en terre britannique, le 25 juin de la même année. Henry Barnard, *A Discourse in Commemoration of [...] Thomas Hopkins Gallaudet*, Hartford, Brockett & Hutchinson, 1852, pp. 124-25.

³¹ Edward Scouten, *op. cit.*, pp. 78-9. Voir aussi Henry Barnard, *op. cit.*, pp. 125-26.

L'éducation des sourds au Canada avant la fondation de l'Institution

Après l'arrivée de la méthode de Sicard aux États-Unis, il y a une floraison d'institutions dans ce pays à partir de l'Institution de Hartford fondée par Gallaudet et Clerc. Cette même école est aussi à l'origine des premiers efforts d'éducation aux sourds au Bas-Canada. En 1830, l'Assemblée bas-canadienne envoie Ronald MacDonald s'initier à l'enseignement aux sourds à l'*American Asylum for the Deaf*. Originaire de la Nouvelle-Écosse, MacDonald était venu au Bas-Canada en 1812 à la requête de Mgr Plessis, qui cherchait des catholiques de langue anglaise pour créer un clergé anglophone dans les Maritimes. Un an après avoir été tonsuré à la fin de ses études classiques, MacDonald décide, en 1817, de quitter la soutane et d'étudier le droit. Par manque d'argent, il ne termine jamais ses études en droit et se consacre à l'enseignement, à Québec et à Louiseville. C'est vers ce professeur que l'Assemblée législative se tourne lorsqu'elle décide de fonder une école de sourds à Québec. L'Assemblée lui vote une allocation de 300 £ pour défrayer un an d'études à Hartford, sous la direction de Laurent Clerc. MacDonald ouvre par la suite son école à Québec en 1831. Pendant les trois années de sa courte existence, l'école accueille près d'une vingtaine d'élèves au total.³²

L'école de Ronald MacDonald souffre cependant de plusieurs difficultés. En effet, elle ne s'impose jamais de façon définitive, principalement à cause de l'insécurité dans laquelle la place sa dépendance envers les subsides votés annuellement par l'Assemblée. De

³² Renseignements biographiques tirés de: Jocelyn Saint-Pierre, «Ronald MacDonald», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, pp. 593-94. Selon les renseignements fournis par MacDonald à la Législature en 1833, l'école accueille alors 17 élèves au total, et bénéficie d'une allocation de 622 £ par an de l'Assemblée. MacDonald demandait alors le renouvellement des fonds alloués à l'école. ACSVM, P9, A1, «Premières écoles de sourds au Québec», 6-2, Ronald MacDonald à MM. les Commissaires de l'Institution des Sourds-Muets, 21 janvier 1833.

plus, le fait que ses élèves ne résident pas tous en permanence à l'école rend l'enseignement de MacDonald inconstant. Des élèves se joignent à la classe à tout moment de l'année, ne lui permettant pas d'établir un cours standardisé. À cela s'ajoutent les problèmes que cause l'épidémie de choléra de 1832. De plus, MacDonald est seul dans l'entreprise: il s'adjoit bien l'un de ses élèves, Antoine Caron, comme assistant, mais ses ressources pédagogiques sont bien en dessous de ce qui s'avère nécessaire pour faire fonctionner son école de façon satisfaisante.

D'autre part, l'absence d'ateliers à l'école empêche de réellement rendre les sourds à la société en leur enseignant un métier.³³ MacDonald décide de remédier à ce dernier problème «en y attachant des ateliers comme ailleurs, et [en invitant] le Haut-Canada et les autres provinces voisines à concourir à son entretien.»³⁴ Ce projet ne se réalisera pas, puisque l'école des sourds de Ronald MacDonald ne réussit pas à survivre au climat politique trouble des années précédant les Rébellions. En 1836, la législature ne renouvelle pas les subsides qu'elle accorde annuellement et l'école ferme ses portes, faute de moyens.³⁵

L'ancien assistant de MacDonald, Antoine Caron, assure la continuité de l'enseignement aux sourds pendant trois ans. L'abbé Jean-Charles Prince, directeur du collège de Saint-Hyacinthe, le nomme l'instructeur d'une «classe pour sourds-muets» qu'il décide d'ouvrir au collège en 1836.

³³ ACSVM, P9, A1, 6-2. Ronald MacDonald aux commissaires de l'Institution des Sourds-Muets, 21 janvier 1833.

³⁴ ACSVM, P9, Spicilège C, p. 2, Ronald Macdonald, *Le Canadien*, 12 juillet 1850.

³⁵ MacDonald ne s'implique plus dans l'enseignement aux sourds et retourne à l'enseignement régulier. Il se lance ensuite dans le journalisme: en 1842, il devient rédacteur en chef de la *Gazette de Québec* pendant près d'un an, puis il entre au *Canadien* la même année. Il est décédé en 1857. Renseignements biographiques de Jocelyn Saint-Pierre, *art. cit.*, p. 594.

M. l'abbé Prince, directeur du collège de St. Hyacinthe, [...] eut la généreuse pensée d'adjoindre au pensionnat du Collège une école pour les sourds-muets. Il appela pour la diriger Mr. Caron, sourd-muet, un des élèves de M. McDonald, [sic] et afin de pouvoir admettre un certain nombre d'enfants pauvres, il sollicita auprès de la Législature, quelques secours pécuniaires qui furent refusés, les trois élèves qui se présentèrent ne pouvant payer, par leur modique pension, les honoraires de l'instituteur, après trois années de sacrifices de la part du Directeur du Collège, cette seconde école fut encore fermée.³⁶

Cette école est tout de même importante pour la suite de l'histoire de l'enseignement aux sourds au Canada, puisqu'elle est le théâtre d'une rencontre entre Caron et le futur premier directeur de l'Institution des sourds-muets, l'abbé Lagorce, en 1838.³⁷ De la fermeture de la classe spéciale du Collège de Saint-Hyacinthe en 1839 à l'ouverture de l'Institution des sourds-muets par l'abbé Lagorce en 1848, il n'existe aucune école pour les sourds au Canada. Ce délai s'explique entre autres par l'instabilité gouvernementale du temps, puisqu'il fallait que le gouvernement se stabilise pour pouvoir consacrer de ses deniers à une telle initiative. Cependant, même après son rétablissement en 1840, le gouvernement demeure peu intéressé par la chose sociale. Malgré cette inaction, la nécessité d'une école de sourds fait son chemin chez les élites politiques et religieuses.

Durant les années 1840, suite au Rapport Durham et face à l'industrialisation de Montréal, les élites ressentent le besoin d'asseoir l'ordre social.³⁸ C'est dans ces conditions qu'est fondé, à Beauport, en 1839, le premier asile du Bas-Canada. Les sourds, selon la

³⁶ Alfred Bélanger, *Premier rapport annuel sur l'Institution catholique des Sourds-Muets*, Montréal, Institution des Sourds-Muets, 1875, p. 29.

³⁷ En 1837, par peur des rebelles patriotes, l'abbé Lagorce déserte sa cure de Saint-Denis sur le Richelieu et refuse d'y retourner, malgré les ordres de M^{re} Lartigue. L'évêque l'envoie à Saint-Hyacinthe pour qu'il aille y réfléchir sur l'obéissance religieuse. ACSVM, P9, 1C, «Administration locale, 1846-1851», correspondance entre Irénée Lagorce et Jean-Jacques Lartigue puis Ignace Bourget, 1837-1846.

³⁸ Une recherche précédente sur la naissance des institutions asilaires nous a montré que leur apparition au Québec est liée entre autres à ce même phénomène d'industrialisation, et de la volonté des élites d'imposer un ordre social qui permette le développement d'une société axée sur la productivité, selon le mode capitaliste. Voir par exemple André Cellard, *Histoire de la folie au Québec*, Montréal, Boréal, 1991, p. 140.

mentalité de l'époque, entrent dans la même catégorie de citoyens dangereux pour l'ordre social que les fous. Il s'avère donc de plus en plus important pour les élites philanthropiques de leur fournir, à eux aussi, un lieu de réhabilitation dans lequel ils pourront être éduqués et retournés à la société comme citoyens utiles et productifs.

Il est de plus nécessaire de donner à ces sourds les moyens de gagner leur vie en leur enseignant à la fois les moyens de communiquer avec leur entourage et un métier qu'ils pourront pratiquer. Ceci permettra d'éviter que «[c]es infortunés, incapables de remplir un emploi tant soit peu lucratif, restent [...] à charge aux autres membres de sa famille.»³⁹ Comme pour toute autre question sociale, le gouvernement du Canada-Uni se désintéresse de la question lorsque celle-ci requiert l'ouverture de ses goussets. Pourtant, le surintendant de l'instruction publique de l'époque, Jean-Baptiste Meilleur, (dans ses rapports de 1844 et 1845) demande la création d'une Institution qui permettrait l'intégration des sourds.⁴⁰ Les *Mélanges Religieux* et d'autres journaux catholiques de l'époque appuient son projet. Le gouvernement reste cependant insensible à ces demandes; il faudra donc que l'Église s'implique pour faire démarrer le projet.

L'intérêt des *Mélanges Religieux* à la cause des sourds suggère que le clergé montréalais a déjà ses vues sur la création d'une institution spécialisée d'enseignement aux sourds; il prend ainsi la relève d'un gouvernement apathique. M^{re} Bourget s'intéresse

³⁹ Armand Hudon, *Conférence sur l'Oeuvre des Sourds-Muets*, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1895, p. 11.

⁴⁰ Les *Mélanges Religieux*, 11 décembre 1846, Tome IX, pp. 687-88. Les *Mélanges* font d'ailleurs paraître, entre le 20 novembre et le 1 décembre 1846, une série d'articles qui racontent à la fois l'histoire de l'éducation des sourds au Bas-Canada et dans le monde, et qui fournissent quelques statistiques concernant la population comparée des sourds dans divers pays. Jean-Baptiste Meilleur, *Mémorial de l'éducation dans le Bas-Canada*, p. 153.

d'ailleurs à la question dès 1846. Lorsque le grand vicaire Alexis Truteau part pour l'Europe, Bourget lui demande de se renseigner

sur les écoles de sourds-muets et des aveugles; sur les hospices des enfants trouvés, des orphelins, des pauvres; sur le gouvernement des prisons, des pénitenciers et autres maisons de correction, sur les règles observées pour la garde des malades et le soin des pauvres.⁴¹

L'évêque cherche à réaliser un vaste plan d'implantation d'institutions de service social dans son diocèse, et il recherche pour ce faire des communautés religieuses. Seules des communautés, par leurs moyens et par la concentration de ressources humaines qu'elles permettent, peuvent assurer la continuité des œuvres. Dans le cas de l'Institution des sourds-muets, c'est plutôt un prêtre séculier qui répond aux prières de l'évêque en 1848.

Naissance de l'Institution des Sourds-Muets en 1848: l'abbé Lagorce

L'abbé Irénée Lagorce, alors curé de Saint-Charles sur le Richelieu, désire éduquer deux sourds de sa paroisse afin de les admettre aux sacrements. Il fait venir Antoine Caron à Saint-Charles, afin qu'il prenne ses deux protégés en charge.⁴² M^{sr} Bourget ne peut qu'approuver cette initiative qui lui permet d'amorcer son projet d'éduquer les sourds; la communauté religieuse viendra plus tard. L'intérêt de l'évêque pour l'Institution s'explique par le fait qu'elle lui permettra de rejoindre un nombre de personnes qu'il veut sauver de l'ignorance qui leur enlève la possibilité du salut final.⁴³ Cette fondation s'inscrit dans son projet plus large de rechristianisation de son diocèse à travers des institutions d'éducation.

⁴¹ ACSVM, P9, A3, «Documents de fondation», Alexis Truteau à Ignace Bourget, 4 octobre 1846.

⁴² Alfred Bélanger, *op. cit.*, p. 29.

⁴³ M^{sr} Bourget affirme qu'il y a environ 1 100 sourds dans la province en 1850. ACSVM, P9, A3, Ignace Bourget au Frère Directeur des Sourds-Muets de Saint-Étienne, 16 mars 1850.

L'abbé Lagorce commence son apostolat auprès des sourds dans le dénuement presque total; en cela, son oeuvre ressemble à plusieurs autres à cette époque. Ses connaissances de l'enseignement aux sourds se limitent à ce qu'il a appris de Caron au Collège de Saint-Hyacinthe. Bourget l'encourage tout de même à poursuivre son entreprise et l'amène à s'établir à Montréal. Conscient de ses limites l'abbé se renseigne alors auprès de Ronald MacDonald à propos des méthodes d'enseignement et il obtient un assistant sourd du nom de Reeves.⁴⁴ L'évêque lui offre pour local l'hospice Jérôme-Émilien sur la rue Brock, dans le Faubourg-Québec, une ancienne caserne qui, de 1844 à 1847, avait hébergé les soeurs du Bon Pasteur. Lagorce s'y installe avec ses élèves le 27 novembre 1848.

Son dénuement matériel est cependant bientôt soulagé en partie: M^{re} Bourget, qui a l'oeuvre à coeur, obtient un meilleur endroit pour établir l'école montréalaise pour les sourds. Le D^r Pierre Beaubien possédait un terrain au Mile-End (aujourd'hui au coin des rues Saint-Dominique et Laurier), qu'il donne à l'Église de Montréal pour que s'y construise une institution de charité ou d'enseignement.⁴⁵ Bourget décide d'y faire construire un nouveau bâtiment pour l'école des sourds, et Lagorce et sa petite famille y déménagent en 1850. À ce moment, l'aménagement de l'édifice n'est toujours pas terminé.⁴⁶ Cet édifice

⁴⁴ Jean-Baptiste Meilleur, *op. cit.*, p. 219. Nous ne savons pas ce qu'il est advenu de Caron. Nous ne savons d'ailleurs rien de la formation de Reeves, son assistant. Il est à supposer qu'il était un ancien élève de MacDonald, ce qui voudrait dire qu'il ne possédait que quelques rudiments d'enseignement.

⁴⁵ Le D^r Pierre Beaubien était le mari de Justine Casgrain, future fondatrice de l'hôpital Sainte-Justine pour enfants à Montréal. Antoine Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, Tome II, 1897-1947, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1951, pp. 106-107. Nous n'avons malheureusement pas pu trouver d'autres informations biographiques à son sujet, sinon diverses références à ses efforts philanthropiques.

⁴⁶ Le premier bâtiment de l'Institution s'élève au milieu d'un chantier d'extraction d'où parvenait la pierre ayant servi à la construction. ACSVM, P9, 2B, «Administration provinciale, 1852-1855», Irénée Lagorce à Louis Querbes, 15 janvier 1854. Voir aussi, sur le déménagement, *Les Mélanges Religieux*, Vol III, 26 avril 1850, p. 249.

battu par les vents n'allait cependant loger l'Institution que près d'un an, puisque son directeur, se ressentant en effet de son incapacité à enseigner aux sourds, doit aller chercher une formation spécialisée en Europe.

De son côté, l'évêque de Montréal écrit à diverses communautés religieuses françaises qui s'occupent des sourds afin d'en attirer une pour prendre la relève de Lagorce et assurer la permanence de l'oeuvre. Ainsi, en 1850, il forme le projet d'amener les Frères des Écoles Chrétiennes de l'Institution de Saint-Étienne à prendre la relève de Lagorce. Cependant, la communauté n'est pas en mesure de fournir des sujets pour une nouvelle fondation canadienne, n'ayant qu'un seul frère capable d'enseigner aux sourds à ce moment. Les troubles politiques de 1848 en Europe n'étaient pas étrangers à cette situation.⁴⁷

M^{re} Bourget envoie donc l'abbé Lagorce en Europe en 1851, avec la double mission de visiter les diverses institutions dévouées aux sourds, afin d'apprendre leurs méthodes, et de ramener au Canada une communauté de religieux capable de continuer son oeuvre. La Congrégation de Sainte-Croix (C.S.C.), récemment établie à Saint-Laurent se dit prête à recevoir l'abbé Lagorce. Le supérieur lui «avait fait espérer un prêtre avec quelques frères de sa congrégation» pour l'Institution.⁴⁸ À l'été 1851, Lagorce part pour le Mans.

Le projet de Bourget ne se déroule pas comme prévu. En effet, lorsque l'abbé Lagorce se présente chez M^{re} Moreau, le supérieur de la Congrégation de Sainte-Croix, celui-ci lui signifie qu'il n'est plus le bienvenu dans sa communauté. Cette réponse serait motivée par la querelle entre M^{re} Bourget et les Sulpiciens du Grand Séminaire de Montréal

⁴⁷ ACSVM, P9, A3, Ignace Bourget au F. Philippe, 16 mars 1850 et F. Philippe à Ignace Bourget, 10 avril 1850.

⁴⁸ ACSVM, P9, A3, Irénée Lagorce à Ignace Bourget, 10 septembre 1851.

à propos de la division de la paroisse Notre-Dame.⁴⁹ Si les C.S.C. se chargent de l'Institution, ils devront également assurer le service du culte à la desserte du Côteau Saint-Louis, puisque la chapelle de l'école des sourds sert aussi de lieu de culte pour la population environnante. La communauté pourrait donc aviver les tensions entre l'évêque et le Séminaire en acceptant cette responsabilité, ce que les C.S.C. veulent éviter.⁵⁰ Ce refus force donc Lagorce à chercher ailleurs la communauté tant désirée.

L'abbé part vers Lyon pour y étudier à l'Institution locale, tenue par un M. Forestier. Près de là, à Vourles, se trouve la maison-mère des Clercs de Saint-Viateur. Le fondateur de la communauté, le P. Louis Querbes accueille Lagorce et se montre ouvert à l'entrée de l'abbé au noviciat de Saint-Viateur, si ce dernier obtient l'accord de son évêque. Le P. Querbes promet également de fournir des religieux pour l'Institution, puisqu'il considère que cela renforcerait les liens de la communauté française avec sa branche canadienne, établie en 1847 au village d'Industrie.⁵¹ Lagorce obtient aisément l'approbation de M^{re} Bourget à son agrégation à la Communauté de Saint-Viateur, et c'est ainsi que les C.S.V. prennent en charge une institution qu'ils protégeront pendant 130 ans. Lagorce, pour sa part, allait connaître d'autres péripéties après son retour à l'Institution montréalaise.

⁴⁹ *Ibid.*, voir aussi ACSVM, P9, A3, Ignace Bourget à Pierre-Louis Billaudèle, supérieur du Séminaire, 28 octobre 1851. *Les Mélanges Religieux*, vol. XIII, 26 avril 1850, p. 249. Voir aussi «Mandement d'institution de l'Hospice du Saint-Enfant Jésus pour les Sourds et Muets», *Les Mélanges Religieux*, vol. XIII, n° 67, 7 mai 1850, p. 259.

⁵⁰ Guy Laperrière fait allusion au fait que le recrutement de nouvelles communautés sur l'île de Montréal par l'évêque et le Séminaire leur servait respectivement à asseoir leur autorité sur la ville. L'Institution participerait donc à cette dynamique. «Les communautés religieuses masculines de 1836 à 1920,» *L'Église de Montréal; aperçus d'hier et d'aujourd'hui, 1836-1986*, Montréal, Fides, 1986, p. 242. Cette polémique pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une toute autre étude et nous ne la mentionnons qu'à titre explicatif.

⁵¹ ACSVM, P9, 1B, Post-scriptum de Louis Querbes à la lettre d'Irénée Lagorce à Ignace Bourget 10 septembre 1851.

L'Institution catholique montréalaise des sourds-muets aurait-elle pu voir le jour à un autre moment qu'au milieu du XIX^e siècle? Divers facteurs convergent alors pour qu'elle naisse et puisse se donner les moyens de durer. L'évolution de l'éducation des sourds en Europe prépare le terrain pour sa naissance. L'Institution montréalaise, visant une clientèle pauvre, a tout spécialement besoin de l'instruction à peu de frais selon la méthode de l'abbé de l'Épée, qui permet un enseignement relativement rapide et fonctionnel, visant au pratique. Bien sûr, le sourd éduqué par la méthode manuelle ne parle pas encore, mais il peut tout de même apprendre à communiquer avec son entourage, maîtriser les principes de la vie civique et surtout ceux de la religion, ce qui tient particulièrement à coeur à M^{sr} Bourget. Si l'intégration du sourd dans le monde des entendants n'est pas complète, c'est tout de même un pas vers la civilisation.

Cette institution naît avant tout dans le but d'évangéliser une population que la prédication catholique (orale) ne peut pas rejoindre. Il n'est pas surprenant qu'elle trouve le support nécessaire à son éclosion sous l'épiscopat de M^{sr} Bourget. Elle s'insère à merveille dans les vues de l'évêque de Montréal, qui vise à recatéchiser son diocèse. Pour ce faire, il préconise tout particulièrement l'éducation, suscitant et encourageant diverses initiatives privées et attirant dans ce but de nombreuses communautés religieuses européennes, quand il n'en crée pas lui-même. La fondation de l'Institution catholique des sourds-muets unit l'éducation des sourds à un autre objectif central de la mission de M^{sr} Bourget: le secours aux défavorisés dans une société où le gouvernement se désintéresse de leur sort. Vue sous cet angle, l'Institution a surgi à un moment particulièrement propice.

La naissance de l'Institution tient à la convergence de tous ces facteurs sociaux, politiques, idéologiques et religieux. Son maintien, d'un autre côté, tient à la rencontre de l'abbé Lagorce et du P. Querbes à Vourles et surtout à la venue d'un sourd dans les rangs des Clercs de Saint-Viateur, comme nous le verrons au chapitre suivant. Il ne suffit pas en effet de faire venir une communauté religieuse au Canada pour que l'oeuvre survive, il faut que celle-ci s'intéresse vraiment à ces sourds isolés, en travaillant à leur éducation et à leur intégration sociale.

Chapitre II: 1852-1874

Les années d'incertitude

Dès la fondation de l'école montréalaise de sourds-muets, M^{sr} Bourget cherche à en assurer la continuité. Par réalisme, il conçoit que l'abbé Lagorce ne pourra pas, même avec toute sa bonne volonté, continuer seul le travail qu'il a amorcé. De plus, un abbé isolé ne saurait recruter et former le personnel nécessaire à l'enseignement aux sourds. L'évêque sait également que l'État ne voudra probablement pas assumer les coûts d'opération de l'Institution, comme c'est le cas aux États-Unis. C'est pourquoi il se met à la recherche d'une communauté religieuse qui permettrait d'assurer la continuité de l'oeuvre tout en trouvant les moyens d'assurer son financement.

Certaines communautés de l'époque possèdent des institutions d'enseignement aux sourds en Europe et elles pourraient fournir les sujets nécessaires à l'oeuvre montréalaise naissante.¹ Le refus de la communauté de Sainte-Croix entraîne cependant Lagorce vers une communauté qui ne possède aucune expérience préalable de l'enseignement aux sourds, les Clercs de Saint-Viateur. Ce fait joue contre Lagorce au début, parce que la communauté des C.S.V. ne s'intéresse pas suffisamment aux sourds et à tout ce que leur éducation suppose de connaissances pédagogiques spécialisées. Cependant, la venue d'un sourd au noviciat du P. Querbes en 1855 tourne la boussole en faveur de l'Institution.

¹ C'est d'ailleurs vers ces communautés que M^{sr} Bourget lance tout d'abord un appel (par exemple, les Frères des Écoles Chrétiennes à Saint-Étienne). Cependant, les troubles de 1848 ont dérangé le recrutement et ces communautés sont incapables de fournir les sujets désirés. Voir la correspondance entre Ignace Bourget et le F. Philippe en 1850. ACSVM, P9, 1B, «Fondation, 1846-1851».

Rappel historique sur les Clercs de Saint-Viateur

La communauté des Clercs de Saint-Viateur (C.S.V.) est fondée en 1831 à Vourles, près de Lyon, par l'abbé Louis Querbes.² Le fondateur cherche à répondre à deux lacunes qu'il perçoit dans la région. Tout d'abord, il veut fournir des auxiliaires au clergé séculier travaillant dans des paroisses rurales pour les aider dans le service pastoral; ensuite, il désire former des éducateurs pour les jeunes, surtout les plus démunis. Il constate en effet un besoin criant de tels éducateurs dans la région lyonnaise. Ces objectifs donnent une certaine polyvalence aux C.S.V., puisque les deux problèmes auxquels veut répondre le P. Querbes se présentent un peu partout. Ceci amène les Clercs de Saint-Viateur à essaimer très rapidement. Aux États-Unis, les C.S.V. essaient dès 1841 de s'implanter à Saint-Louis du Missouri, mais cette tentative échoue par manque de support diocésain.³

Leur arrivée au Canada est un peu plus tardive. M^{sr} Bourget s'est lié d'amitié avec le P. Querbes en 1841, lors de son premier voyage en Europe. L'évêque ne peut cependant pas ramener de sujets de sa communauté lors de ce premier voyage, puisque les effectifs viatoriens sont alors trop restreints pour permettre de nouvelles fondations. Les premiers C.S.V. n'arrivent donc au Canada qu'en 1847, lors du deuxième voyage du prélat en Europe. Les trois frères fondateurs s'installent alors au village d'Industrie (aujourd'hui Joliette) et prennent la responsabilité du collège industriel de l'endroit, fondé par Barthélémy

² Leur approbation diocésaine remonte au 3 novembre 1831, mais leurs statuts ne sont approuvés par l'autorité romaine que le 21 septembre 1838 et les lettres apostoliques arrivent à Vourles le 31 mai 1839. Pierre Robert, *Vie du Père Louis Querbes, fondateur de l'Institut de Saint-Viateur (1793-1859)*, Bruxelles, Albert Dewit, 1922, pp. 176 et 286.

³ Deux des quatre missionnaires qui ont été envoyés à Saint-Louis voyageront jusqu'à Joliette en 1847, afin de travailler avec leurs nouveaux confrères canadiens. Antoine Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, tome I, 1847-1897, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1947, pp. 38 ss.

Joliette l'année précédente. Dès lors, les C.S.V. établissent leur administration locale et leur noviciat tout près du collège. Au retour de l'abbé Lagorce d'Europe en 1852, l'Institution des Sourds-Muets s'établit dans ce noviciat pendant près d'un an, en attendant que l'édifice du Mile-End soit terminé.

Une fois installés au Canada, les Clercs de Saint-Viateur diversifient rapidement leurs activités éducatives. Entre 1847 et 1870, ils prennent en charge 27 projets éducatifs dans 24 localités, en plus d'assumer la cure de cinq paroisses. Certains de leurs projets connaissent une existence fort courte, victimes de rivalités paroissiales ou de manque d'argent. Après quelques années, les activités des Clercs se stabilisent pendant que la communauté canadienne s'organise et que leurs effectifs s'accroissent. En 1870, les C.S.V. possèdent encore 20 des 33 institutions et paroisses qu'ils ont fondées ou prises en charge.⁴ Ils enseignent aux cours primaire, classique et commercial et, depuis 1852, aux sourds.

Les Clercs de Saint-Viateur à l'Institution des Sourds-Muets

Avant leur prise en charge de l'école de l'abbé Lagorce, les C.S.V. ne possèdent aucune expérience particulière de l'enseignement aux sourds.⁵ À cause de cette inexpérience initiale des religieux, l'avenir de l'Institution demeure précaire avant 1855, les Clercs n'ayant personne qui soit capable d'enseigner aux sourds. Les pionniers de l'Institution sont formés «sur le tas» par l'abbé Lagorce, dont la formation est elle-même rudimentaire. Les premières

⁴ Voir Gabriel Dussault et Gilles Martel, *Charisme et économie. Les cinq premières communautés masculines établies au Québec sous le Régime anglais (1837-1870)* Département de sociologie, Faculté des Sciences Sociales, Université Laval, Collection «Rapport de recherches», n° 17, 1981, pp. 25-6.

⁵ Le P. Querbes avait failli prendre en charge l'Institution de sourds de Saint-Étienne en 1837, mais ne l'a pas fait, probablement par manque d'effectifs. Pierre Robert, *op. cit.*, pp. 253-54.

années de l'Institution se vivent donc dans l'incertitude, puisque rares sont les C.S.V. qui se montrent disposés à acquérir les connaissances nécessaires à l'enseignement aux sourds. Les divers déménagements que l'Institution subit après le retour de Lagorce en 1852 témoignent également de cet attentisme de la communauté.

L'Institution s'installe temporairement dans le noviciat du village d'Industrie pour regrouper le personnel des Clercs de Saint-Viateur, lequel n'est pas particulièrement nombreux en ces années de pionniers.⁶ Ainsi, les quelques religieux qui enseignent aux sourds ne s'y consacrent pas entièrement, mais participent aussi aux autres activités éducatives de la communauté. Dans l'esprit des dirigeants de la communauté, cet arrangement doit bénéficier aux deux groupes:

«Mr Lagorce [...] établir[a], pour cette année, l'École des Sourds-Muets à la Maison-Mère même, mesure qui exempte les dépenses, fortifie le Noviciat, donne deux sujets actifs de plus à nos corps enseignants, et procure aux Sourds-Muets l'avantage de profiter de nos commencements d'ateliers.»⁷

Contrairement aux prévisions du P. Lahaye, cette situation n'avantage pas les sourds, puisque leurs maîtres ne peuvent leur accorder toute l'attention dont ils auraient besoin. Ne serait-ce de l'acharnement de Lagorce, les C.S.V. laisseraient peut-être tomber l'enseignement aux sourds. Sans lui fournir beaucoup d'encouragement et de ressources, ils permettent tout de même à Lagorce de continuer son projet.

⁶ Ceci ne plaît pas particulièrement au F. Étienne Champagneur, le supérieur local et maître des novices, qui désire mener une vie plutôt érémitique dans le noviciat. Pendant la période où l'Institution y loge, il installe ses quartiers au collège, question de fuir les petits sourds qui troublent sa quiétude. Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 234.

⁷ ACSVM, P9, 1B, François-Tharaise Lahaye à Ignace Bourget, 9 septembre 1852. Cet établissement à l'Industrie est également motivé par l'état inachevé de l'édifice du Côteau Saint-Louis et par le manque de ressources pour le compléter à la suite de l'incendie de Montréal, en 1851. Antoine Bernard, *loc. cit.*

Les Clercs de Saint-Viateur tiennent compte de la nécessité de faire bénéficier ces élèves des ateliers du noviciat. Les sourds leur fournissent de la main-d'oeuvre en même temps qu'ils bénéficient des installations des ateliers pour apprendre un métier. Ces ateliers, comprennent «une cordonnerie, une reliure et un tour pour le bois et le cuivre qui occuperont utilement [l]es élèves durant le temps des travaux manuels.»⁸ Néanmoins, comme pour l'enseignement académique, le problème de la disponibilité de maîtres capables d'enseigner un métier aux sourds ne tarde pas à se présenter. En effet, bien peu de C.S.V. désirent se consacrer à l'enseignement professionnel.⁹ L'enthousiasme de Lagorce pour la communauté décline rapidement lorsqu'il constate ce manque de volonté.

Cet embryon d'Institution produit tout de même des fruits avant même d'être solidifié. En 1852, M^{re} Bourget conçoit le projet de fonder une institution pour les sourdes-muettes, et deux soeurs de la Providence répondent à son appel. Elles se rendent à l'Industrie pour y être formées par le P. Lagorce, avant d'aller poursuivre leur formation à l'Institution protestante de New York et d'ouvrir leur école à la Longue-Pointe. Cette institution pour les filles complète le projet éducatif de Bourget pour les sourds.¹⁰

L'école des sourds de Lagorce déménage par la suite du noviciat au presbytère de l'Industrie le 5 mars 1853. Ce déménagement s'impose apparemment à cause des problèmes de cohabitation des sourds avec le noviciat. Les sourds continuent par la suite leurs

⁸ ACSVM, P9, 1B, Irénée Lagorce à Louis Querbes, 28 septembre 1852.

⁹ ACSVM, P9, 1B, Joseph Larocque à Ignace Bourget, 11 mars 1855.

¹⁰ Voir Antoine Bernard, *op. cit.*, pp. 235-6. L'Institution des Sourdes-Muettes, bien que semblable dans ses efforts à celle que cette thèse étudie, ne fera pas l'objet d'attention spécifique dans le texte. Nous aurions voulu entreprendre des recherches pour établir des parallèles qui auraient pu être intéressants entre les deux institutions (qui s'unissent en 1968 pour former l'Institut des Sourds de Montréal), mais les archives des Soeurs de la Providence étaient en déménagement et auraient été disponibles trop tard pour cette thèse.

pérégrinations et s'installent, en août de la même année 1853, dans leur édifice du Côteau Saint-Louis, dont l'aménagement a entretemps été terminé grâce à la charité publique.¹¹ En s'installant au Côteau Saint-Louis, les Clercs de Saint-Viateur prennent en même temps la charge de l'école primaire et de la desserte du Côteau. Ceci divise une fois de plus leurs énergies et contribue à accroître l'insatisfaction de Lagorce.

Le sort de l'Institution à ce moment paraît pour le moins incertain. Si Lagorce désire toujours accorder toute son attention à l'enseignement aux sourds, en tant que religieux soumis à l'obéissance, il est contraint de se plier aux priorités de la congrégation, pour laquelle l'Institution, malgré ses besoins spéciaux, n'est qu'une école comme les autres. Selon Lagorce, la communauté ne consacre pas suffisamment d'énergie à former des maîtres compétents dans l'enseignement des sourds, ce qui le «dégoute» de la vie viatorienne. Il demande donc d'être relevé de ses vœux, disant qu'«il ne trouve pas de dévouement pour son oeuvre chez les Clercs de St-Viateur; il trouve que les sujets aspirent maintenant à la prêtrise, et dédaignent les ateliers qu'il croit devoir être joints à la Classe des Sourds-Muets»¹² Dans sa demande, Lagorce invoque son désir de partir à la recherche d'une communauté qui serait plus apte à s'intéresser à l'enseignement aux sourds et qui se plierait aux exigences pédagogiques de cet apostolat.¹³

À l'époque, M^{sr} Joseph Larocque, qui administre le diocèse pendant le troisième voyage de M^{sr} Bourget en Europe, perçoit le problème autrement; il voit Lagorce comme

¹¹ *Ibid.*, p. 235.

¹² ACSVM, P9, 1B, Joseph Larocque à Ignace Bourget, 11 mars 1855.

¹³ En fait, il voulait solliciter son entrée à la Communauté de Sainte-Croix qui l'avait originalement refusé en 1851. *Ibid.*

un incapable. Son opinion est peut-être motivée par le comportement fort peu louable de l'abbé lors de la Crise de 1837.¹⁴ Selon Larocque, le fait que Lagorce n'a su attirer qu'une dizaine d'élèves depuis la fondation de l'école prouve son incompétence pour ce travail. À la décharge de l'abbé, il faut considérer les déménagements multiples ainsi que le manque de soutien de la part des C.S.V., qui font probablement autant de tort au recrutement de l'école que l'«incompétence» du maître. M^{re} Larocque dénonce également le manque de formation des professeurs nommés à l'Institution et affirme que ceci affecte défavorablement les chances de l'école d'obtenir quelque support que ce soit du gouvernement.¹⁵

Une lueur d'espoir: Le Frère Jean-Marie-Joseph Young (1856-1863)

La relève à l'Institution sera assurée par un concours de circonstances en Europe qui s'avère fort heureux pour les Clercs de Saint-Viateur. En effet, en 1854, un professeur sourd de l'école de Soissons, Jean-Marie-Joseph Young,¹⁶ demande son agrégation à la communauté des Clercs de Saint-Viateur.¹⁷ Le P. Querbes voit là une chance de sauver l'Institution canadienne chancelante et il accepte le postulant. M^{re} Bourget, alors en voyage

¹⁴ Rappelons que Lagorce avait abandonné sa cure de Saint-Denis lors de l'insurrection des Patriotes. (voir chapitre I, p. 24, note 37).

¹⁵ *Ibid.* Il faut noter que le gouvernement octroie une pension de £150 (600\$) par année à l'Institution depuis 1853. Jean-Baptiste Meilleur, *Mémorial de l'Éducation au Bas-Canada*, 2^e éd, Québec, Léger-Brousseau, 1876, p. 219 et ACSVM, P9, 2B, correspondance Irénée Lagorce - Ignace Bourget - J.H. Jobin, 15 octobre-14 novembre 1852.

¹⁶ L'orthographe utilisée ici pour son nom est celle que le *Dictionnaire biographique du Canada* ainsi que l'*Annuaire* des Clercs de Saint-Viateur ont adoptée. Néanmoins, le F. Young était de naissance alsacienne et portait le nom allemand de Jung. L'épellation de son nom varie d'ailleurs d'après les sources. La plus étrange est celle qu'emploie Jean-Baptiste Meilleur dans le *Mémorial de l'Éducation*, où il affirme à tort que le frère William Young est de naissance anglaise. *op. cit.*, p. 220

¹⁷ *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur*, n° 7, 1898, p. 114.

en Europe pour aller assister à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception à Rome, rencontre le jeune novice et lui présente dans une longue lettre le travail qu'il aura à accomplir au Canada. À l'origine, Young doit diriger l'école avec Lagorce, mais les espoirs du prélat dans la survie de l'Institution reposent surtout sur le jeune religieux sourd, plutôt que sur l'abbé.¹⁸ Le F. Young quitte l'Europe en octobre 1855.

L'arrivée du F. Young à Montréal, en janvier 1856, donne le dynamisme nécessaire à la continuité de l'Institution. En effet, par sa propre condition et par sa formation, le F. Young ne peut être employé que pour l'enseignement aux sourds. S'il existe une raison pour la prise en charge définitive de l'Institution par les Clercs de Saint-Viateur, c'est la présence de ce sourd alsacien dans la communauté canadienne. Avant sa venue, les Clercs considèrent l'Institution en tant qu'école comme les autres; cependant, la présence et l'enthousiasme de ce religieux donnent l'exemple et conduisent d'autres membres de la communauté à consacrer leurs efforts au seul enseignement aux sourds.¹⁹ Grâce aux efforts du F. Young, la communauté développe un réel désir de faire survivre cette école au charisme particulier. L'Institution acquiert ainsi un dynamisme propre à l'intérieur des oeuvres des C.S.V., et son personnel se stabilise de plus en plus.

Dès le mois de janvier 1856, le F. Young fournit à l'Institution montréalaise son premier véritable programme d'enseignement. La dizaine d'années d'expérience du religieux dans l'éducation des sourds en France donne un élan à cet enseignement au Canada. Son

¹⁸ ACSVM, P9, 2B, «Administration provinciale, 1852-1856», Ignace Bourget à J.-M. Young, 15 octobre 1855.

¹⁹ L'un de ces religieux, le F. Alfred Bélanger, entré au noviciat en 1854, consacre près de 40 ans de sa vie aux sourds, dont 31 comme directeur de l'Institution.

programme, publié par certains journaux de l'époque, se divise en trois parties: la première englobe les rudiments de l'écriture, de la grammaire et des connaissances religieuses; la seconde se compose d'exercices de lecture et de diverses matières scolaires, puis la troisième aborde des notions plus avancées d'histoire et de grammaire. Cette troisième partie comprend aussi une formation pratique; par exemple, la tenue de livres. Ce programme se déroule sur cinq ans et l'âge minimum d'entrée des élèves est fixé à dix ans.²⁰

Dès cette première année de réorganisation, le P. Lagorce s'éclipse de l'histoire de l'Institution. En effet, au mois de février 1856, il quitte l'Institution et la direction revient entièrement aux Clercs de Saint-Viateur.²¹ Il retourne au clergé séculier en août 1856, tente de s'agréger à la congrégation de Sainte-Croix, puis entre à la Trappe de Sainte-Justine-de-Langevin, où il meurt le 23 février 1864.²²

L'Institution change également de domicile à l'automne de la même année 1856. Après deux ans au Côteau Saint-Louis, l'Institution déménage à Chambly, dans l'ancien Collège Saint-Pierre que les Clercs ont vainement tenté de raviver à la demande de l'évêque de Montréal. On pense alors pouvoir former les sourds au travail de la terre, ce qui leur permettrait de gagner leur vie sans devoir quitter leurs familles, puisqu'un bon nombre d'entre eux provient du milieu rural. Cet essai ne dure cependant pas très longtemps, puisque

²⁰ ACSVM, P9, 3B, «Administration provinciale, 1856-1863», J.-M. Young à Louis Querbes, 4 janvier 1856. Cette annonce fut publiée par *La Minerve* et *La Patrie*.

²¹ Lagorce n'a jamais fait de profession perpétuelle chez les Clercs de Saint-Viateur.

²² ACSVM, P9, 3B, J.-M. Young à Louis Querbes, 9 février 1856; Andrée Désilets, «Charles-Irénée Lagorce.» *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. IX, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, p. 499, Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 241. ACSVM, P9, 3C, «Administration locale, 1856-1863», copie du certificat d'inhumation.

l'Institution revient au Côteau Saint-Louis l'année suivante.²³ La série de déménagements de cette période d'incertitude était terminée: l'I.S.M. reste enfin au Côteau jusqu'en 1921. Est-ce à dire qu'en 1857 elle a trouvé la stabilité dont elle a besoin? La succession des directeurs jusqu'en 1863 laisse suggérer au contraire que tout n'est pas réglé et que les C.S.V. ne savent toujours pas à qui confier la direction de l'oeuvre.²⁴ L'Institution se trouve néanmoins sur la bonne voie, dorénavant pourvue d'un édifice définitif et d'une structure d'enseignement qui s'organise.

En 1856, M^{re} Bourget fait paraître sa *Circulaire au sujet des Sourds-Muets*, qui résume les notes qu'il a prises entre autres à l'Institution Forestier, à Lyon.²⁵ Cette circulaire s'adresse aux curés des diverses paroisses du Canada-Est afin qu'ils s'en inspirent pour convaincre leurs paroissiens de la nécessité d'éduquer les sourds, et à susciter des dons pour l'Institution naissante. L'évêque y montre à la fois l'importance de l'enseignement aux sourds pour l'intégration de ceux-ci à la société dominante et la faisabilité de cette éducation. Ainsi, il présente deux objectifs à l'éducation du sourd: leur permettre de devenir de «bons chrétiens», ce qui en fera ensuite de «bons citoyens», bien intégrés à la société.²⁶

²³ Dès 1850, Mgr Bourget affirme son désir d'établir une école d'agriculture pour les sourds, en plus des ateliers. L'emplacement de l'Institution à Montréal ne favorise pas cet établissement. Ignace Bourget, «Mandement d'institution de l'hospice du Saint-Enfant-Jésus pour les Sourds-Muets», *Les Mélanges Religieux*, Vol. XIII, n° 67, 7 mai 1850, p. 259. Voir Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 204.

²⁴ Entre 1856 et 1863, il y a cinq directeurs différents. Cependant, en 1863 s'amorce le directorat du F. Alfred Bélanger, qui s'étendra jusqu'en 1900, sauf pour les années 1884-1895.

²⁵ M^{re} Ignace Bourget, *Circulaire de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal au sujet des Sourds-Muets*, Montréal, Louis Perrault, 1856, 16 p. Cette circulaire constitue aujourd'hui l'un des rares documents de cette époque qui ait survécu jusqu'à nos jours, ceci excluant, bien entendu, les diverses lettres à la maison-mère en France et au Provincial, qui ont aussi été conservées. Cependant, même cette documentation est bien maigre pour la période 1855-74.

²⁶ *Ibid.*, p. 15.

Cette éducation, qui demande un investissement en capitaux pour entretenir une école et payer les maîtres, implique d'abord la responsabilité de l'Église et de la charité publique. Elle requiert aussi la générosité de l'État, puisque le gouvernement bénéficie tout autant que l'Église de cette éducation qui transforme les sourds en de bons citoyens respectueux des lois. M^{sr} Bourget fait ici allusion au besoin d'augmenter la contribution de l'État à l'oeuvre. Qu'il suffise de rappeler le maigre 150 £ que le gouvernement consacre annuellement à l'Institution pour comprendre l'appel que lui lance l'évêque.

Pour marquer davantage les besoins et l'importance de cette éducation pour le développement de la société catholique canadienne et stimuler par là la générosité de ses pasteurs et des fidèles, Bourget souligne la situation enviable des institutions d'enseignement aux sourds au sud de la frontière.

Le Protestantisme compte, aux États-Unis, de florissantes Institutions, pour l'instruction de ces êtres si disgraciés de la nature; et il a même ses Églises, pour leur enseigner ses erreurs. Le catholique Canada n'aurait-il pas aussi et des écoles, et des Églises, pour propager ses éternelles vérités, dans une classe si intéressante de la société religieuse?²⁷

La circulaire de M^{sr} Bourget constitue la dernière intervention du diocèse en faveur de l'I.S.M. avant la crise de 1904; entre-temps, les Clercs de Saint-Viateur assurent seuls ce rôle de publicité et de cueillette de fonds.

Au cours de la période 1856-1863, l'I.S.M. se transforme d'un projet plus ou moins vague d'école pour les sourds, sans organisation et sans avenir certain, en une Institution stable, structurée et assurée d'un avenir plus ou moins prospère. C'est à tout le moins ce

²⁷ *Ibid.*, p. 16. En 1851, aux États-Unis, il y a 13 écoles pour les sourds, enseignant à 1 100 élèves, selon Henry Barnard, *Tribute to Gallaudet*, Hartford, Brockett & Hutchinson, 1852 p. 99. En 1876, il y a 49 institutions qui enseignent à un total de plus de 5 010 élèves. *American Annals of the Deaf*, vol. 22, n° 1, January 1877, pp. 54-57.

que nous pouvons déduire des sources postérieures à cette époque, même si la documentation à propos de tout ce qui s'y est produit durant ces années charnières fait défaut.²⁸ La nomination d'Alfred Bélanger comme supérieur de l'Institution en 1863 apporte des changements considérables à cette situation. Sous sa direction, l'Institution connaît une poussée de croissance et développe des structures administratives plus complexes.

Ici, un parallèle avec l'Institution des sourdes-muettes et le développement de son organisation par les Soeurs de la Providence aiderait à mieux comprendre les facteurs à la fois sociaux et religieux qui mènent à la stabilisation de l'Institution masculine. Une telle étude des deux institutions pourrait apporter des réponses à bien des questions: L'Institution des sourdes-muettes a-t-elle connu le même genre de période de flottement et d'incertitude?²⁹ En quoi la présence de l'une des deux institutions a-t-elle aidé au développement de l'autre? Même si, dans les fonds consultés, la documentation manque, nous savons que les deux institutions partagent leurs expériences respectives. Après tout, elles ne sont pas très éloignées l'une de l'autre après le déménagement de l'Institution des sourdes-muettes de la Longue-Pointe à la rue Saint-Denis en 1864.³⁰ Il est donc probable que ce partage d'information contribue à leur développement mutuel.

²⁸ Les archives montréalaises des Clercs de Saint-Viateur contiennent peu de documents de cette époque dans le fonds de l'Institution. L'organisation de la communauté était alors embryonnaire, et les documents qui nous sont parvenus sont surtout les lettres envoyées au diocèse de Montréal ou encore à la direction générale de la Communauté. La documentation se fait plus abondante à partir de 1874 environ, alors qu'un conseil d'administration se forme et qu'il conserve des archives de façon plus constante.

²⁹ C'est ce que laisse supposer l'histoire religieuse de l'époque, puisque tout le diocèse de Montréal s'organise sous la vigoureuse houlette de Bourget.

³⁰ Une preuve de ces liens de communication se trouve dans le Rapport de l'Institution des Sourds-Muets pour 1875, où l'auteur consacre deux pages à l'Institution des Sourdes-Muettes. Alfred Bélanger, *Premier rapport annuel de l'Institution catholique des Sourds-Muets*, Montréal, Institution des Sourds-Muets, 1875, pp. 13-14.

Le Frère Alfred Bélanger et l'incorporation de l'Institution (1863-1874)

L'arrivée du F. Bélanger à la direction de l'Institution marque une période d'expansion pour cette école, comme le montre sa première tâche: la résurrection des ateliers pour les élèves, en 1863. L'Institution crée alors trois ateliers devant permettre au sourd d'acquérir des habiletés manuelles afin qu'il puisse éventuellement gagner sa vie.³¹ Ils visent ainsi l'intégration économique du sourd dans la société, autant que l'enseignement cherche à assurer son intégration civique et morale. Ces ateliers s'installent originalement dans les murs mêmes de l'Institution avant d'obtenir leur édifice particulier en 1871.

D'un autre côté, le personnel de l'Institution se stabilise et s'accroît. En 1867, un second frère sourd vient joindre ses efforts à ceux du F. Young. Il s'agit du F. Auguste-Benjamin Groc, qui enseignait à l'école des sourds-muets de Marseille depuis 1862. Un Clerc de Saint-Viateur français le détourne d'un projet d'enseignement en Algérie pour le diriger vers le Canada afin d'aider le F. Young. Il entre en communauté au noviciat de Vourles en 1866 et prononce ses premiers vœux en 1869. Il enseigne par la suite à l'Institution montréalaise jusqu'à sa mort en 1915.³² Son arrivée contribue aux efforts de consolidation entrepris par les frères Bélanger et Young.

D'autre part, le F. Bélanger devient prêtre le 27 avril 1873 afin de suppléer à l'abandon de la cure du Mile-End par les Clercs de Saint-Viateur l'année précédente. À ce moment, les sourds et les religieux de l'Institution se trouvent sans confesseur, et les C.S.V.

³¹ Ce sont les ateliers de cordonnerie, de reliure et d'imprimerie. [Jean-Baptiste Manseau], *Notices historiques sur l'Institution catholique des Sourds-Muets pour la province de Québec*, Montréal, Institution des Sourds-Muets, 1893, p. 13. Le chapitre cinq sera consacré à une étude plus en détail l'évolution de ces ateliers.

³² «Frère Auguste-Benjamin Groc» [notice biographique], *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur*, n° 24, Montréal, Institution des Sourds-Muets, 1915, pp. 338-39 et 342.

ne peuvent pas exiger du curé de la paroisse du Mile-End, membre du clergé séculier, qu'il sache communiquer avec les sourds.³³ Après 1873, les directeurs de l'Institution sont toujours ordonnés et, avant 1920, il arrive souvent qu'ils soient les seuls prêtres de toute la maison; il semble que la communauté a d'autres usages pour ses prêtres que de les envoyer enseigner aux sourds.

Si l'Institution se stabilise graduellement, en même temps que le nombre d'élèves s'accroît durant ces années, le nouveau directeur doit régler un certain nombre de problèmes afin de consolider la situation juridique et financière de l'Institution. Il lui est d'abord nécessaire d'augmenter les revenus de l'I.S.M., puisque l'octroi gouvernemental annuel s'avère nettement insuffisant pour répondre aux besoins, surtout avec un nombre croissant d'élèves. L'Institution fait également face à une situation juridique ambiguë: son terrain appartient toujours au «donateur», le D^r Pierre Beaubien, et son édifice, à l'évêché qui l'a fait construire. Si les Clercs de Saint-Viateur constituent le personnel de l'Institution, ils ne peuvent cependant prendre aucune décision majeure concernant l'aménagement de l'école sans consulter l'évêché. D'autre part, le type d'instruction qu'ils fournissent demande une organisation distincte de celle de la province canadienne des C.S.V., puisque les professeurs de l'Institution doivent s'y fixer plus longtemps pour perfectionner leur art.

Alfred Bélanger travaille à résoudre ces divers problèmes. La solution? Incorporer l'Institution comme personne civile distincte de l'administration provinciale des Clercs de

³³ La desserte du Mile-End avait originalement été donnée aux C.S.V. parce que la chapelle de l'Institution était aussi le lieu du culte. Après la construction de l'église sous le P. François-Tharaise Lahaye en 1857-58, les C.S.V. en conservèrent la charge parce que le Séminaire ne voulait pas s'en charger. Antoine Bernard, *op. cit.*, pp. 243 et 328-29; ACSVM, P9, 4B, «Administration provinciale, 1863-1884», Ignace Bourget à Étienne Champagneur, supérieur provincial des C.S.V., 22 mars 1867.

Saint-Viateur. Selon le directeur, une telle mesure s'impose afin de rendre l'Institution propriétaire de son édifice et de ses terrains. De plus, la création d'une administration spéciale et indépendante pour l'Institution, séparée de celle de la Province canadienne, lui permettra de retirer directement l'octroi gouvernemental, plutôt que de passer par l'administration provinciale des C.S.V. L'incorporation évitera également les malentendus quant aux legs faits à l'Institution. Enfin, cette mesure doit exempter de taxes les élèves parce qu'ils fréquenteront une institution à charte.³⁴

L'Incorporation de l'Institution catholique des sourds-muets pour la province de Québec a lieu le 28 janvier 1874. Du point de vue d'un historien, l'incorporation possède un avantage supplémentaire, puisqu'elle suscite la rédaction de quatre «rapports annuels», aujourd'hui fort utiles pour la recherche. Ces rapports résument les activités de l'Institution à l'époque de leur rédaction, tout en plaidant constamment pour une augmentation de l'octroi gouvernemental annuel.³⁵ Cette incorporation montre que l'école, à cette époque, est déjà assise sur des bases suffisamment solides pour que son avenir soit assuré, à tout le moins à moyen terme. Elle montre également la volonté ferme des Clercs de Saint-Viateur de faire progresser l'oeuvre. Peut-être ont-ils eux aussi été gagnés au vent de réformes sociales qui balayait l'Occident en cette fin de XIX^e siècle.

À la même époque apparaît la première institution québécoise pour les sourds protestants, l'Institut Mackay. Sa fondation à Montréal en 1870, confirme l'importance

³⁴ ACSVM, P9, 6B, «Administration provinciale, 1885-1895», Alfred Bélanger à Charles Ducharme, supérieur provincial, 9 décembre 1894.

³⁵ ACSVM, P9, 1B, dossier 3, «documents finaux», incorporation par l'acte 37 Vic, ch. 39, 1874, p. 105. *Les Rapports annuels*, qui n'avaient d'annuel que le nom, sont tous publiés lorsque Alfred Bélanger est à la tête de l'Institution, en 1875, 1878, 1882 et 1900.

qu'accorde la classe fortunée à l'éducation des sourds comme oeuvre philanthropique. Cette importance accrue se reflète aussi dans l'augmentation des subventions accordées par le gouvernement à l'Institution catholique après son incorporation. En 1774, en effet, elle reçoit un octroi de 1 500\$, en plus de 900\$ en subventions additionnelles pour ses 75 élèves. Cette même année, l'Institution des sourdes-muettes bénéficie de 1 980\$ pour 120 élèves, alors que l'Institut MacKay se voit octroyer 1 000\$ pour 20 élèves. Évidemment, le P. Bélanger ne peut alors s'empêcher de souligner cette aberrante disproportion des crédits alloués aux institutions catholiques par rapport à ceux consentis à l'Institution protestante. Il dresse aussi un parallèle défavorable entre la situation de l'éducation aux sourds au Canada et celle des États-Unis, où l'éducation des sourds est presque entièrement défrayée par les gouvernements des États.³⁶

L'incorporation ne suffit pas pour augmenter les revenus de l'Institution. Il faut pour ce faire que l'école se taille une niche dans les milieux philanthropiques. Le directeur s'assure ainsi que l'Institution soit connue des différentes élites. Par exemple, après avoir visité l'Institution en 1873, la Comtesse de Dufferin se dit fort impressionnée par l'enseignement qui s'y fait, surtout l'enseignement oral.³⁷ Cette visite, bien qu'efficace pour publiciser l'oeuvre des sourds-muets catholiques, ne lui rapporte pas de dividendes immédiats. En cette matière, le P. Bélanger connaît plus de succès en invitant le Premier

³⁶ L'Institution des Sourds-Muets reçoit 32,00 \$ par élève, l'Institution des Sourdes-Muettes, 16,50 \$ et l'Institution MacKay, 50,00 \$. Le P. Bélanger ne critique toutefois pas la différence entre les institutions catholiques masculine et féminine. Alfred Bélanger, *op. cit.*, p. 6.

³⁷ L'Institution commence en 1870 à donner l'enseignement oral aux élèves qui en sont capables. ACSVM, P9, 4B, «Administration, 1863-1884», «Adresse à la comtesse de Dufferin» et [J.-B. Manseau], *op. cit.*, pp. 14-15.

Ministre Charles Boucher De Boucherville, qui portait un intérêt particulier à l'éducation, à venir constater lui-même l'enseignement qui se fait entre les murs de l'Institution. Sa visite, le 29 décembre 1874, vaut à l'Institution une augmentation de la subvention annuelle consentie par le Parlement de 1 500 à 5 000 \$ en 1876.³⁸ Le succès des spectacles publics donnés par les élèves lors de ces visites favorise l'usage fréquent de ce moyen de publicité. De telles prestations deviennent partie intégrante de la vie de l'Institution à partir des années 1870. En faisant ainsi connaître l'I.S.M., les Clercs espèrent susciter les dons des philanthropes et du gouvernement.

La période s'étendant de 1852 à 1874 constitue donc une période charnière pendant laquelle se décide vraiment le sort de l'Institution. La prise en charge de l'école naissante par les Clercs de Saint-Viateur fait espérer que le projet de l'abbé Lagorce dure. En effet, seule une communauté religieuse peut assurer la continuité d'une telle institution, fournissant des sujets formés et à peu de frais dans une province qui n'est pas tellement intéressée à payer pour les services sociaux et éducatifs. Cependant, la venue d'un frère sourd, le F. Young, est l'événement qui assure vraiment la durabilité de l'intérêt des Clercs de Saint-Viateur dans leur apostolat auprès des sourds montréalais. En effet, les frères Young et Bélanger permettent à l'Institution de passer du statut d'une fondation parmi tant d'autres à celui d'une fondation fort spéciale, avec son charisme particulier. Les besoins particuliers de l'Institution en termes de formation du personnel transforment aussi les Clercs qui y travaillent en une communauté dans la communauté. Les frères assignés à l'Institution le

³⁸ Antoine Bernard, *op. cit.*, pp. 417 et 419.

sont généralement pour longtemps, ceci se reflétant dans la longévité des mandats des directeurs après 1863.³⁹

Cet état religieux particulier est consacré dans le statut juridique indépendant de l'Institution à partir de son incorporation en 1874. Cette incorporation marque un tournant dans l'administration de l'Institution, qui devient de plus en plus autonome face à la communauté. L'incorporation peut également être considérée comme le tremplin qui donne à l'Institution les moyens nécessaires pour mûrir, grandir et parvenir à l'âge adulte. Le dernier tiers du XIX^e siècle témoigne également d'un intérêt croissant pour les services sociaux chez les élites. Le développement et la consolidation de l'Institution catholique des sourds-muets en même temps que la création d'une institution protestante à Montréal montrent l'importance croissante de cette préoccupation dans les milieux philanthropiques.

³⁹ Le P. Bélanger sera directeur de 1863 à 1900, sauf de 1884 à 1895; le P. Michel Cadieux de 1900 à 1936 et le P. Lucien Pagé de 1936 à 1947.

Chapitre III: 1874-1900

Consolidation de l'oeuvre

D'un établissement ne jouant qu'un rôle secondaire dans la vie des Clercs de Saint-Viateur canadiens, l'I.S.M. devient, après son incorporation, un centre important pour la communauté et un objet de fierté. Au cours des années 1874 à 1900, l'Institution se dote de nouveaux moyens d'assurer sa survie financière et de rejoindre une clientèle plus vaste. L'effort des religieux pour encourager la cohésion entre les élèves ressort particulièrement au cours de cette période, effort qui jouera un rôle dans la formation d'une culture sourde à Montréal. Deux directeurs marquent de leur empreinte cette période de développement. D'abord, le P. Alfred Bélanger continue son travail amorcé avant l'incorporation visant à consolider les appuis de l'Institution chez les philanthropes et auprès du gouvernement. D'autre part, le P. Jean-Baptiste Manseau, fortifie la vie intérieure de l'Institution, jetant les bases du développement d'une vie communautaire dynamique.

Avant d'examiner les directorats de ces deux religieux, jetons un coup d'oeil au contexte de l'enseignement aux sourds au Canada en 1874. Les C.S.V. et les Soeurs de la Providence ne sont plus les seuls à se dévouer cet enseignement au pays; à partir de 1857, d'autres institutions destinées principalement aux protestants surgissent à Montréal et dans les autres provinces. La première d'entre elles ouvre ses portes à Halifax, en 1857. Contrairement à l'Institution que cette thèse étudie, l'école néo-écossaise utilise au début une méthode inspirée de celle de la famille Braidwood, importée par l'un de ses fondateurs, un Écossais. Une seconde école voit le jour à Toronto en 1858, puis déménage à Hamilton en

1864, pour enfin s'installer définitivement à Belleville en 1870. Cette école bénéficie des largesses du gouvernement et accueille un total de 285 élèves en 1891, ce qui est considérable.¹ L'Institut Mackay, l'Institution protestante de Montréal, est fondée en 1870, grâce surtout aux efforts philanthropiques de l'élite protestante montréalaise. Enfin, une institution voit le jour à Fredericton en 1882 et une autre à Winnipeg en 1888, toutes deux grâce à une combinaison de support gouvernemental et d'efforts de charité. Il est à noter que les institutions fondées après 1870 jouissent plus souvent d'aide gouvernementale que celles qui ont ouvert leurs portes auparavant. Peut-être est-ce parce que l'enseignement aux sourds a prouvé, son utilité sociale et s'insère dans un mouvement de réforme qui s'étend à travers l'Occident.

Toutes les institutions d'enseignement aux sourds connaissent un essor considérable à partir du Congrès de Milan en 1880. De plus, les méthodes variées qui ont jusqu'alors coexisté tendent à s'uniformiser après ce Congrès, qui veut imposer l'emploi de la méthode orale pure de préférence à toute autre méthode. Ce phénomène lie les diverses institutions par un réseaux d'échanges d'information pédagogique animé par des périodiques et des publications de plus en plus nombreuses. En cette fin de XIX^e siècle, l'Institution participe à ce mouvement en se tenant au fait des nouvelles méthodes et en les mettant à l'épreuve.

¹ L'Institution catholique accueille, en 1890, 84 élèves. Les renseignements sur les diverses institutions sont tirées d'Allen Fay, ed., *Histories of American Schools for the Deaf*, Washington, D.C., The Volta Bureau, 1893, vol. III, part II, «Schools in Canada», articles LXXX à LXXXVI.

La suite du directorat du P. Alfred Bélanger (1874-1884)

La première décennie d'Alfred Bélanger comme directeur de l'Institution a surtout été marquée par une consolidation des acquis pour l'Institution et son intégration dans la vie des Clercs de Saint-Viateur. Le P. Bélanger participe activement à la vie de sa communauté. Il est des Clercs de Saint-Viateur canadiens délégués au Chapitre de 1870, à Vourles. Il profite de ce voyage en Europe pour visiter diverses institutions d'enseignement aux sourds. À son retour au Canada en 1870, il introduit la méthode articulatoire à l'Institution. De même, en 1880, lorsqu'il est appelé à prendre part au Chapitre, il profite de l'occasion pour assister au Congrès de Milan, d'où il rapporte la méthode orale pure.² Par ce moyen, il espère mieux répondre à la mission première de l'Institution d'intégrer des sourds à la société entendante. Il espère aussi par là gagner la sympathie des visiteurs de l'Institution, puisque ces enfants sourds qui parlent et lisent sur les lèvres les impressionnent beaucoup.

Après l'incorporation de l'Institution, le P. Bélanger multiplie les voyages à Québec afin de plaider l'augmentation des subsides consentis à l'école. Si la visite du Premier Ministre De Boucherville en 1874 porte fruit en entraînant l'augmentation de la subvention cette année-là, les demandes de fonds subséquentes sont reçues plutôt froidement. Ceci n'était pas exclusif à l'Institution des C.S.V.; le gouvernement québécois, sauf sous De Boucherville, s'intéresse peu à l'éducation et aux services sociaux, laissant libre cours à la charité publique et à l'Église dans ces domaines.³ Les directeurs d'institutions québécoises

² Antoine Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, tome I, 1847-1897, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1947, p. 378.

³ Contrairement aux institutions d'Halifax, Fredericton, Belleville et Winnipeg, les trois institutions montréalaises n'ont bénéficié que de très petits subsides gouvernementaux lors de leur ouverture et pour assurer leur fonctionnement. Edward Allen Fay, *loc. cit.*, *passim*.

doivent donc rivaliser d'ingéniosité pour récolter des fonds pour leurs écoles. Les quatre rapports de l'Institution que le P. Bélanger produit au cours de la période constituent autant de plaidoyers pour l'augmentation des sommes consenties par le gouvernement. Celui-ci n'augmente que très légèrement ses subsides: à la fin du XIX^e siècle, la subvention accordée à l'I.S.M. dépasse à peine 9 000 \$ annuellement. Cette somme n'est majorée qu'en 1914, et ce suite à des pressions renouvelées de l'Institution.⁴

Les efforts du P. Bélanger portent tout de même fruit, puisque l'Institution peut, en 1879, agrandir l'édifice d'origine en lui ajoutant deux étages et une aile de brique pour les ateliers. Cet agrandissement permet la tenue, l'année suivante, de la première retraite annuelle des sourds-muets, qui débute le 17 décembre 1879.⁵ Cet événement devient une tradition annuelle rassemblant les sourds à leur *Alma Mater*, faisant en sorte que les sourds apprennent à se connaître de plus en plus entre eux et tissent des liens étroits d'amitié. L'I.S.M., par cette activité, contribue à la création d'une culture sourde, bien qu'elle vise plutôt l'intégration des sourds dans la spiritualité catholique.

En 1882, l'Institution érige un nouvel édifice pour ses ateliers, relié à l'édifice principal par une passerelle au-dessus de la rue Saint-Louis. Ceci avantage les Clercs de Saint-Viateur, puisque le nouvel édifice permet le déménagement des ateliers de cordonnerie et de couture qui se trouvaient jusqu'alors au noviciat de la communauté, à Joliette. Cet

⁴ [P. Michel Cadieux, c.s.v.] *Mémoire sur l'Oeuvre des Sourds-Muets catholiques de la province de Québec*, 2 janvier 1912. À cause des travaux de construction de la nouvelle Institution sur le boulevard Saint-Laurent et des frais supplémentaires que cela engendre, le gouvernement augmente la subvention par paliers successifs de 5 000\$ par année, pendant trois années consécutives, 1914, 1915 et 1916. Par conséquent, en cette dernière année 1916, la subvention s'élève à 25 000\$. *Journal de l'Institution*, n° 106, 1900-1915, 28 janvier et 1er février 1913, pp. 326-27.

⁵ ACSVM P9, 4C, «Administration locale, 1863-1884», Circulaires du P. Alfred Bélanger aux parents, 14 avril 1879 et 30 novembre 1879.

agrandissement bénéficie aussi à l'I.S.M., puisqu'elle accueille du personnel enseignant supplémentaire: de nouveaux maîtres d'ateliers.⁶ C'est d'ailleurs sous le directorat du P. Bélanger que le personnel de l'Institution commence à s'accroître considérablement, permettant l'enseignement à une clientèle plus nombreuse.⁷ Cette croissance suscite bientôt un pressant besoin d'agrandissement ou de relocalisation de l'édifice principal.

La croissance des effectifs de l'Institution crée un problème aigu de surpopulation, qui rend précaires les conditions de vie dans l'édifice à la fin du siècle. Le Journal de l'Institution, amorcé en 1883, regorge, jusqu'au tournant du siècle, de mentions concernant les élèves ou professeurs malades. D'autre part, le D^r Armand Hudon, médecin de l'I.S.M., donne une causerie en 1895 dans laquelle il loue le travail qui se fait à l'Institution. Il profite aussi de l'occasion pour implorer la générosité du public afin de permettre aux Clercs de Saint-Viateur de relocaliser l'établissement dans un édifice plus convenable, puisque celui qu'ils occupent est devenu inapproprié aux besoins croissants de l'Institution.⁸ Ce projet doit cependant attendre 1921 avant de se concrétiser.

Signe des difficultés du travail dans ces conditions, la santé du P. Bélanger lui-même se détériore au point qu'il doit se retirer de l'Institution en 1884. Le problème de sa

⁶ Antoine Bernard, *op. cit.*, pp. 458 et 509.

⁷ En 1870, il y a 47 élèves, en 1875, 81 et en 1885, 84. Le nombre des élèves dépasse 100 en 1900. Le personnel religieux de l'Institution atteint dix sujets en 1869-70 pour ensuite augmenter lentement jusqu'en 1882, alors qu'il passe à 31, ceci incluant les ateliers et la ferme. *Ordos* de l'Institution des Sourds-Muets. Voir tableau «Institution des Sourds-Muets, effectifs, 1848-1835» en annexe du présent travail.

⁸ Armand Hudon, *Conférence sur l'Oeuvre des Sourds-Muets*, Montréal, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1895, 16 p. Voir aussi, au sujet des conditions de vie, ACSVM, P9, 7B, «Administration provinciale, 1895-1900», Armand Hudon, «Rapport sur l'état de santé et de l'hygiène de l'Institution des Sourds-Muets [...] à l'honorable secrétaire provincial de la Province de Québec, 1898-1899», 5 p., ainsi que le *Journal* de l'Institution. En 1885, Montréal est frappée par la variole (le lazaret érigé pour l'isolement de ces malades est d'ailleurs situé près de l'Institution) et cette maladie n'épargne pas l'Institution.

succession est épineux, personne dans la communauté n'étant vraiment qualifié pour le remplacer. Le procureur de l'Institution assure l'intérim de mars à juillet 1884, en attendant que la nomination de l'été 1884 désigne le P. Anthime Boucher pour un court directorat d'un an. En 1885, le P. Jean-Baptiste Manseau prend la relève, héritant d'une Institution plus solidement assise qu'au début du directorat du P. Bélanger. Le nouveau directeur tire profit de cette situation pour fortifier la vie interne de l'école.

Le directorat du P. Jean-Baptiste Manseau (1885-1895)

Jean-Baptiste Manseau entre chez les C.S.V. en 1864 et est ordonné en 1879. Il possède un tempérament quelque peu rigide et autoritaire, ce qui lui vaut plusieurs postes de direction à partir de 1866. En 1883, il figure parmi les Clercs de Saint-Viateur que la direction provinciale envoie fonder une mission à Baker City, en Orégon. Après deux ans de labeur, cet effort s'avère infructueux et les religieux reviennent au Canada. À son retour de cette mission, le P. Manseau est nommé à la direction de l'Institution des Sourds-Muets.⁹

Contrairement au P. Bélanger, il ne participe que marginalement aux activités des Clercs de Saint-Viateur durant son directorat. Par ailleurs, il ne possède pas la personnalité charismatique et diplomatique de son prédécesseur; il ne fait pas d'efforts particuliers pour ménager des appuis financiers et, par conséquent, il se rend moins souvent solliciter des fonds à Québec. Ce manque d'intérêt pour les affaires matérielles explique peut-être que, durant son directorat, l'administration du temporel de l'Institution est confiée dans une large mesure au procureur, le F. Arsène Charest. Malgré ces différences, le nouveau directeur

⁹ «Jean-Baptiste Manseau» [notice biographique] *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, Provinces d'Amérique*, n° 14, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1914, pp. 74 et 88.

continue les initiatives mises de l'avant par le P. Bélanger aux plans idéologique et pédagogique. Le P. Manseau fortifie l'Institution de l'intérieur en diversifiant les activités parascolaires des élèves et en enrichissant la vie spirituelle de la maison. Ce climat particulièrement religieux fait dire aux C.S.V. affectés à l'I.S.M. que le régime austère établi par Manseau ressemble à un «second noviciat», une période de renouvellement spirituel.¹⁰

Évolution des finances

Le procureur compense le manque d'intérêt du directeur pour les affaires financières et il use de sa créativité pour multiplier les nouvelles sources de revenus. Il compte sur des initiatives mises de l'avant par des sources privées, comme des groupes de charité, plutôt que sur le gouvernement. Par exemple, en 1889, pour permettre l'instruction des sourds pauvres de la région de Québec, un notable de l'endroit, Jean-Baptiste Thibodeau, forme un comité de citoyens sous les auspices de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Québec.¹¹ M^{sr} Elzéar-Alexandre Taschereau, qui approuve l'oeuvre, encourage les diverses paroisses du diocèse à aider le comité dans ses efforts en vue de défrayer l'éducation des enfants sourds pauvres des deux sexes de la région de Québec. L'argent récolté par l'organisation sert à financer l'éducation de ces enfants à Montréal, chez les Clercs de Saint-Viateur ou chez les Soeurs de la Providence.¹² Ce comité de Québec est le premier d'une série d'organismes extérieurs

¹⁰ *Ibid.*, pp. 77-78.

¹¹ ACSVM, P9, Spicilège B, p. 29, M^{sr}E.-A. Taschereau à J.-B. Thibodeau, 21 janvier 1889.

¹² ACSVM, P9, Spicilège C, p. 73, Alphonse Gagnon, *L'événement*, 25 janvier 1902.

à l'Institution qui voient le jour à partir de cette époque pour venir en aide aux élèves dans le besoin ou à l'Institution elle-même.

C'est aussi sous le directorat du P. Manseau que s'organisent les premiers concours de charité au profit de l'Institution. En 1886, par exemple, on fait tirer une montre afin d'encourager le public à participer au financement de l'oeuvre.¹³ Ces concours de charité n'ont tout de même pas la même ampleur que ceux qu'organise le F. Mercure à partir des années 1910 et qui monopolisent parfois les énergies de tout le personnel. Sous le P. Manseau, l'Institution se tourne résolument vers des sources de financement privées plutôt que d'attendre les bonnes grâces du gouvernement; c'est probablement la raison pour laquelle ce directeur ne publie aucun rapport officiel.

Le P. Manseau désire néanmoins que l'Institution se fasse connaître afin de susciter les dons. Comme d'autres écoles des Clercs de Saint-Viateur, l'I.S.M. profite de l'exposition internationale de Chicago en 1893 pour ce faire, y exposant des travaux d'élèves, pour lesquels elle remporte même une médaille. Il est probable que des membres du personnel de l'Institution profitent de leur présence dans cette ville pour assister au congrès des éducateurs de sourds qui s'y tient cet été-là. À l'occasion de l'exposition et du congrès, le Volta Bureau, un organisme qui a pour mission de promouvoir l'éducation des sourds, demande à toutes les écoles de sourds de contribuer à un ouvrage compilation d'Edward Allen Fay, *Histories of American Schools for the Deaf*, en envoyant un article.¹⁴ Le directeur rédige donc un résumé de l'histoire de l'Institution et qui rend compte des

¹³ ACSVM, P9, 6C, «Administration locale, 1885-1895», Circulaire du P. Jean-Baptiste Manseau, 8 septembre 1886.

¹⁴ Edward Allen Fay, *op. cit.*, 3 vols.

activités qui y ont lieu dans les classes, les fermes et les ateliers. Il accompagne ce texte du *prospectus* habituel, décrivant le contenu de l'enseignement et les conditions d'admission, pour fins de publicité.¹⁵ Cette collection de trois volumes publiée par le Volta Bureau constitue aujourd'hui une source fort intéressante pour l'historien, puisqu'elle permet de comparer les diverses institutions de l'époque en Amérique du Nord. L'exposition et les activités qui l'entourent donnent à l'Institution de la visibilité et accroissent son prestige, ce qui n'entraîne pas forcément une augmentation de ses revenus.

Pourtant, les besoins financiers de l'Institution ne cessent pas de croître; les améliorations et constructions du début de la décennie 1880 laissent derrière elles une dette d'environ 25 000 \$.¹⁶ Au cours de la même période, le malheur frappe l'Institution: en février 1889, un incendie détruit entièrement les ateliers, menaçant d'emporter aussi le bâtiment principal de l'Institution, et la reconstruction de ces ateliers grève le budget d'une dette supplémentaire de 35 000 \$. Pour résoudre ces problèmes chroniques de financement, le procureur décide d'assurer l'avenir de l'Institution à travers la spéculation foncière à

¹⁵ L'Institution possédait une ferme à Outremont, sur laquelle on enseignait l'agriculture aux sourds plus âgés. Nous y reviendrons au chapitre VI. [P. Jean-Baptiste Manseau], *Notices historiques sur l'Institution catholique des Sourds-Muets pour la province de Québec*, Mile-End, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1893, 62 p. Cette brochure constitue l'article LXXX de la partie II du volume III de l'ouvrage d'Edward Allen Fay. Le texte sur l'Institution des Sourds-Muets de Montréal est le plus long de tous les articles des trois volumes; il est aussi le seul écrit en français; seul le *prospectus* étant aussi traduit en anglais.

¹⁶ Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 508.

Outremont.¹⁷ En 1890, une procuration spéciale donne au F. Charest les pleins pouvoirs financiers pour agir personnellement au nom de la corporation de l'Institution.¹⁸

Cette année là, l'Institution amorce une série d'acquisitions de terres dans un but purement lucratif en achetant la ferme Lalande, au nord de ville Saint-Louis. Le F. Charest pense que cette acquisition sauvera l'I.S.M. de ses soucis financiers s'il est vendu à profit. S'il n'est pas vendu, ce terrain pourrait éventuellement être le site d'un nouvel édifice plus vaste pour l'I.S.M..¹⁹ Malheureusement, l'enthousiasme spéculateur et l'ambition démesurée du F. Charest causeront une crise financière majeure en 1904, laquelle mine la sécurité financière de l'Institution plutôt que de l'assurer, provoquant le report de tout projet de déménagement.

Développement de la vie communautaire

Pendant que le F. Charest essaie de consolider la position financière de l'Institution, le P. Manseau, pour sa part, cherche à développer un sentiment d'appartenance chez les élèves, sentiment qui assurerait le retour régulier des anciens à leur *Alma Mater* dans le but de s'y ressourcer. Le directeur cherche à développer des activités communautaires d'envergure qui rassemblent les anciens à l'Institution, comme le font les retraites depuis

¹⁷ *Ibid.*, p. 514.

¹⁸ ACSVM, P9, 6B, «Administration provinciale, 1885-1895», «Procuration par l'Institution des Sourds-Muets au Réverend Frère F.-M.-A. Charest», passée par devant Cléophas Edouard Leclerc, 5 avril 1890.

¹⁹ Journal de l'Institution, n° 105, p. 102, 1^{er} juin 1890. En 1891, le Conseil d'Administration de l'Institution veut déménager l'Institution sur la ferme Lalande et vendre les terrains qu'elle possède à Outremont, puisque ceux-ci valent plus cher. Journal de l'Institution, n° 105, p. 125, 1^{er} mai 1891. Toutefois, ce projet de déménagement ne se réalise pas par manque de ressources pécuniaires pour la construction du nouvel édifice. La ferme Lalande est vendue en 1907. Journal de l'Institution, n° 106, p. 163, 10 janvier 1907.

1879, leur assurant un appui et un suivi de leur cheminement de chrétiens. Ces activités regroupant les anciens prennent de l'envergure surtout après 1901, alors que le Cercle Saint-François de Sales voit le jour pour coordonner les loisirs des sourds de la métropole.

Le P. Manseau cherche aussi à encadrer plus étroitement la vie religieuse et parascolaire des pensionnaires de l'Institution. Le P. Manseau fonde la Confrérie des Saints-Anges Gardiens en 1885 et établit la pratique du Rosaire Perpétuel en 1895, dans le but de stimuler la vie de prière chez les élèves comme il cherche à le faire chez les membres de sa communauté.²⁰ Ces activités ne sont pas les seules offertes aux élèves afin de stimuler leur zèle religieux et de favoriser leur cohésion. Des activités de loisirs organisés se développent durant la période. À partir de 1891, les élèves ont droit à un pique-nique annuel à la ferme d'Outremont, question de se détendre à la fin de l'année.²¹ Cette activité se perpétue et des banquets réguliers, regroupant aussi les anciens et les bienfaiteurs, apparaissent au XX^e siècle. Ces célébrations deviennent des moyens privilégiés pour les sourds d'exprimer et de renforcer leur cohésion. Ceci constitue un pas de plus dans la démarche du directeur pour s'assurer la fidélité des anciens.

Le besoin de développer un esprit de corps dans la population estudiantine se manifeste également par la création d'un journal interne pour les élèves, en 1890, *Le conseiller du sourd-muet*. Cette feuille, bien qu'elle ne dure que trois ans et qu'elle est publiée de façon intermittente, témoigne du besoin d'établir un moyen de communication

²⁰ *Ordo de l'Institution*, 1895.

²¹ *Journal de l'Institution*, n° 105, p. 128, 15 juin 1891. Ce pique-nique a lieu, à partir de 1901, à l'île Sainte-Hélène.

entre les sourds.²² *Le conseiller du Sourd-muet* annonce *L'ami des sourds-muets*, un journal à diffusion plus large qui apparaît en 1908 et est publié régulièrement jusqu'en 1975.

Si l'Institution développe ses activités à l'intérieur, elle rayonne également à l'extérieur, et ce pas seulement lors d'expositions majeures comme en 1893. Son personnel se déplace pour animer des retraites dans certains grands centres des environs afin d'entretenir la flamme parfois fragile de la foi des sourds qui y vivent, qu'ils soient des anciens élèves ou non.²³ Les religieux en profitent pour les encourager à persévérer dans leurs efforts à se tailler une place sur l'échiquier de la vie. Ces retraites permettent aux sourds hors de la métropole qui ne bénéficient pas du support direct de l'I.S.M. de se connaître et de se regrouper. Plus près de l'Institution, le F. Young continue son ministère régulier auprès des sourds de Montréal en leur enseignant les principes de la religion tous les dimanches. Les prêtres de l'Institution donnent aussi occasionnellement des messes suivies d'instruction religieuse aux sourds de la ville.²⁴ Certains anciens élèves reviennent même parfois à l'Institution se «rafraîchir la mémoire» après quelques années passées dans le monde.²⁵ Cette préoccupation pour le service extérieur n'est pas nouvelle, mais ces

²² Nous n'avons malheureusement pas trouvé d'exemplaires de ce petit journal. La seule connaissance que nous avons de son existence nous vient de références indirectes.

²³ Par exemple, le P. Masse et le F. Young vont prêcher la retraite annuelle aux sourds d'Ottawa le 27 février 1893. *Journal de l'Institution*, n° 105, p. 175, 27 février 1893.

²⁴ Par exemple, en 1887, le P. Masse va à l'église des Tertiaires, dans le centre-ville de Montréal, pour prêcher aux sourds qui ne peuvent se rendre à l'Institution. Les C.S.V. louent à cette occasion l'église dans le but de donner aux sourds des instructions régulières. *Journal de l'Institution*, 20 mars 1887, p. 50.

²⁵ Ainsi, Narcisse Normand, revenu «passer quelques mois avec nous, afin de reprendre un peu ce qu'il [a] perdu depuis qu'il nous a quittés.» *Journal de l'Institution*, n° 105, 1^{er} mars 1890, p. 97.

services prennent de l'expansion sous le P. Manseau, grâce à la nouvelle abondance du personnel religieux et des ressources de la maison.

En 1895, vaincu par la maladie et le surmenage, le P. Manseau doit laisser son poste de directeur. Après un voyage de repos sous les cieux plus cléments de Vancouver, il se rétablit et retourne à la vie active pour diriger le Collège commercial de Saint-Rémi pendant seize ans.²⁶ Son départ de l'Institution crée une situation semblable à celle de 1884: il est toujours ardu de trouver un religieux qui puisse prendre l'Institution en charge. On rappelle donc le P. Bélanger, qui a tenté de fonder une institution pour sourds catholiques à New-York durant son absence de l'Institution. Il revient pour un deuxième directorat de 1895 à 1899.

Le deuxième directorat du P. Bélanger (1895-1899)

Le P. Bélanger reprend une Institution qui a évolué depuis son départ, évolution qui se remarque entre autres par l'accroissement de ses possessions matérielles.²⁷ À partir de 1894 la communauté commence à s'inquiéter des activités du procureur de l'Institution et ouvre une enquête, s'inquiétant de la croissance phénoménale de la dette qui accompagne la

²⁶ «Jean-Baptiste Manseau», [notice biographique] *art. cit.*, p. 79. Il était dans une condition physique tellement détériorée, lors de son départ de l'Institution, que les médecins ne croyaient pas qu'il survivrait à son voyage vers l'Ouest.

²⁷ En 1899, l'Institution possède 972 470,00 \$ en propriétés. ACSVM, Fonds «Obédience du Canada», AV1, «Finances», F18, «Bilan général des établissements (province de Montréal), 1887-1946», 2 vols. Voir tableau «Comparaison des recettes, dépenses et valeurs des propriétés du Collège de Joliette, du Collège Bourget, de l'I.S.M. et de la province entière des C.S.V., 1890-1940», en annexe.

frénésie spéculative du F. Charest.²⁸ Par ailleurs, à la fin de ce siècle, les activités internes dynamisent de plus en plus la vie communautaire des élèves, créant une vie de famille intense, formée d'un nombre de plus en plus élevé de sourds. Enfin, l'I.S.M. commence à se faire connaître dans le monde, à travers sa participation à des événements d'envergure internationale.

Le deuxième mandat du P. Bélanger est moins marquant que son premier. Âgé et moins dynamique, il se contente de continuer ce qui est déjà entrepris. Il ne s'oppose pas aux projets de son procureur et il lui laisse toute la latitude dont il a besoin. Pendant ce deuxième directorat, il fortifie les confréries religieuses, agrandit le musée de sciences naturelles pour les élèves et développe les infrastructures de loisirs qui mèneront à la création du Cercle Saint-François de Sales en 1901.²⁹ Enfin, le P. Bélanger publie un dernier «rapport annuel» pour l'année 1899.³⁰ Ce rapport comprend non seulement un résumé de l'oeuvre de l'Institution, mais présente aussi de longs appendices résumant l'histoire de l'enseignement aux sourds et comparant l'Institution montréalaise avec les diverses institutions au Canada et aux États-Unis.

En 1899, la santé du P. Bélanger se trouve une fois de plus menacée et il doit quitter l'Institution. Cette fois, il ne revient plus à sa tête mais demeure près de l'oeuvre jusqu'à

²⁸ ACSVM, P9, 6B, «Administration provinciale, 1885-1895», Charles Ducharme, supérieur provincial, à J.-B. Manseau, 14 mai et 22 août 1894. Les recommandations du comité d'enquête ne sont cependant pas écoutées jusqu'à ce que la faillite soit imminente en 1904.

²⁹ Le musée est fondé en 1885 mais ne prend vraiment de l'ampleur qu'autour de 1898. Cette année-là, l'*Ordo* de l'Institution énumère le contenu de sa collection. ACSVM, P9, 1T, «Musée, 1885» et *Ordo* de l'Institution, 1898.

³⁰ Alfred Bélanger, *Rapport annuel de l'Institution catholique des Sourds-Muets pour la province de Québec, 1898-1899*, Montréal, Institution des Sourds-Muets, 1900, 71 p. et appendices.

sa mort en 1912. Ses 31 années d'efforts ont réussi à fournir la base à partir de laquelle l'Institution bâtit pour assurer sa croissance; il peut se retirer avec la satisfaction du devoir accompli, même s'il reste encore bien du chemin à parcourir avant que l'Institution n'atteigne sa pleine maturité. Un autre pionnier de l'Institution quitte celle-ci à la fin du siècle, il s'agit de F. Young, qui s'éteint dans la chapelle en 1898. Le F. Groc devient alors le seul frère et professeur sourd à l'Institution jusqu'à sa propre mort en 1915. Le départ des deux «fondateurs» laisse le champ libre à de toutes nouvelles initiatives. Le XX^e siècle sera celui de l'innovation pour l'Institution.

Les deux directeurs de cette période de consolidation ne ménagent pas leurs efforts pour rendre l'Institution plus solide et lui permettre de survivre dans un contexte où elle ne peut compter que sur une aide minime du gouvernement. Le travail du P. Bélanger aide au rayonnement de l'Institution auprès de divers groupes de philanthropes ainsi que du gouvernement. Le F. Charest, sous le P. Manseau, concentre pour sa part ses efforts sur la recherche d'autres sources de financement: la charité privée et la spéculation foncière. Les deux directeurs, mais surtout Manseau, renforcent également la vie communautaire à l'intérieur de l'Institution, se gagnant ainsi des alliés chez les sourds, et surtout chez leurs anciens, en leur fournissant des services extérieurs. Ceci contribue à développer un sentiment d'appartenance et de fraternité entre les sourds qui trouve écho dans la communauté sourde montréalaise, qui surgit en partie de l'Institution.

Chapitre IV: 1900-1930

Vers la maturité

Au XIX^e siècle, l'Institution subsiste dans un sentiment d'insécurité continu; cette situation change au XX^e siècle. En 1900, le jeune Père Michel Cadieux, âgé de 31 ans, se voit confier la responsabilité de l'Institution des Sourds-Muets, héritant d'une institution dont la vie interne se consolide. Il continue sur la même lancée, diversifiant le champ d'action de l'Institution et multipliant les moyens de communication des sourds entre eux, ce qui aide à leur cohésion. Il fonde même une nouvelle communauté religieuse pour les sourds, les Oblats de Saint-Viateur, qui constituent le pendant des Petites Soeurs de Notre-Dame des Sept Douleurs de l'Institution des sourdes-muettes. Il encourage aussi le rayonnement de l'I.S.M. par diverses activités de charité, question de se gagner des appuis financiers. Enfin, il soutient le développement des méthodes d'enseignement en mettant à l'épreuve la méthode belge de démutisation à partir de 1928, dans le but d'intégrer plus rapidement les enfants sourds à la société entendante.

La situation matérielle de l'Institution n'est pas tout à fait reluisante quand s'ouvre le XX^e siècle, puisque l'Institution possède des propriétés considérables, mais c'est au prix d'une dette énorme.¹ Les efforts qu'a entrepris le F. Charest pour consolider l'Institution ne plaisent pas au nouveau directeur, qui voit là un danger de sombrer dans un gouffre financier, tout comme il lui semble peu cohérent qu'une institution religieuse se mêle de

¹ Voir en annexe les tableaux «Finances de l'Institution des Sourds-Muets, 1848-1935» et «Comparaison des recettes, dépenses et valeur des propriétés du Collège de Joliette, du Collège Bourget, de l'I.S.M. et de la province entière des C.S.V., 1890-1940.»

spéculation pour assurer son avenir. Sous son administration, l'Institution change de moyens de financement, diversifie ses investissements et consolide ses acquis afin de se libérer des soucis matériels et de concentrer ses efforts sur un enseignement plus efficace. Les efforts du nouveau directeur et de son administration permettent à l'Institution d'emménager dans de nouveaux locaux à l'été de 1921, réalisant enfin le rêve caressé par le P. Bélanger quarante ans plus tôt.

Le directorat du P. Michel Cadieux (1900-1936)

Le P. Michel Cadieux, originaire d'Alfred, en Ontario, reçoit son éducation classique au Collège Bourget, de Rigaud. C'est dans cet établissement dirigé par les Clercs de Saint-Viateur qu'il décide de se joindre à la communauté. Il entre au noviciat en 1891 et retourne ensuite au Collège Bourget pour y enseigner tout en continuant ses études de théologie. Ordonné en août 1896, il sert ensuite comme maître de doctrine et sous-directeur au noviciat de Joliette de 1896 à 1900. Cette année-là, il prend la direction de l'I.S.M. et en demeure le directeur jusqu'en 1936.²

Une caractéristique dominante du directorat du P. Cadieux est le développement d'une vie communautaire plus intense chez les sourds, vie dont l'I.S.M. est le centre. À son arrivée comme directeur, la communauté sourde de l'Institution est en plein développement, et le F. Louis Gareau a l'idée, en 1901, d'organiser le Cercle Saint-François de Sales pour

² Entre 1936 et 1945, il est le directeur-fondateur de la maison Jésus-Prêtre, une maison de retraite pour le clergé. Il passe ensuite un an en Gaspésie, puis revient à l'Institution en juillet 1946, en tant que directeur des Oblats de Saint-Viateur. Il demeure dans ce poste jusqu'à sa mort en 1950. «P. Michel Cadieux» [notice biographique], *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur*, n° 59, Joliette: Les Clercs de Saint-Viateur, 1950, pp. 226, 228-31 et 246.

coordonner les activités des anciens. Le cercle se compose au départ d'un groupe de sourds qui se réunissent tous les vendredis dans une salle de l'Institution pour participer à des loisirs en commun. Ces anciens organisent de plus diverses activités soulignant certaines dates importantes dans l'histoire de l'Institution ou celle des sourds, comme les fêtes patronales des directeurs, la fête de saint François de Sales ou l'anniversaire de l'abbé de l'Épée. Le Cercle étend son rayonnement en 1908 en créant *L'ami des sourds-muets*, un journal distribué aux sourds hors de l'Institution. En donnant aux sourds une structure leur permettant d'organiser leurs rapports sociaux, les religieux de l'Institution contribuent à la création subséquente d'une véritable culture sourde, ayant ses propres institutions, ses propres fêtes et des centres de ralliement.

Situation des finances: la crise de 1904

L'administration du P. Cadieux met de l'ordre dans les finances de l'Institution. En 1904, les efforts du procureur pour assurer l'autonomie financière de l'établissement à travers la spéculation foncière connaissent une fin abrupte. Depuis 1890, le F. Charest a acquis une variété de biens immeubles susceptibles de rapporter des sommes considérables à l'Institution, dont entre autres une bonne partie des terres formant aujourd'hui la municipalité d'Outremont. Certaines de ces terres servent encore à la culture, tandis que d'autres ont été lotissées et le procureur y a fait construire des édifices à logements; il en récolte des loyers plus ou moins profitables.³ Le procureur ne limite pas ses acquisitions à

³ Étant donné le nombre considérable de maisons louées, la récolte des loyers devient une tâche fort accaparante. De plus, les locataires demandent aux C.S.V. de leurs consentir des termes de faveur, ce qui réduit considérablement les avantages pécuniaires que l'Institution en retire. ACSVM, P9, 8B, «Administration provinciale, 1900-1911», P. Michel Cadieux, «Rapport au supérieur provincial sur la situation financière de

l'île de Montréal; il acquiert même une ferme à Saint-Jovite pour le repos des professeurs. Il veut aussi retirer des profits de la vente de bois de cette ferme et achète une scierie au même endroit en 1900.⁴

Si le Frère Charest peut se permettre ces investissements, c'est au prix de lourdes hypothèques; si bien qu'en 1904, le passif de l'Institution dépasse son actif.⁵ Cette situation menace sa solvabilité et il suffit d'un incident fâcheux pour faire basculer le tout. En 1904, la *Patrie* annonce que la compagnie d'assurances Sun Life demande à l'Institution le remboursement d'un capital de 200 000 \$ dont les intérêts restent impayés, provoquant la panique des investisseurs.⁶ La crise est suffisamment grave pour que M^{sr} Paul Bruchési sollicite l'aide des communautés du diocèse: 21 communautés répondent à son appel et mettent leur crédit, pour un total de 270 000 \$, à l'appui de l'Institution.⁷ Ceci permet à la Banque d'Épargne, principale créancière de l'Institution, de lui consentir un prêt d'urgence de 200 000 \$ à un taux d'intérêt de 4¾ %.⁸ Ces intervenants veulent à tout prix sauver

l'Institution», 8 juillet 1902, pp. 5-6.

⁴ Journal de l'Institution, n°106, p. 19, 3 novembre 1900.

⁵ Le 30 novembre 1904, son actif s'établit à 1 290 179 \$ et son passif à 1 318 707,23 \$. ACSVM, P9, 8B, «Institution des Sourds-Muets — Bilans comparés de 1904 à 1910».

⁶ ACSVM, P9, 8B, P. Michel Cadieux, «Récit particulier des affaires financières de notre Institution», 25 janvier 1905.

⁷ ACSVM, P9, 8B, J.A. Jalbert, procureur de l'Institution, à Charles Ducharme, supérieur provincial, 19 juin 1907, et P. Michel Cadieux, «Quelques notes sur notre désastre financier», mai-juin 1905.

⁸ Antoine Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, tome II: 1897-1947, Montréal, Institution des Sourds-Muets, 1951, p. 92.

l'Institution de la faillite, car il en va non seulement de son crédit propre, mais de la réputation des établissements religieux en général.⁹

Même si l'Institution possède sa propre charte et ne relève pas directement de la direction provinciale des Clercs de Saint-Viateur, ceux-ci agissent rapidement pour mettre de l'ordre dans l'administration. Le F. Charest est démis de ses fonctions et remplacé par les frères Georges Gendreau, procureur provincial, et Adélar Jalbert.¹⁰ Peu après, la charte originale est amendée et un comité de gestion est mis sur pied pour rétablir l'ordre dans les affaires de l'I.S.M., donnant sept ans à l'établissement pour liquider sa dette et rétablir son équilibre financier.¹¹ En 1906, la province de Montréal de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur achète les terrains et bâtiments de l'Institution pour éviter qu'ils soient mis aux enchères advenant une faillite totale.¹² Heureusement, cette mesure n'est que préventive et l'Institution est plus tard en mesure de racheter le tout.

L'Institution réussit à se remettre sur pied. Entre les années 1904 et 1906, le comité de gestion liquide 681 114,24 \$ en biens immeubles.¹³ Par après, grâce à une gestion plus prudente et à de nouvelles sources de financement, l'établissement retrouve une certaine

⁹ Journal de l'Institution, n° 106, p. 115, 9 septembre 1904.

¹⁰ Le F. procureur est forcé à démissionner par le P. Provincial en ces termes: «Considérant que, par la suite des travaux que vous accomplissez depuis longtemps dans l'exercice de votre emploi, votre santé est très altérée et gravement compromise...» ACSVM, P9, 8B, Charles Ducharme à Arsène Charest, 4 juillet 1904. Le F. Charest quittera la communauté en 1906.

¹¹ ACSVM, P9, 8B, «Acte d'incorporation de l'Institution catholique des Sourds-Muets pour la province de Québec, 28 janvier, 1874, tel qu'amendé le 20 mai 1905.» La charte sera ré-amendée en 1916, après que le comité eut terminé son travail.

¹² Journal de l'Institution, n° 106, pp. 144-5, 19 mars 1906.

¹³ «Aux communautés religieuses garantes en l'affaire de l'Institution catholique des Sourds-Muets», 15 novembre 1906. Journal de l'Institution, n° 106, pp. 158-59.

prospérité et affiche un bilan positif dès 1906.¹⁴ Par la suite, sa situation financière redevient comparable à celle d'autres institutions d'enseignement que possèdent les Clercs de Saint-Viateur.¹⁵ Il reste que ces troubles financiers retardent le déménagement de l'Institution dans un nouvel édifice jusque vers 1910, alors qu'elle atteint une certaine stabilité financière.

Vers le boulevard Saint-Laurent

Depuis le XIX^e siècle, les besoins d'espace de l'I.S.M. n'ont cessé de s'accroître. Le nombre d'élèves atteint 128 en 1910 et l'exiguïté des locaux commande un déménagement vers de nouveaux terrains plus vastes.¹⁶ Après de longues discussions et après avoir reçu l'aval de la procure provinciale pour le financement du projet, l'administration choisit un terrain sur le boulevard Saint-Laurent pour y établir ses quartiers.¹⁷ L'édifice projeté permettra de répondre aux besoins immédiats et futurs de l'Institution. Ses cinq étages alloueront un espace suffisant pour mettre des locaux à la disposition des diverses associations de sourds, qui trouvent à l'Institution leur point de ralliement. Enfin, le nouvel

¹⁴ ACSVM, P9, 8B, «Institution des Sourds-Muets — bilans comparés de 1904 à 1910.» Ce surplus était de 26 355,88 \$. Le principal changement figure au niveau des hypothèques qui passent de 512 689,69 \$ en 1904 à 328 100,48 \$ en 1905 à 134 352,57 en 1906, puis à 11 700,00 \$ en 1907 pour être complètement résorbées en 1910.

¹⁵ ACSVM, Fonds «Obéissance du Canada», AV1, F18, «Finances», «Bilan général des établissements (Province de Montréal) 1887-1946.» 2 vols. Voir en annexe le tableau «Comparaison des recettes, dépenses et valeur des propriétés du Collège de Joliette, du Collège Bourget, de l'I.S.M. et de la province entière des C.S.V., 1890-1940.»

¹⁶ *Ordo* de l'Institution, 1909-1910. Voir tableau «Institution des Sourds-Muets, effectifs, 1848-1935» en annexe.

¹⁷ Ce terrain se trouve aujourd'hui encadré par le boulevard Saint-Laurent, et les rues de Castelnau, Fullum et Mile-End. L'édifice de l'I.S.M. construit entre 1913 et 1921 s'y trouve toujours.

édifice permettra la réalisation d'un projet cher aux directeurs de l'Institution depuis les années 1890, la fondation d'une communauté religieuse pour les sourds.

L'Institution a tout de même besoin de 300 000 \$ pour mener le projet à terme. En 1912, le directeur sollicite une subvention auprès du gouvernement provincial en déposant un «Mémoire sur l'oeuvre des sourds-muets catholiques». Dans ce mémoire, le P. Cadieux demande une subvention de 300 000 \$ pour la construction, en plus d'une allocation annuelle de 125 \$ par élève.¹⁸ Le gouvernement déclare ne pouvoir accorder une telle somme, mais il s'engage tout de même à augmenter la subvention que l'Institution reçoit annuellement depuis 1853 et qui s'élève alors à 10 000 \$. Ce montant augmente par paliers de 5 000 \$ par année pour les années 1914-15, 1915-16 et 1916-17, élevant la subvention annuelle à la fin de cette période à 25 000 \$. Cette somme est largement insuffisante pour couvrir les coûts d'opération de l'Institution, et peut encore moins financer un projet de construction de l'envergure projetée.

L'édifice s'élève donc grâce à la charité publique et par la générosité de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, qui financent le projet à travers une série de prêts à long terme.¹⁹ La construction est toutefois lente, au rythme d'un étage par année environ: commencé en 1913 l'édifice n'est habitable qu'en 1921.²⁰ Après sa construction et le

¹⁸ Ce montant couvre la différence entre ce que l'éducation coûte et ce que les élèves paient. Michel Cadieux, «Mémoire sur l'oeuvre des Sourds-Muets catholiques de la province de Québec.» 2 janvier 1912. Voir aussi Journal de l'Institution, n° 106, p. 302, 23 décembre 1911.

¹⁹ Le 31 mars 1916, le discrétore provincial des C.S.V. approuve la nouvelle construction à un coût de 350 000 \$. Journal de l'Institution, n° 107, p. 20, 31 mars 1916.

²⁰ Avant même l'installation de l'Institution dans ses nouveaux locaux, l'ancien édifice (sauf les ateliers) est vendu aux Soeurs franciscaines de Marie. pour la somme de 120 000 \$. Journal de l'Institution, n° 107, p. 119, 19 mars 1921.

déménagement il reste tout de même à financer les opérations de l'Institution, que les subventions gouvernementales et les frais de scolarité peu élevés ne couvrent pas.²¹ Il faudra donc que les religieux redoublent d'efforts dans leur cueillette de fonds.

Les travaux de construction génèrent tout de même des revenus. La pierre utilisée pour la construction de l'édifice provient d'une carrière creusée sur son propre terrain. Cette pierre de construction pouvant servir à l'érection d'autres bâtiments, l'administration continue l'exploitation de la carrière, même après avoir terminé l'édifice principal en 1921 et celui des ateliers en 1926.²² Les profits tirés de la vente de la pierre s'ajoutent aux revenus de l'Institution: en 1920, l'exploitation de la carrière rapporte 10 456,52 \$, presque le double des 5 909,42 \$ générés par les ateliers, et en 1925, la vente de la pierre rapporte 2 468,12 \$.²³ La carrière cesse ses opérations au printemps de 1929.²⁴

Activités de financement: concours de charité et associations de bienfaiteurs

À partir de 1908, l'Institution organise des concours de charité annuels qui deviennent rapidement une importante source de revenus.²⁵ Afin d'organiser ces concours et de

²¹ Voir le tableau «Finances de l'Institution, 1874-1935» en annexe.

²² Cette pierre sert entre autres à l'agrandissement du Collège Bourget en 1924. Journal de l'Institution, n° 108, p. 137, août 1924.

²³ ACSVM, P9, Série L, «Bilans de l'Institution, 1904-1941», Bilans de 1920 et 1925.

²⁴ La carrière se remplit d'eau, après l'arrêt de ses pompes; la noyade d'un enfant dans ses eaux le 31 mai 1929 provoque son remplissage avec les ordures de la ville de Montréal durant l'été. ACSVM, P9, Boîte «ICSMPQ, 1-11», doc. 1-42, Joseph Paquin, «Le remplissage de la carrière». Les registres d'opération de la carrière sont conservés dans ACSVM, P9, boîte 32, «Comptabilité particulière», registres 223 à 226.

²⁵ Le F. Mercure est l'âme des concours de charité et son instigateur. Journal de l'Institution, n° 106, p. 187, 24 septembre 1908.

multiplier ses sources de revenus l'I.S.M. crée diverses associations de bienfaiteurs. Depuis le début du siècle, un groupe de «dames de la ville» organise un banquet annuel pour les élèves de l'Institution, en plus d'aider au pique-nique annuel de fin d'année. De ces activités surgit, en 1918, l'association des Dames Patronesses, qui regroupe alors une centaine de membres. En plus de préparer les banquets et pique-niques, elles cousent et organisent des activités de financement pour l'Institution.²⁶ En 1926, l'I.S.M. instaure aussi des Gouverneurs à Vie, qui, pour avoir donné chacun plus de 100\$ à l'Institution, reçoivent un certificat et voient leur nom gravé dans la pierre près de l'entrée de la chapelle.²⁷

Les efforts de financement des religieux de l'Institution ne s'arrêtent pas là. À partir des années 1920, l'I.S.M. organise une série de quêtes à travers les diocèses du Québec et même les États-Unis. Ces quêtes ont d'abord pour but de financer la construction du nouvel édifice et d'assurer les coûts d'opération; à partir de 1928, les fonds doivent servir à créer une école maternelle à l'Institution.²⁸ En 1930, dans son rapport annuel au Provincial, le P. Cadieux souligne que les activités charitables organisés par l'Institution au cours des 25 années précédentes ont rapporté 392 756 \$ au total.²⁹

Ces quêtes donnent une occasion d'exhiber le savoir et le savoir-faire des élèves, comme cela se fait depuis l'époque du P. Bélanger. Les élèves partent en tournée avec leurs

²⁶ Journal de l'Institution, n° 107, p. 77, 20 novembre et 4 décembre 1918.

²⁷ Journal de l'Institution, n° 108, p. 179, 11 novembre 1925.

²⁸ Journal de l'Institution, n° 108, p. 300, 4 septembre 1929. Une quête aux États-Unis en 1924 rapporte 28 000 \$ à l'Institution. Journal de l'Institution, n° 108, p. 147, 16 décembre 1924.

²⁹ Journal de l'Institution, n° 108, p. 333, juillet 1930. Pour plus de précision, les concours de charité ont récolté 220 000 \$, les quêtes diocésaines, 92 386 \$ et les tirages, 80 370 \$.

professeurs pour montrer l'importance et l'utilité de l'enseignement aux sourds.³⁰ Ils font l'étalage de leurs talents au cours de démonstrations publiques à l'Institution ou ailleurs, ce qui contribue à mieux faire connaître l'oeuvre dans la population en général. Les concours de charité connaissent une fin abrupte durant les années 1930, lorsqu'une loi provinciale les interdit. À ce moment, par contre, la Commission des écoles catholiques de Montréal commence à verser une subvention annuelle de 50 \$ par élève à l'Institution, prouvant que le travail d'éducation de l'I.S.M. est reconnu par les autorités, résultat peut-être de ces multiples démonstrations des talents des élèves.³¹

Toutes ces activités de cueillette de fonds monopolisent les énergies des religieux de l'Institution, parfois, on peut le penser, au détriment de l'enseignement. Le personnel est néanmoins plus nombreux qu'auparavant, ce qui lui permet d'accueillir un nombre croissant d'élèves; en 1930, 181 jeunes sourds reçoivent l'éducation à l'I.S.M.³² Les cueillettes de fonds et une gestion prudente des affaires de l'Institution lui permettent de faire face à cette croissance, à tel point que, en 1930, l'établissement est en mesure de rembourser la province montréalaise des Clercs de Saint-Viateur pour les prêts faits à l'Institution pour la construction du nouvel édifice.³³ Ces cueillettes de fonds et l'énergie qu'elles demandent n'empêchent pas la créativité des professeurs de continuer à se manifester; la nouvelle aisance financière de l'Institution depuis une vingtaine d'années permet plutôt aux religieux

³⁰ Journal de l'Institution, n° 107, pp. 103 ss, printemps 1920. Représentations théâtrales à Ottawa: *Le Droit*, samedi 29 mai 1920, ACSVM, P9, Spicilège C., p. 107.

³¹ À la même époque, la subvention accordée par la C.É.C.M. aux écoles pour élèves entendants s'élève à 60 \$ par élève par année. Journal de l'Institution, n° 108, pp. 348-49, 23 décembre 1930.

³² Voir le tableau «Institution des Sourds-Muets, effectifs, 1848-1935» en annexe.

³³ Journal de l'Institution, n° 108, pp. 322-23.

d'atteindre un degré plus élevé de professionnalisation. Ils seront les premiers en Amérique du Nord à essayer, à partir de 1928, une nouvelle méthode de démutisation pour les jeunes sourds: la méthode belge.

Formation du personnel

Après les voyages du P. Bélanger en Europe dans les années 1870, personne n'y est retourné dans le but spécifique de recevoir une formation spécialisée dans l'enseignement aux sourds. Les Clercs voyageant en Europe pour les affaires de la communauté font part de leurs expériences à leurs confrères s'ils visitent des écoles pour les sourds, mais personne, avant 1909, ne séjourne là-bas dans le but spécifique de perfectionner ses connaissances pédagogiques. Les religieux se tiennent quand même bien informés à travers les nombreux périodiques spécialisés qu'ils reçoivent. Le XX^e siècle, grâce à une sécurité financière accrue, voit un regain des voyages en Europe, la plupart du temps à l'occasion des chapitres généraux. Ces voyages sont rarement effectués directement par les religieux de l'Institution, sauf dans les cas des frères Groc et Terriault en 1909 et du P. Lucien Pagé en 1932.

Lors du cinquantième anniversaire de professorat du F. Auguste Groc, en 1909, le religieux reçoit une abondance de cadeaux qu'il décide de consacrer à un voyage en Europe, afin de visiter les quelques membres de sa famille toujours vivants. Il part en compagnie du F. Émile Terriault, délégué au chapitre général de 1910. Durant leur séjour, les deux religieux visitent diverses institutions de sourds en France et en Belgique, et partagent ensuite leurs notes de voyage avec le reste de la communauté.³⁴ En 1919, le P. Dumas, provincial,

³⁴ «F. Auguste-Benjamin Groc» [notice biographique], *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur*, n° 24, Montréal, Institution des Sourds-Muets, 1915, p. 351. ACSVM, P9, Spicilège C, *La Patrie*,

part lui aussi pour le chapitre général et en profite se renseigner sur les diverses institutions du Vieux-Continent. Il fait son rapport à l'Institution en octobre de la même année.³⁵ Ces comptes rendus de visites permettent aux religieux de l'I.S.M. de se tenir au fait des pratiques pédagogiques les plus récentes qu'ils adaptent ensuite à leurs propres besoins. En 1928, c'est par un tel voyage du Provincial à Jette pour le chapitre général qu'est introduite la méthode belge.³⁶

Ces voyages et les lectures des religieux leur permettent de se tenir suffisamment à jour pour qu'ils ne sentent pas le besoin d'entreprendre d'autres mesures de formation des enseignants avant 1931. L'expérience des enseignants plus expérimentés communiquée aux nouveaux constitue toujours le moyen de formation privilégié à l'Institution, ce qui permet une transmission des connaissances à peu de frais. Dès le début du siècle, afin de compléter leur formation, certains religieux assistent bien à quelques cours ou conférences dans des domaines reliés à l'enseignement, mais aucun programme régulier de formation n'est mis sur pied.³⁷ En 1931, lors du centenaire de la fondation de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, l'Institution annonce un projet de «Scolasticat de l'Épée» pour la formation des futurs

19 juin 1909. Ces notes sont conservées aux ACSVM, cahier n° 47.

³⁵ Journal de l'Institution, n° 107, p. 94, 26 octobre 1919.

³⁶ En juin 1903, suite aux lois Combes, la maison généralice déménage de Vourles à Jette, en Belgique. Antoine Bernard, *op. cit.*, p. 83.

³⁷ En 1898, «Quelques religieux sont désignés pour aller au Monument National [...] afin d'assister à un cours d'élocution donné par un Monsieur de la Haye (?), français.» Journal de l'Institution, n° 105, p. 279, 12 novembre 1898. De même, en 1909, plusieurs confrères suivent des cours de littérature à l'Université Laval [de Montréal]. Journal de l'Institution, n° 106, p. 249, 10 novembre 1909.

enseignants aux sourds.³⁸ Ce projet aurait permis une uniformisation de l'enseignement, mais il n'est jamais mis sur pied, probablement par manque de fonds.

Nous n'avons pas réussi à trouver de description détaillée de la formation à l'enseignement, surtout au début de la période étudiée. Certains écrits publicitaires de l'Institution donnent une idée du type de préparation que les enseignants reçoivent. Des «Notes historiques» écrites pour *L'Action Catholique* en 1934, décrivent ainsi la formation des professeurs:

Le corps professionnel se compose de maîtres expérimentés: deux ont célébré leurs noces d'or d'enseignement, un autre professe depuis plus de 40 ans, et douze depuis 25 à 35 ans. Ils attachent une grande attention à la formation des jeunes maîtres, qui sont recrutés parmi les religieux les mieux formés, parfois même ayant fait leur cours classique. Ils sont placés sous la direction des anciens jusqu'à leur formation complète, de sorte que jeunes et vieux professeurs n'ont qu'un but: s'imprégner de l'esprit de cet enseignement spécial et en faire l'oeuvre de leur vie entière. Les professeurs [...] se tiennent régulièrement en relation avec les institutions similaires de l'Europe et des États-Unis, par les journaux, les revues, les rapports publiés et les visites.³⁹

Ceci rappelle la formation des séminaristes qui enseignent dans des collèges classiques tout en continuant leurs études de théologie, apprenant de maîtres plus expérimentés.

Il faudrait ici mener une enquête plus large pour comparer cette situation à celle de la formation des enseignants dans les autres institutions. Il est fort probable qu'une situation semblable se présente à plusieurs autres endroits, puisque les enseignants aux sourds consacrent généralement leur vie à cette carrière.⁴⁰ Certaines institutions font exception et

³⁸ Journal de l'Institution, n° 108, p. 365, 14 juin 1931.

³⁹ ACSVM, P9, Boîte «ICSMPQ, 1-11, doc. 1-3, «Institution catholique des Sourds-Muets, notes historiques», p. 3. Voir aussi ACSVM, P9, Spicilège A, p. 81, *L'Action Catholique*, 27 juillet 1934.

⁴⁰ L'histoire de la fondation des diverses institutions dans *Histories of American Schools for the Deaf* raconte clairement comment des instituteurs quittaient une institution pour aller en fonder une autre, souvent près de leur ville d'origine, assurant ainsi la dissémination des méthodes. Edward Allen Fay, *Histories of American Schools of the Deaf*, Washington, The Volta Bureau, 1893, 3 vols.

créent des écoles de formation pour le personnel enseignant: par exemple, l'Institution de Belleville en 1924, ce qui inspire peut-être le projet de scolasticat de l'Épée des Clercs de Saint-Viateur. Cependant, après l'abandon de leur projet, les Clercs continuent selon leur méthode traditionnelle ou encore vont se former à l'étranger.⁴¹

Une communauté religieuse pour les sourds: Les Oblats de Saint-Viateur

Les frères Young et Groc, entrés respectivement en communauté en 1855 et 1869, ont bénéficié d'une exception à l'usage habituel de ne pas admettre de sourds en communauté. Les sourds ne bénéficient pas d'éducation avant le XVIII^e siècle; ainsi privés de formation, ils ne peuvent pas être utiles dans les branches habituelles de l'activité des communautés. De plus, la surdité empêche l'ordination. L'entrée de sourds dans une communauté contemplative, où l'on met l'accent sur une vie de travail manuel et de prière, poserait moins de problèmes que leur admission dans une communauté active comme les Clercs de Saint-Viateur.⁴² À moins de dispenser un enseignement spécial aux sourds, une communauté active serait fort embarrassée de frères sourds qui ne peuvent pas enseigner dans les écoles régulières.

C'est grâce à la prise en charge de l'Institution montréalaise par les C.S.V. que le F. Young est attiré par la communauté, et c'est à cause de cet apostolat auprès des sourds

⁴¹ La première tentative de formation des enseignants pour les sourds au Québec voit le jour à l'Université du Québec à Montréal en 1971, et encore, il ne s'agit que de quelques cours d'éducation spécialisée. Bryan R. Clarke, «Canada: Education» *The Gallaudet Encyclopedia of Deaf People and Deafness*, vol. 1, Washington, D.C., Gallaudet University Press, 1987, p. 176.

⁴² Ceci expliquerait l'enseignement de Pedro Ponce de León, moine bénédictin à des frères sourds. Il avait le temps de se consacrer pleinement à cet enseignement dans une communauté contemplative.

canadiens que le P. Querbes l'admet au noviciat. Il en va de même pour le F. Groc, qui se joint à la communauté pour venir en aide au F. Young. Mais, en 1890, le chapitre général de la communauté modifie l'interprétation des constitutions: dorénavant l'admission de sourds dans la communauté est interdite et des cas d'exception comme les frères Groc et Young ne seront plus tolérés.⁴³

À l'Institution des sourdes-muettes, les Soeurs de la Providence fondent, en 1887, une communauté associée à leur oeuvre: les Petites Soeurs de Notre-Dame des Sept Douleurs. Ces soeurs sourdes sont étroitement attachées à l'Institution; elles dépendent directement de la Supérieure de l'Institution des sourdes-muettes, plutôt que de la Supérieure Générale.⁴⁴ Au milieu des années 1890, le F. Arsène Charest conçoit un projet semblable pour l'Institution des sourds-muets: un «tiers-ordre» de frères sourds.

Le directeur de l'époque, le P. Bélanger, approuve l'initiative de son procureur et il soumet le projet à la direction provinciale en 1896. La tâche principale de ces tertiaires serait d'aider les Clercs de Saint-Viateur dans l'enseignement des métiers pour remplacer les laïcs qu'il fallait engager. Seuls des candidats ayant reçu une bonne formation et aptes à exercer un métier seront admis au postulat. Ils seront ensuite formés par un maître des

⁴³ ACSVM, *Décisions capitulaires, 1845-1947*, 4 mars 1890. Voir les Statuts des Clercs de Saint-Viateur, art. 24, dans: Louis-Marie-Joseph Querbes, *Manuel Nécessaire des Clercs de Saint-Viateur*, Vourles, les Clercs de Saint-Viateur, 1888, p. 43. Ce statut, qui précise que seuls les candidats admissibles à la tonsure peuvent demander leur entrée au juvénat, existe depuis longtemps. Cependant, le chapitre de 1890, étudiant la question de l'admission des sourds en communauté, spécifie que cet article doit dorénavant être respecté à la lettre en cette matière comme dans tout autre cas.

⁴⁴ ACSVM, P9b, K1, «Oblats de Saint-Viateur», S, «Petites Soeurs de Notre-Dame des Sept Douleurs, 1887», «Constitutions des Petites Soeurs de Notre-Dame des Sept Douleurs, Chapitre 1^{er}, arts. 3-5.

novices *ad hoc* et prononceront les mêmes vœux que les Clercs de Saint-Viateur, sur une base annuelle avec la possibilité de prononcer des vœux perpétuels après dix ans.⁴⁵

La direction provinciale plaide aussitôt cette cause auprès de la direction générale de la Communauté.⁴⁶ Le projet intéresse aussi l'archevêque de Montréal qui voit là une possibilité d'étendre la vie religieuse aux sourds.⁴⁷ Puisque l'archevêque et l'administration provinciale de la communauté donnent leur aval au projet, le P. Bélanger décide d'aller de l'avant sans attendre la réponse de la direction générale. Le noviciat ouvre ses portes en septembre 1896, avec Léonidas Bessette comme premier postulant. Il reçoit l'habit l'année suivante, en la fête de saint Viateur.⁴⁸ Le tiers-ordre est alors nommé du patron des sourds: saint François de Sales.

Tout ceci se déroule sans l'approbation officielle de la communauté et de la Sacrée Congrégation des Religieux. Or, le 10 février 1899, Léonidas Bessette doit quitter le tiers-ordre de Saint-François de Sales parce que Rome en interdit la création. La Sacrée Congrégation, interprétant littéralement les Statuts de la communauté, proclame qu'à l'avenir, aucun sourd ne sera admis dans la communauté des C.S.V., sous quelque titre que

⁴⁵ ACSVM, P9, 7B, «Administration provinciale, 1895-1900», Alfred Bélanger à Charles Ducharme, supérieur provincial, 2 mars 1896.

⁴⁶ ACSVM, P9, 7B, Charles Ducharme à Pascal Lajoie, supérieur général, 21 mars 1896.

⁴⁷ ACSVM, P9, 7B, Alfred Bélanger à Charles Ducharme, 25 février 1896.

⁴⁸ L'habit religieux des tertiaires est légèrement différent de celui des C.S.V. D'autre part, ils n'ont pas le droit de le porter hors des murs de l'Institution

ce soit.»⁴⁹ Cette décision romaine sonne le glas de la communauté que l'on se proposait de créer pour compléter l'apostolat des Clercs de Saint-Viateur parmi les sourds.

Il faudra attendre près de trente ans avant qu'un autre projet de communauté associée voie le jour. Après le déménagement de l'I.S.M. dans son nouvel édifice du boulevard Saint-Laurent, les C.S.V. disposent de l'espace nécessaire à une communauté associée, ce qui n'était pas le cas dans leur ancien bâtiment de la rue Saint-Dominique. D'autre part, les années 1920 présentent une toute autre atmosphère idéologique; les sourds n'apparaissent plus comme des handicapés incapables de travailler pour l'Église.⁵⁰ De plus, le nouveau code de droit canon et les constitutions des C.S.V. adoptées en 1922 permettent alors l'admission de sourds dans la communauté.

Les Clercs de Saint-Viateur sentent le besoin de distinguer les religieux entendants des sourds et ils ne cherchent pas à réadmettre des sourds dans les rangs de la communauté, même si leur constitution le leur permet. Si les sourds sont réadmis chez les C.S.V, une communauté distincte devra être créée. Comme dans le projet original, modelé sur les Soeurs de Notre-Dame des Sept Douleurs, les membres de cette communauté tomberont sous

⁴⁹ Journal de l'Institution, n°105, p. 247, 29 septembre 1896; p. 263, 21 octobre 1897 et p. 284, 10 février 1899. Aussi, lettre de la Sacrée Congrégation des Religieux du 19 décembre 1898 qui interdit l'entrée dans la congrégation de quelque personne présentant un défaut physique qui puisse entraver le travail de Clerc de Saint-Viateur. La surdité est considérée comme l'un de ces défauts. ACSVM, P9, 7B, Sacrée Congrégation des Religieux au Supérieur général, 19 décembre 1898.

⁵⁰ Le pape aurait même ordonné un prêtre sourd au début de la décennie, ce qu'il nous a été impossible de corroborer, seules des sources internes mentionnant cette information. ACSVM P9, K1, A1, J.-Émile Foucher à Michel Cadieux, 22 février 1922. Aussi K1, A2, J.-M. Roberge, supérieur général à Michel Cadieux, extrait des délibérations du discrétore général, du 15 septembre 1923, le 24 septembre 1923.

l'autorité du supérieur de l'Institution et ne pourront pas travailler hors de celle-ci; ils seront au service des Clercs dans leur oeuvre d'enseignement aux sourds.⁵¹

Un nouveau projet de communauté voit le jour en 1922. Comme il tient à coeur au directeur, celui-ci ne se laisse pas décourager par la lenteur bureaucratique propre à ralentir la fondation de l'oeuvre. Patient, il ne répète pas l'erreur du P. Bélanger, qui avait voulu mettre la Sacrée Congrégation des Religieux devant le fait accompli, et il attend toutes les autorisations nécessaires avant de concrétiser son projet. En 1924, le Discrétoire Provincial approuve finalement la création d'une «Congrégation Saint-François de Sales» comme «tiers-ordre» de la communauté des Clercs de Saint-Viateur et soumet le projet à la direction générale.⁵² Celle-ci souligne toutefois que la communauté projetée ne pourra pas être désignée comme tiers-ordre, étant donné l'absence de second ordre (de femmes) chez les Clercs de Saint-Viateur. Puisque des Oblats de Saint-François de Sales existent déjà, la nouvelle fondation sera connue sous le nom d'Oblats de Saint-Viateur, (O.S.V.) désignation qui montre leur relation de service par rapport à la communauté des C.S.V. et leur attachement étroit à l'oeuvre des sourds-muets.

«Les Oblats de Saint-Viateur sont les auxiliaires des Religieux Clercs de Saint-Viateur, affectés à la dite «Institution des Sourds-Muets» de Montréal. Sous la dépendance de ceux-ci, ils travaillent dans les ateliers ou exercent divers offices qui leur sont confiés dans cette même Institution.»⁵³

⁵¹ ACSVM, P9b, K1, A2, «Démarches d'approbation, 1924-1927», Gaspard Dumas, supérieur provincial, à F.-M. Roberge, 12 février 1924.

⁵² Journal de l'Institution, n° 108, p. 129, 8 juin 1924.

⁵³ ACSVM, P9, K1, A2, F.-M. Roberge à G. Dumas, 28 février 1927. K1, D, *Manuel et cérémonial*, «Statuts de l'Association des Oblats de Saint-Viateur, 1928, chap. I, art. I, §2, pp. 1-2.

En 1927, la direction générale de la communauté autorise officiellement l'essai de la petite communauté pour une période probatoire de sept ans. Quatre postulants sourds-parlants font leur entrée le 4 mai. Ils prennent tous l'habit l'année suivante, mais l'un d'entre eux, Adolphe Collette, se retire pendant son noviciat. Les trois autres prononcent leurs premiers vœux en 1929.⁵⁴ Ce n'est qu'en 1949, après trois périodes d'«essai temporaire» de sept ans que la communauté associée reçoit son statut permanent.⁵⁵

Les Oblats de Saint-Viateur croissent graduellement et développent une vie communautaire distincte de celle des religieux clercs de Saint-Viateur. Lors de la construction de la nouvelle chapelle de l'Institution, dans les années 1940, ils reçoivent des logements au-dessus de cette chapelle. Ils ont leur propre salle de communauté et leur propre réfectoire. Ils vivent séparés des Clercs de Saint-Viateur, tout en collaborant avec eux dans le travail aux ateliers, comme surveillants aux dortoirs ou aux salles de récréation ou, encore, comme responsables de l'entretien ménager.⁵⁶

La création des Oblats de Saint-Viateur montre le désir des C.S.V. d'ouvrir aux sourds toutes les portes possibles, même celles de la vie religieuse. Néanmoins, la ségrégation des O.S.V. par les Clercs de Saint-Viateur montre que l'intégration totale des

⁵⁴ ACSVM, P9, Journal de l'Institution, n° 108, p. 221, 4 mai 1927; p. 248, 29 avril 1928 et p. 287, 5 mai 1929.

⁵⁵ Journal de l'Institution, n° 108, p. 218, 15 mars 1927 et ACSVM, P9, K1, A3, «Approbation définitive des statuts de l'Association des Oblats de Saint-Viateur».

⁵⁶ L'information sur les O.S.V. après 1930 est largement basée sur des conversations informelles avec des religieux ayant travaillé à l'Institution et avec l'archiviste des Clercs de Saint-Viateur de Montréal, le F. Robert Hémond. En 1983, puisque les C.S.V. n'ont plus la charge de l'I.S.M., les O.S.V. perdent leur utilité, et les douze membres de la communauté associée sont intégrés à la communauté des Clercs de Saint-Viateur, suite à l'approbation de la Sacrée Congrégation des Religieux, le 11 février 1984. ACSVM, P9b, B, *Viator information.*, vol. II, n° 25, 15 décembre 1983, p. 1 et *Viateurs Montréal*, n° 103, 11 février 1984.

sourds à la communauté comme à la société, même si elle constitue le but avoué de l'instruction qu'ils reçoivent, n'est pas une réalité pendant la période étudiée. Les O.S.V. reflètent ainsi la condition de la majorité des sourds dans la société, qui se regroupent pour se retrouver. Dans leur cas comme pour les sourds laïcs, la structure dans laquelle ils fonctionnent est née à l'Institution des sourds-muets durant le directorat du P. Cadieux.

En 1930, l'Institution des sourds-muets atteint sa pleine croissance. Elle réussit à asseoir sa sécurité financière sur des bases suffisamment solides pour ne pas se voir menacée par la Crise. En 1931, d'ailleurs, l'Institution fait pression auprès du gouvernement pour qu'il débloque les fonds nécessaires à la création d'une maternelle pour les sourds. Étant donné la situation financière de la société en général, il n'est guère surprenant que la réponse gouvernementale soit négative.⁵⁷

Au plan pédagogique, l'Institution est devenue pionnière et inventive. La longue carrière d'enseignement spécialisé des Clercs de Saint-Viateur qui reçoivent leur obédience à l'Institution en fait des experts dans le domaine. Comme nous le verrons au chapitre suivant, l'Institution innove d'ailleurs en adoptant la méthode belge en 1928, ce qui lui vaut la visite de plusieurs responsables d'Institutions étasuniennes et même britanniques.⁵⁸

⁵⁷ Voir entre autres à ce sujet ACSVM, P9, 8B3, «Administration provinciale, 1925-1932» correspondance entre Louis-Athanase David, secrétaire de la province et le P. Joseph Latour entre le 1^{er} février et le 30 mars 1931.

⁵⁸ Au début des années 1930, le P. Lucien Pagé fait son entrée à l'Institution. Après être allé se former à la méthode belge en Europe, il l'enseigne aux États-Unis et en Australie. En 1936, il remplace le P. Cadieux à la tête de l'Institution et demeure en poste jusqu'en 1947.

L'I.S.M. est alors loin de l'école de l'abbé Lagorce sur la rue Brock. Elle a atteint une stabilité que seule la révolution tranquille devait ébranler.

Le P. Cadieux laisse aussi sa marque en favorisant le développement de la communauté sourde montréalaise, surtout à travers les organisations qu'il fonde, comme le Cercle Saint-François de Sales. Son journal, *L'ami du sourd-muet*, étend le rayonnement de la communauté sourde à l'extérieur de Montréal. Le P. Cadieux entreprend aussi de créer une communauté religieuse pour les sourds. Répondant à la fois à une tendance sociale qui exclut les sourds et à une tendance parallèle chez les intéressés à se regrouper, il facilite leur cohésion au sein d'institutions qui leur donnent accès à divers domaines d'activités dans lesquels les entendants évoluent. Néanmoins, si les sourds ont dorénavant une ouverture sur le monde, c'est à travers des organisations parallèles à la société. Il paraît logique de conclure que ces structures favorisent l'émergence d'une culture sourde distincte à Montréal.

Chapitre V: La formation académique

À son ouverture, comme les autres institutions qui l'avaient précédé, l'I.S.M. doit se contenter d'une organisation sommaire des cours. Ses ressources limitées lui permettent peu d'innovation ou de recherche au niveau des méthodes d'enseignement. L'abbé Lagorce commence l'école avec les moyens du bord, sans organisation vraiment claire. En 1856, le F. Young instaure le premier programme de cours: il enseigne aux sourds à communiquer entre eux par signes et avec le reste du monde par écrit. La langue des signes qu'il a introduite et qui se développe autour de l'Institution montréalaise a plus tard évolué en une langue commune à tous les sourds montréalais, laquelle favorise leur cohésion culturelle

Pendant que l'Institution prend forme, le mouvement oraliste qui a été mis en veilleuse par la diffusion de la méthode manuelle de l'abbé de l'Épée reprend de la vigueur dans le monde. L'éducation orale, qui doit rendre tous les sourds capables de communiquer avec les entendants sans l'intermédiaire d'interprètes obtient la faveur des philanthropes. Grâce à divers progrès et à une systématisation de l'enseignement à partir du milieu du XIX^e siècle, ce mouvement en vient à remplacer la méthode manuelle d'enseignement dans plusieurs écoles. Le développement subséquent du personnel et des ressources de l'Institution montréalaise lui permettent de suivre ce mouvement, surtout après que l'oralisme triomphe en 1880 au Congrès de Milan. Pour les religieux de l'Institution, cette méthode doit leur permettre de mieux remplir leur mission d'intégration des sourds à la société.

Ce changement de méthode démontre que les C.S.V. ne tentent pas, au départ, de créer une communauté sourde. Au contraire, par l'enseignement qu'ils dispensent, ils

essaient du mieux qu'ils le peuvent de les encourager à s'intégrer à la société. Néanmoins, l'enseignement oral est long et surtout pas toujours efficace, et les sourds, même lorsqu'ils reçoivent l'éducation orale, préfèrent généralement communiquer entre eux par signes. Si les Clercs de Saint-Viateur ont contribué, à l'Institution, au regroupement des sourds, qui les mènent à créer une communauté culturelle, c'est donc bien en dépit de leur mission première d'intégration qui ressort à travers l'évolution des méthodes d'enseignement.

Vers une méthode d'enseignement aux sourds¹

Le moine bénédictin Pedro Ponce de León est le premier, au XVI^e siècle, à démontrer publiquement l'éducabilité des sourds. Dans son monastère d'Oña, il enseigne à une clientèle surtout composée de sourds issus de familles nobles et à quelques confrères en religion. Si l'éducation qu'il donne a, de toute évidence, un accent religieux, son but est surtout de permettre aux familles des jeunes nobles sourds de contourner les prescriptions légales qui empêchent les muets d'hériter.² Pour ce faire, il enseigne à ses élèves à prononcer et à lire sur les lèvres afin qu'ils soient considérés comme des entendants.

Pedro Ponce a-t-il développé une méthode particulière d'enseignement? Nous l'ignorons; il aurait écrit un volume au sujet de son enseignement, mais celui-ci s'est perdu. Il est probable qu'il a procédé par essai et erreur, comme ses successeurs l'ont fait jusqu'au XVIII^e siècle. Jusqu'alors, aucun enseignant n'a créé une méthode pour l'éducation des

¹ Par méthode, nous entendons un système rationnel d'enseignement, avec un programme gradué organisé selon des objectifs explicites à atteindre. À ce sujet, voir Harlan Lane, *When the Mind Hears*, New York, Random House, 1984, pp. 62-3. Pour un survol rapide des enseignants aux sourds dans l'histoire, voir le chapitre I du présent document.

² Harlan Lane, *op. cit.*, pp. 92-3.

sourds. Ces professeurs tiennent de petites écoles, ce qui leur permet de dispenser un enseignement individualisé à un petit groupe d'élèves soigneusement choisis, provenant de familles nobles ou riches. Le revenu qu'ils en tirent leur permet de consacrer une bonne partie de leur vie à l'éducation des sourds.³ Pour plusieurs d'entre eux, en ce siècle des Lumières, cet enseignement fait partie de leurs expériences scientifiques, et ils veulent démontrer que l'éducation des sourds permet leur intégration à la société parlante et entendante. C'est pourquoi leur premier objectif est de développer chez leurs élèves la parole et l'écriture.

L'enseignement de la langue parlée et de la lecture labiale est long et ardu et la lenteur de cet apprentissage retarde d'autant l'acquisition de connaissances pratiques.⁴ Étant donné que l'enseignement de la langue orale aux sourds requiert un tel investissement de temps et d'énergie, cette méthode ne peut être utilisée qu'avec des groupes restreints d'élèves par un nombre proportionnellement important d'éducateurs. Il est en effet essentiel de constamment perfectionner et exercer les capacités élocutoires des élèves afin de leur permettre de conserver leur facilité à parler. S'ils cessent ces exercices, les élèves perdent graduellement l'usage de la parole, retournant à la communication par signes, au grand désarroi du maître. La lenteur de cet enseignement, les ressources qu'il exige et ses résultats

³ Puisque l'enseignement aux sourds est leur gagne-pain, ces enseignants se font fort d'entourer leurs techniques du plus grand secret. On pense ici à Jacob Pereire et à Thomas Braidwood. Ils essaient divers moyens, certains plutôt étranges, pour apprendre aux sourds à reproduire les sons du langage parlé en leur faisant faire divers exercices respiratoires et des contorsions buccales. Voir *ibid.*, pp. 103 et 111.

⁴ *Ibid.*, p. 98. Nos conversations avec d'anciens enseignants à l'Institution des Sourds-Muets ont fait ressortir le même phénomène. Selon certains, l'enfant de huit ans possédait à peu près les connaissances d'un élève de la maternelle, à cause du temps qu'il prenait l'apprentissage de la lecture labiale et de la prononciation.

peu probants empêchent le développement de l'enseignement aux sourds sur une grande échelle avant le XVIII^e siècle. Cet enseignement ne peut jusque-là s'adresser qu'à une élite.

Lorsque l'abbé Michel de l'Épée rencontre deux fillettes pauvres dans le quartier Saint-Victor à Paris, il lui vient une autre inspiration: celle de développer et de systématiser les signes manuels que les sourds utilisent déjà pour se faire comprendre entre eux et par leurs proches. Les signes peuvent s'enseigner à des groupes plus grands à des coûts moindres, ce qui rend possible l'ouverture d'écoles publiques accueillant les pauvres. De plus, cet enseignement requérant moins de temps que celui de la parole, les élèves pourront acquérir des connaissances pratiques plus tôt. C'est ainsi que l'abbé fonde l'Institution Nationale des sourds-muets, à Paris.

Partant des signes qu'il utilise pour communiquer avec ses élèves, l'abbé leur ajoute un ensemble de «signes méthodiques» qui codifient les mots en donnant leur nature, leur fonction, les préfixes, suffixes, un peu comme dans les langues à déclinaisons. Cet ensemble de signes permet aux élèves, selon l'abbé, de mieux apprendre le français, puisqu'il rapproche les syntaxes des langues signée et parlée. C'est cette langue, même alourdie par ces signes méthodiques, qui sert de base aux sourds dans le développement de leur propre langue des signes. Vers 1830, les signes méthodiques sont abandonnés pour l'enseignement à l'Institution Nationale, au profit de la langue que les sourds ont créée et qui leur sert dans leurs conversations quotidiennes: la langue française des signes.⁵ Cette langue développée à Paris sert de base au développement de plusieurs langues signées dans le monde, dont l'*American Sign Language*.

⁵ *Ibid.*, pp. 62-63.

L'abbé de l'Épée développe également une méthode d'enseignement qu'il expose dans son volume *La véritable manière d'instruire les sourds et muets*. Contrairement aux publications précédentes sur l'éducation des sourds, celle-ci expose une méthode d'enseignement qui peut être reprise par tout enseignant. Contrairement à ses prédécesseurs oralistes, qui conservent jalousement les secrets de leur art, l'abbé vise à diffuser sa méthode pour bénéficier au plus de sourds possible. Son successeur, l'abbé Roch-Ambroise Sicard, développe davantage sa méthode.⁶ C'est à travers leurs efforts que naît la «méthode française d'instruction», basée sur la langue des signes. Cette méthode se diffuse à travers toute l'Europe au cours du XIX^e siècle, par la fondation d'institutions basées sur le modèle de l'Institution Nationale de Paris.

L'Institution que l'abbé a fondée devient un centre culturel des sourds en France. Par le contact quotidien entre les élèves, une véritable solidarité y prend naissance. Au cours du XIX^e siècle, l'Institution parisienne permet à cette communauté de sourds de créer des moyens de communication, par exemple un journal et des activités rassemblant les anciens. Grâce à la diffusion de la méthode sur le continent européen, les autres institutions contribuent à la diffusion de cette culture sourde naissante. Au début du XX^e siècle ce genre de développement communautaire se répète à l'Institution montréalaise.

⁶ Michel de l'Épée, *La véritable manière d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience*. Paris, Nyon l'aîné, 1784, XXIV-343 p. ; Roch-Ambroise Sicard, *cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance pour servir à l'éducation des sourds-muets*, Paris, Le Clere, an VIII, LX-581 p.

Les débuts de l'Institution: la méthode manuelle

La méthode de l'abbé de l'Épée traverse l'Atlantique avec Thomas H. Gallaudet et Laurent Clerc en 1817. À partir de l'*American Asylum* qu'ils fondent en 1817, cette méthode se diffuse à travers le continent, ce qui amène la méthode manuelle à s'implanter la première à travers les États-Unis et, partant, au Canada. Lagorce prend connaissance de la méthode de l'abbé de l'Épée telle qu'apprise par Ronald MacDonald à Hartford et transmise par Antoine Caron au Collège de Saint-Hyacinthe. Lagorce utilise la méthode manuelle dans l'école qu'il crée à Montréal en 1848; il considère d'ailleurs le langage des signes comme la langue naturelle des sourds.⁷

Le public préférerait néanmoins la méthode orale, puisque cette méthode favorise une intégration plus poussée des sourds. Les philanthropes sont conscients de l'existence d'une méthode d'enseignement de la parole, mais ils ignorent ce qu'elle exige en termes de fondation et de ressources. Nous trouvons un exemple de cette opinion dans une description de l'histoire de l'éducation des sourds que *Les Mélanges Religieux* font paraître avant même la fondation de l'Institution. Ils y prônent l'apprentissage de l'articulation par les jeunes sourds plutôt que la seule éducation par les signes, dans le but de les intégrer à la société.

Le comble de l'art est d'enseigner, à un sourd-muet, d'articuler, et prononcer distinctement et c'est l'art qu'inventa le P. Ponce, et non de parler par signes, art d'une utilité bien plus bornée. Celui qui articule peut se faire comprendre de tout le monde, tandis que celui qui ne fait que des gestes ne saurait l'être que de ceux qui ont appris ce langage.⁸

⁷ ACSVM, P9, Spicilège C, p. 4, Irénée Lagorce, «De l'instruction des sourds-muets», *Le Journal de Québec*, 28 et 31 août 1850.

⁸ *Les Mélanges Religieux*, 20 novembre 1846, tome IX, pp. 643-44.

Pour sa part, il ne semble pas que M^{sr} Bourget exprime une préférence au point de vue des méthodes, même si l'objectif ultime qu'il poursuit implique l'apprentissage de l'articulation. La réintégration des sourds catholiques à la communauté diocésaine demande qu'ils apprennent à parler, afin de leur permettre, entre autres, d'avoir accès au sacrement de confession sans problème. L'évêque laisse cependant le F. Young libre d'utiliser la méthode qu'il lui plaît: en 1856, dans une lettre que le prélat adresse au jeune religieux avant son départ d'Europe, il lui assure qu'il pourra

suivre à Montréal à peu près toutes les méthodes adoptées dans vos bonnes institutions de France, pour l'enseignement des Sourds et Muets, car il n'y aura là personne pour paralyser vos efforts par des oppositions malicieuses et injustes. On vous laissera donc faire tout ce que vous trouverez plus à propos d'entreprendre pour avancer vos écoliers.⁹

La première préoccupation de M^{sr} Bourget est de faire des sourds de bons citoyens, capables d'élever une famille chrétienne, et le premier rôle du F. Young comme enseignant est de leur faire comprendre les mystères de la religion. Que le religieux emploie une méthode manuelle ou orale pour atteindre cet objectif importe peu. Le but d'évangélisation sera atteint et de meilleurs moyens pourront éventuellement surgir afin de mieux les intégrer. M^{sr} Bourget se contente de poser des jalons à partir desquels les éducateurs à venir pourront aller plus loin lorsque les conditions nécessaires seront remplies.

Ce but avant tout religieux de l'Institution marque toute la période étudiée. En 1948, lors du centenaire de l'Institution, *L'ami des sourds-muets* annonce toujours que «le but de l'Institution est d'instruire les sourds-muets, de leur enseigner un métier et de les former à la vertu afin qu'ils deviennent d'utiles citoyens à la société et de bons chrétiens pour

⁹ ACSVM, P9, 1B, «Fondation, 1846-1851» Ignace Bourget à J.-M. Young, 15 octobre 1855.

l'Église.»¹⁰ Ce but d'intégration sociale commande cependant que l'I.S.M. se tourne, aussitôt que ses moyens le lui permettront, vers la méthode orale. Pour intégrer les sourds à la société environnante, il faut, dans l'esprit de la majorité des éducateurs de la fin du XIX^e siècle, leur enseigner à communiquer avec cette société au moyen de la lecture labiale et de la parole.

Instauration de la méthode orale à l'Institution à partir de 1870

Dès 1852, une publicité de l'Institution proclame qu'après avoir étudié les méthodes européennes, «le directeur doit y introduire une classe d'articulation pour tous les jeunes élèves», qui seront admis à l'âge de huit ans.¹¹ Cette classe d'articulation doit continuer l'année suivante, lorsque l'école déménage au Côteau Saint-Louis. On demande cependant aux élèves potentiels «qu'ils sachent écrire avant leur entrée dans l'Institution».¹² Une telle exigence laisse croire que cette inclusion n'aurait été que publicitaire. Comment, en effet, demander aux élèves de savoir écrire avant même qu'ils connaissent une méthode de communication? D'autre part, ces élèves n'auraient plus besoin de l'Institution, sauf pour y apprendre l'articulation, puisqu'ils sauraient lire et écrire. Il est douteux que de tels élèves «lettrés» entrent à l'Institution. Étant donné la brièveté de son séjour en Europe, l'abbé Lagorce ne possède probablement pas, une connaissance poussée des méthodes articulatoires;

¹⁰ «Un centenaire: l'Institution des Sourds-Muets — son histoire». *L'ami des sourds-muets*, 1948.

¹¹ ACSVM, P9, Spicilège C, p. 5, «L'Institution des Sourds-Muets», (journal inconnu) 26 octobre 1852.

¹² ACSVM, P9, Spicilège C, p. 5, «Institution des Sourds-Muets» (journal inconnu, Montréal, 12 septembre 1853).

il n'a assurément jamais mis ses connaissances à l'épreuve. Après le départ de Lagorce, de telles prétentions à l'articulation ne refont pas leur apparition à l'Institution avant l'implantation d'un véritable cours oral après 1870.

L'enseignement oral exige tout d'abord un personnel enseignant nombreux, ainsi que de vastes locaux permettant d'avoir plusieurs petites classes de huit à dix élèves chacune. L'Institution des débuts est peut-être logée dans des locaux suffisants, mais elle ne possède pas le personnel enseignant nécessaire. Jusqu'en 1869-70, le personnel demeure en deçà de dix religieux, alors que le nombre élèves croît de façon beaucoup plus rapide.¹³ La décennie 1870-1880 est celle où les effectifs du personnel et des élèves croissent le plus rapidement depuis la fondation de l'Institution. Durant cette décennie, il devient possible d'appliquer l'oralisme, du moins à certains élèves choisis, pourvu que les professeurs possèdent la connaissance nécessaire.

L'établissement du cours articuloire à l'I.S.M. durant cette décennie tient également à une augmentation de la popularité de l'oralisme en Europe. En 1870, le F. Alfred Bélanger participe au chapitre de la communauté des C.S.V. à Vourles, puis il profite de son séjour pour visiter diverses institutions pour les sourds en Europe. Il revient convaincu de la faisabilité de la méthode orale et décide de l'appliquer à l'Institution l'année suivante. Un article paru dans *La Minerve* le 9 mars 1871 présente les deux méthodes d'enseignement suivies à l'Institution à ce moment. Il y a d'abord, la «méthode française» (manuelle), héritée de l'abbé de l'Épée, basée sur les signes, l'écriture et un peu d'articulation. L'autre méthode utilisée est la «méthode allemande» (orale), héritée de Samuel Heinicke et reposant

¹³ Voir le tableau «Institution des Sourds-Muets, effectifs, 1848-1935» en annexe.

sur l'articulation.¹⁴ Il est intéressant de noter que l'Institution des sourdes-muettes suit le même courant, dirigée en cela par les efforts de son aumônier, l'abbé J.-A. Trépanier.¹⁵

La méthode orale ne fait pas l'unanimité à ce moment, au Canada comme ailleurs, et le P. Bélanger entre bientôt dans une polémique épistolaire par journaux interposés avec Paul Denys, de l'Institution de Belleville, en Ontario. Ce dernier soutient que le système oral ne peut être imposé unilatéralement à tous les élèves, puisque plusieurs n'ont pas la capacité d'apprendre à parler.¹⁶ Comme plusieurs polémiques semblables à l'époque, celle-ci reste sans lendemains, chacun tenant à son point de vue, et la méthode orale est établie à l'Institution montréalaise pour y rester. La nécessité de la parole et de la lecture labiale pour l'intégration des sourds gagne de plus en plus d'appuis, surtout après 1880, et l'Institution de Belleville doit éventuellement joindre le courant oraliste en 1906.¹⁷

L'oralisme donne à l'Institution un rayonnement plus considérable auprès des élites philanthropiques. L'enseignement d'un système manuel de communication entre les sourds n'a rien de spectaculaire aux yeux des bienfaiteurs potentiels de l'Institution, puisque, à leurs yeux, cela revient à enseigner à des enfants entendants à parler, ce qui se fait tout

¹⁴ ACSVM, P9, Spicilège C, p. 14, *La Minerve*, 9 mars 1871. L'usage des signes est plus tard réduit à la «dactylologie», ou l'épellation sur les doigts. Puisque la langue des signes consiste en un ensemble de gestes exprimant des idées complètes ou des mots et que seuls sont épelés les noms propres ou étrangers, la dactylologie ralentit considérablement le débit. L'usage de la dactylologie au lieu de la langue des signes a pour but d'encourager les sourds à se diriger vers la méthode orale, puisqu'il est plus laborieux de communiquer par l'épellation sur les doigts que par la parole.

¹⁵ Corinne Rocheleau-Rouleau, «Parler est chose facile, vous croyez?» *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. IV, n° 3, décembre 1950, p. 364. ACSVM, P9, 4B, «Administration provinciale, 1863-1884», J.-A. Trépanier à Cyrille Beaudry, supérieur provincial, 12 février 1883.

¹⁶ ACSVM, P9, Spicilège C, p. 21, Échange de lettres ouvertes dans *The Sun*, 18 et 29 mars 1876.

¹⁷ Michel Cadieux, «Mémoire sur l'Oeuvre des Sourds-Muets catholiques pour la province de Québec», 2 janvier 1912.

naturellement, par simple imitation. L'art d'enseigner aux sourds à parler et à lire sur les lèvres impressionne beaucoup plus les visiteurs. Cette méthode est utilisée tout au cours de l'existence de l'Institution pour les démonstrations publiques des progrès que les élèves peuvent accomplir par cet enseignement. Les signes trouvent aussi place dans ces séances, mais ils ne récoltent pas autant les faveurs du public, qui en vante plus la grâce que l'utilité. Ce facteur financier n'échappe probablement pas au P. Bélanger, qui est toujours à la recherche d'appuis financiers pour son oeuvre.

Le Congrès de Milan, 1880 et la méthode orale pure à l'Institution

La participation du P. Bélanger au congrès international des éducateurs de sourds de Milan en septembre 1880 renforce son opinion en faveur de la méthode orale pure. Le Congrès de Milan, confirmant une tendance pro-orale chez les éducateurs de sourds à l'époque, détermine plus ou moins la direction que prend l'enseignement aux sourds au cours du siècle suivant. Les promoteurs de l'éducation signée, pour leur part, perçoivent le congrès comme une conspiration de la part des oralistes en vue d'éliminer l'éducation par les signes.¹⁸ Malgré ces faibles voix dissidentes, le P. Bélanger met en pratique la recommandation principale du Congrès dans le but de favoriser une meilleure intégration des sourds à la société:

¹⁸ Richard G. Brill, *International Congresses on Education of the Deaf: An Analytical History*, Washington, D.C., Gallaudet University Press, 1984, p. 21. Voir entre autres la réaction d'Edward Miner Gallaudet, surintendant du Collège Gallaudet à Washington et partisan de la méthode combinée (la cohabitation des deux systèmes d'enseignement). Il réagit violemment à ce parti-pris et déclare que les décisions de la convention n'ont pas plus de validité pour l'ensemble de la communauté des enseignants des sourds que les décisions d'une convention de parti politique n'en ont pour les affaires publiques en général. Edward Miner Gallaudet, «The Milan Convention», *American Annals of the Deaf*, 26, 1881, p. 2.

The Convention, considering the incontestable superiority of speech over signs, (a) for restoring deaf-mutes to social life, and (b) for giving them greater facility of language, declares that the method of articulation should have the preference over that of signs in instruction in education of the deaf and dumb. Considering that the simultaneous use of signs and speech has the disadvantage of injuring speech and lipreading and precision of ideas, the Convention declares that the oral method ought to be preferred.¹⁹

Ainsi, la méthode orale pure doit totalement remplacer la méthode manuelle dans l'enseignement aux sourds. Ce but se révèle impossible à atteindre à l'Institution, puisque seul un certain nombre de sourds peuvent bénéficier de l'enseignement oral. Dans des pays comme les États-Unis, où les nombreuses institutions d'enseignement pour les sourds sont en mesure de se spécialiser dans l'enseignement oral ou combiné, des institutions purement orales ont la possibilité de se développer. Les sourds incapables de suivre cet enseignement sont envoyés à des écoles combinistes ou manuelles. Le Canada ne compte que deux institutions catholiques, chacune destinée à un seul sexe; une telle spécialisation dans les méthodes d'enseignement se révèle impossible. Il faut bien enseigner à ces sourds réfractaires à l'oralisme, et le «cours dactylologique» est bien là pour rester.²⁰

Puisque l'Institution ne peut pas éliminer la méthode manuelle de son programme, elle doit à tout le moins, suivant les recommandations du Congrès, séparer les élèves du cours dactylologique de ceux du cours oral.

The Convention, considering that the introduction of the pure oral method into institutions where it is not yet employed should be prudent, gradual, and progressive in order to be successful, is of the opinion (1) that the new pupils ought to form a separate class in which the instruction should be given by articulation; (2) these pupils should be entirely separated from the other pupils who are too far advanced to be instructed by articulation and that the education of the latter should be completed by signs; (3) each year a new class of articulation

¹⁹ Edward Miner Gallaudet, *art. cit.*, p. 12.

²⁰ En 1915, le cours dactylologique a failli disparaître, tous les nouveaux élèves étant forcés de se diriger vers le cours oral. Cette situation exceptionnelle ne se reproduit plus, même si le cours oral a toujours plus d'élèves. Voir le tableau «Institution des Sourds-Muets, effectifs, 1835» en annexe.

should be established in the school until all the old pupils taught by signs have finished their education.²¹

Ce n'est que par cette division des élèves en deux groupes entièrement séparés, même durant les heures de loisirs, que, selon le Congrès, l'enseignement oral pourra progresser de manière satisfaisante et éventuellement éliminer l'enseignement par les signes, ce qui ne se réalise pas à l'I.S.M.²²

L'application de cette recommandation à l'Institution montréalaise procède de la façon suivante: durant la première année, tous les élèves suivent à la fois la méthode orale et la méthode manuelle. Au cours de l'année, les religieux déterminent ceux qui pourront continuer selon la méthode orale et les dirigent vers celui-ci le plus tôt possible. Les élèves inscrits au cours oral se voient complètement séparés de leurs confrères de la section dactylogique, tant pour leurs cours que pour leurs repas et leurs loisirs.²³ Cette séparation est maintenue tout au long de la période étudiée, à l'exception des années 1889 à 1894, alors que l'incendie des ateliers force le regroupement partiel des élèves des deux cours.²⁴

²¹ Edward Allen Fay, «Resolutions of the Milan Convention», *American Annals of the Deaf*, 26, 1881.

²² La nécessité de cette séparation est remise en cause à partir des années 1960. À ce moment, on découvre que l'apprentissage de la langue orale est plus facile lorsque les élèves maîtrisent déjà la langue des signes (et non pas la dactylogie). La langue orale est dorénavant perçue comme une langue seconde qui doit s'apprendre comme toute autre langue seconde, à partir des structures de pensée bâties par la langue maternelle.

²³ Cette séparation est tellement stricte que, en 1898, lorsque les élèves vont à la ferme d'Outremont pour aider à la récolte des pommes de terre, les «sourds-muets» sont envoyés le matin, et les «sourds-parlants» l'après-midi, afin qu'il n'y ait pas de contact entre eux. *Journal de l'Institution*, n° 105, p. 278, 15 septembre 1898. De même, en février 1900, les élèves se construisirent deux glissoires dans la cour, une pour chaque groupe. *Journal de l'Institution*, 5 février 1900, n° 105, p. 300.

²⁴ *Journal de l'Institution*, 31 mars 1889, n° 105, p. 74. Les classes et les salles de récréations demeurent séparées, les unes pour des raisons évidentes de pédagogie, les autres faute de local assez grand pour loger tous les élèves en même temps.

Les Clercs de Saint-Viateur adoptent l'enseignement oral, mais ils développent graduellement leurs propres méthodes d'enseignement plutôt que d'importer directement des programmes venus d'ailleurs. En cela, ils suivent le mode habituel de fonctionnement des communautés religieuses enseignantes au Québec. Dans l'enseignement régulier, chaque congrégation élabore son propre système d'enseignement, plus ou moins uniformisé, qu'elle applique à toutes ses institutions afin de permettre des rotations de personnel d'une école à l'autre.²⁵ Les Clercs de Saint-Viateur possèdent bien une tradition pédagogique pour l'enseignement régulier, mais ils n'ont pas, comme les Frères de Saint-Gabriel, en France, une tradition d'enseignement aux sourds; il leur faut donc inventer à partir de ce qui se fait dans le monde. Ils s'informent entre autres par l'entremise de divers périodiques que l'Institution reçoit, ce qui témoigne de leur curiosité pédagogique.²⁶ L'I.S.M. produit même, dès la fin du XIX^e siècle, tout le matériel pédagogique nécessaire à son fonctionnement.²⁷

Malgré la ségrégation officielle entre les sourds des deux groupes et le banissement des signes au profit de la dactylologie, la langue des signes se développe parmi les élèves à l'intérieur de l'Institution. Même si l'usage de signes est défendu, les sourds «signent» entre eux durant leurs temps libres, dès qu'ils ne sont pas surveillés. Les religieux sont

²⁵ Ceci a été observé dans les communautés enseignantes de femmes, dont les programmes sont rigidelement définis vers la fin du XIX^e siècle. Même si toutes les congrégations se basent sur les mêmes principes pédagogiques, les communautés affirment les distinctions dans leurs méthodes respectives, mais s'assurent d'une uniformité intracommunautaire. Voir Claudette Lasserre, «La pédagogie (1850-1950)» Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, dirs., *Les couventines*, Montréal, Boréal, 1986, pp. 113-115. Nous ne possédons pas d'étude équivalente pour les communautés d'hommes, encore moins en ce qui a trait à l'éducation des sourds, mais il est à supposer que la situation est semblable.

²⁶ *Ordas* de l'Institution autour de 1900 qui commencent à publier la liste des périodiques auxquels l'Institution est abonnée.

²⁷ «Pour tout le cours, nous ne suivons que les livres ou les manuscrits préparés ou édités par nous, dans l'intérêt de nos élèves.» [J.B. Manseau], *op. cit.*, p. 54.

conscients de cette situation et la tolèrent, même s'ils ne l'autorisent pas officiellement. La séparation des élèves ne nuit donc pas à l'instauration d'un sentiment de fraternité entre les sourds et au développement d'une langue commune. Les associations que l'Institution crée encouragent plutôt la dissémination de la langue des signes et la cohésion entre les élèves.

L'introduction de la méthode belge de démutisation, 1928

L'enseignement de l'Institution ne semble pas avoir connu de modifications majeures entre 1880 et 1928.²⁸ Durant cette période, les méthodes orale et dactylologique se côtoient et continuent de se développer. Ce n'est pas que la créativité de l'Institution est morte. Loin de là: l'établissement devient bientôt promoteur d'une nouvelle méthode pour accélérer le processus de démutisation chez les jeunes élèves. En 1928, à son retour d'un voyage à Jette, en Belgique pour le chapitre de la communauté, le P. Gaspard Dumas, provincial des Clercs de Saint-Viateur rapporte une nouvelle méthode d'enseignement oral: la méthode belge de démutisation.²⁹ Il la présente aux religieux de l'Institution en septembre et octobre 1928 et en demande l'essai immédiat sur une classe de première année.³⁰ Cette méthode a jusque-là récolté des critiques partagées de la part des éducateurs, mais les C.S.V. l'essaient.

²⁸ Le monde de l'éducation aux sourds connaît aussi peu d'évolution durant la période, du moins si la tenue de congrès internationaux d'éducateurs de sourds en est un indice. Entre le premier congrès, à Paris, en 1878 et celui d'Édimbourg, en 1907, il se tient sept congrès, soit environ un à tous les quatre ans. Par la suite, il faut attendre 1925 pour qu'il y ait un autre congrès, à Londres puis à West Trenton (New Jersey) en 1933. La première Guerre Mondiale n'est évidemment pas étrangère à ce phénomène. Voir à ce sujet Richard G. Brill, *op. cit.*, 469 p.

²⁹ Il est à noter qu'en juin 1903, la maison généralice de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur déménage de Vourles, son lieu de fondation, à Jette, en Belgique. C'est là que se tient le chapitre général depuis 1905.

³⁰ Journal de l'Institution, 20 septembre et 15 octobre 1928, n°108, pp. 265 et 68.

La méthode belge diffère des précédentes en ce qu'elle vise à mettre l'enfant en contact avec la parole le plus rapidement possible. La méthode suivie auparavant était intuitive, c'est-à-dire basée sur les commandements: elle avait comme précepte que l'apprentissage du langage chez le sourd s'effectue comme chez l'enfant parlant et entendant qui apprend sa langue maternelle à partir des ordres qu'il reçoit de sa mère.³¹ Cette méthode intuitive était utilisée à la fois pour les élèves suivant le cours d'articulation et ceux de la méthode orale.³² La méthode intuitive possède l'inconvénient, d'un point de vue oraliste, qu'il faut employer des signes en classe pour communiquer avec les élèves durant la première année afin de se faire comprendre par eux. Cette pratique, toujours selon les oralistes, encourage le développement de la langue des signes à l'intérieur de l'Institution et retarde le processus de démutisation.³³

La méthode belge, par contre, accélérerait l'acquisition de la langue parlée chez l'enfant tout en l'empêchant d'utiliser la mimique pour se faire comprendre.³⁴ Selon le Provincial, la méthode belge se base sur un enseignement «de circonstance», destiné à «diriger la nature et non pas la forcer».³⁵ Basée sur le principe qu'il faut familiariser l'enfant sourd avec la langue orale en lui parlant constamment, et ce dès sa tendre enfance; en

³¹ [J.-B. Manseau], *op. cit.*, p. 20.

³² Harlan Lane mentionne que cette méthode était celle utilisée par l'abbé de l'Épée, Jacob Pereire et les autres. Pour l'auteur, cependant, cette méthode d'enseignement, bien que logique pour un enfant apprenant sa langue maternelle, n'a aucun sens lorsque l'enfant essaie d'apprendre une langue seconde (ainsi qu'il considère la langue orale, puisqu'il considère la langue des signes comme langue maternelle des sourds). Harlan Lane, *op. cit.*, p. 63. Les éducateurs du temps n'étaient pas au courant de cette différence didactique.

³³ Richard G. Brill, *op. cit.*, p. 125.

³⁴ Richard G. Brill, *op. cit.*, p. 126.

³⁵ Journal de l'Institution, 15 octobre 1928, n° 108, p. 268.

pratique, cet enseignement repose sur l'utilisation de jeux éducatifs.³⁶ Cette méthode doit être utilisée, si possible, dès l'âge de quatre ans, ce qui expliquerait le désir des Clercs de Saint-Viateur, à partir de 1929, de doter leur Institution d'une maternelle. Quoi qu'il en soit, la méthode belge suscite la curiosité des intervenants du monde de l'éducation des sourds: entre 1928 et 1933, les visiteurs étrangers se font de plus en plus nombreux à l'Institution. Au cours des années 1930, le P. Lucien Pagé se rend aux États-Unis et en Australie pour l'enseigner.³⁷ La littérature consultée ne permet toutefois pas de constater un engouement pour cette méthode aux États-Unis. En dépit de la critique partagée, le rayonnement international de la méthode belge à partir de l'Institution montre son intégration dans le monde de l'enseignement aux sourds.

L'évolution des méthodes à l'Institution au cours des années étudiées suit le plus souvent les grands courants pédagogiques européens. Les Clercs de Saint-Viateur désirent adopter ces diverses méthodes pour répondre de mieux en mieux à la mission de base de l'Institution de «rendre les sourds à la société». L'adoption de la méthode manuelle au départ répond au besoin immédiat d'éduquer les sourds pour leur permettre de fonctionner et de communiquer. Cependant, ce langage des signes paraît bien imparfait aux philanthropes du

³⁶ ACSVM, P9, Spicilège A, p. 81, *L'Action Catholique*, 27 juillet 1934. Le cours durait, en 1934, douze ans. «Pendant les cinq premières années, l'enfant est mis en état de remplir ses principaux devoirs envers Dieu et ses semblables, et il peut, à la rigueur, se retirer. Le cours d'études comporte quatre autres années supplémentaires qui permettent aux élèves d'obtenir le certificat de cours moyen. Les trois dernières années sont consacrées à l'apprentissage d'un métier.»

³⁷ Le P. Pagé, futur Supérieur de l'Institution, voyage en Europe en 1933 pour perfectionner ses connaissances de la méthode belge. En 1934, il l'enseigne à Chicago et à Saint-Louis. Deux ans plus tard, il la propage jusqu'à Sydney et Newcastle, en Australie. ACSVM, P9, Spicilège C, p. 77, «La rééducation auditive des sourds-muets» et Antoine Bernard, *op. cit.*, tome II, 1898-1947, p. 578.

XIX^e siècle; puisqu'ils visent à permettre la participation des sourds dans tous les domaines de la société et à leur faire oublier le plus possible leur surdité, les éducateurs tentent de leur enseigner le langage des entendants. C'est ce qui amène l'implantation de la méthode orale à travers le monde à la suite du Congrès de Milan.

Les sources écrites dont nous disposons ne nous permettent pas d'évaluer directement le degré de succès de la méthode orale. Les conversations avec d'anciens enseignants à l'I.S.M. laissent supposer que cet enseignement ne donne que des résultats plus ou moins satisfaisants: la plupart des sourds préfèrent communiquer entre eux par signes. Harlan Lane met l'accent sur ce point pour soutenir son hypothèse de la persécution de la minorité linguistique sourde par la majorité entendant. Pour lui, l'instauration de la méthode orale vise précisément à imposer le modèle culturel entendant et à éliminer toute possibilité de développement d'une culture minoritaire sourde dans les institutions et dans la société.³⁸

L'Institution des Sourds-Muets a un impact plus important sur le développement de la communauté sourde en permettant aux sourds de se rencontrer et de développer des liens, et ce malgré l'éducation orale qu'elle dispense. Les associations que les sourds créent à partir de l'Institution renforcent les liens qui les unissent en standardisant leur mode de communication gestuel, la parole n'étant somme toute qu'une langue seconde qui leur permet de communiquer avec les entendants. Puisque les associations leur permettant de se retrouver prennent naissance à l'Institution, les religieux contribuent autant à la naissance de cette culture qu'à l'intégration des sourds.

³⁸ Harlan Lane, *op. cit.*, p. XIV.

L'Institution développe tout de même une réputation dans le monde de l'enseignement catholique. En 1920, le secrétaire du bureau de santé de Caracas envoie son fils Lisandro Acosta, à l'Institution pour y être éduqué. Il passe huit ans à l'I.S.M. et repart pour le Vénézuéla avec une formation en couture.³⁹ Ceci démontre que l'Institution a acquis une réputation internationale à la fin de la période, et ce rayonnement se reflète aussi par le rôle de l'I.S.M. dans la diffusion de la méthode belge. La formation académique n'est cependant pas le seul aspect de la vie des élèves à l'Institution. Comme Lisandro, ils apprennent un métier afin de gagner leur vie. La formation professionnelle fera l'objet du chapitre suivant.

³⁹ Journal de l'Institution, 12 novembre 1920, n° 107, p. 114 et 30 juin 1928, n° 108, p. 254.

Chapitre VI: La formation professionnelle

Si la formation en classe a pour but de permettre au sourd de se développer intellectuellement, la formation à un métier, pour sa part, doit lui donner les moyens de mettre cette connaissance en pratique afin de gagner sa vie. Les ateliers où il reçoit cette formation professionnelle à l'Institution se veulent ainsi l'étape finale dans le processus d'intégration du sourd à la société entendants. La formation à un métier doit lui permettre de ne pas tomber dans la masse des mendiants en lui donnant les moyens de survivre et éventuellement de pouvoir élever une famille. Par la formation qu'ils dispensent, les ateliers visent à placer le sourd le plus possible sur un pied d'égalité avec son confrère entendant, de façon à permettre son intégration aux rouages économiques de la société.

Au XX^e siècle, la formation que les ateliers dispensent ne suffit plus à permettre aux sourds de se faire embaucher. Constatant l'échec de ses tentatives de faciliter l'accès de ses diplômés à un emploi, l'Institution adopte une stratégie différente. Plutôt que d'encourager les sourds à se chercher de l'emploi à l'extérieur, elle développe davantage ses propres ateliers afin d'assurer elle-même de l'emploi au plus grand nombre de sourds possible. Par conséquent, vers les années 1930, les ateliers ressemblent plus à une usine qu'à une école industrielle.

Or, ces ateliers, où seuls des sourds travaillent, contribuent à renforcer leur cohésion socio-économique. Non seulement les sourds ont-ils des avantages culturels à se regrouper pour travailler, mais l'impératif économique leur dicte dorénavant de se rassembler pour mieux survivre collectivement. Leur rejet par les employeurs hors de l'Institution, ainsi que

l'organisation du travail dans les ateliers mêmes de l'Institution pour parer au problème de débouchés, contribuent directement au développement d'une culture sourde à Montréal, plutôt qu'à une intégration des anciens à la société.

Les débuts des ateliers (1863-1896)

Dès 1850, M^{sr} Bourget désire doter la jeune école d'ateliers «pour y enseigner les arts et métiers.» Il veut également fonder une école «d'agriculture et d'horticulture» pour encourager les sourds à cultiver la terre.¹ En cela, il s'inspire des institutions européennes dont il a entendu parler durant ses voyages. Par exemple, l'Institution nationale de Paris possédait des ateliers qui imprimaient le matériel pédagogique et fabriquaient le mobilier de l'école. Le pendant féminin de cette Institution possédait pour sa part des ateliers de couture où les apprenties confectionnaient les vêtements des élèves.² Les ateliers que Bourget projette ne peuvent pas immédiatement voir le jour, puisque les installations nécessaires à leur établissement n'existent tout simplement pas au Côteau Saint-Louis. En 1852, lorsque l'Institution déménage au village d'Industrie, les Clercs de Saint-Viateur veulent mettre à profit les petits ateliers de cordonnerie, de menuiserie et de reliure qu'ils avaient organisés au noviciat de la communauté. Ils ne développent toutefois pas de programme particulier pour former les jeunes sourds à un métier, ce qui laisse croire que les religieux négligent cet

¹ Ignace Bourget, «Mandement d'institution de l'hospice Saint-Enfant-Jésus pour les Sourds-Muets», *Les Mélanges Religieux*, 7 mai 1850, vol. 13, n° 67, p. 259.

² Harlan Lane, *When the Mind Hears*, New York, Random House, 1984 p. 8.

aspect de la formation des sourds.³ Lors du déménagement de l'Institution à Chambly en 1856, les Clercs tentent de mettre à profit le potentiel agricole du terrain en formant les sourds à l'agriculture; mais le retour au Mile-End, quelques mois plus tard, met ce projet en veilleuse.⁴ Par la suite, il n'est plus fait mention des ateliers jusqu'à l'arrivée du F. Alfred Bélanger à la direction de l'école.

En 1863, le nouveau directeur décide de créer des ateliers de reliure, d'imprimerie et de cordonnerie dans l'édifice de l'école.⁵ Ces trois ateliers permettraient la formation des sourds à des métiers qui pourraient leur être utiles dans la ville de Montréal comme à la campagne. Ultérieurement, l'imprimerie et la reliure produiraient des livres et d'autres articles de papeterie nécessaires au fonctionnement de l'Institution, tandis que la cordonnerie fournirait des chaussures à bas prix aux élèves et au personnel de l'Institution, tout comme à la communauté des C.S.V. La commercialisation éventuelle de la production des ateliers pourrait aussi s'avérer profitable à l'Institution.⁶

En 1881-82, l'Institution érige de nouveaux bâtiments, de l'autre côté de la rue Saint-Louis (Laurier) pour y loger ses ateliers. Les Clercs de Saint-Viateur en profitent pour y

³ ACSVM, P9, 2B, «Administration provinciale, 1852-1855», Irénée Lagorce à Louis Querbes, 28 septembre 1852.

⁴ Ignace Bourget, *Circulaire de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal, au sujet des Sourds-Muets*, Montréal, Louis Perrault, 1856, p. 4.

⁵ Ces ateliers, originellement établis dans le même bâtiment que l'école, seront par la suite transportés dans une aile séparée, érigée en 1871. [Jean-Baptiste Manseau], *Notices historiques sur l'Institution catholique des sourds-muets*, Montréal, Institution des Sourds-Muets 1893, p. 13. Il est à noter que certaines sources placent l'ouverture des premiers ateliers en 1865. Nous n'avons cependant pas trouvé de preuve documentaire de cette date. Par exemple, «Numéro spécial de l'*Ami des sourds-muets* consacré aux ateliers», 1965, p. 2.

⁶ Cet objectif financier prendra cependant un certain temps à se matérialiser. Par exemple, en 1888, tous les ateliers, sauf celui de menuiserie, étaient déficitaires. ACSVM, P9, 6B, Charles Ducharme, assistant-provincial, à Jean-Baptiste Manseau, supérieur de l'Institution, 22 novembre 1888.

déménager les ateliers de la communauté, qui se trouvaient jusque-là au noviciat de Joliette. Ce déménagement libère de l'espace au noviciat et permet d'assigner des frères comme chefs d'ateliers à l'Institution.⁷ À cette occasion, les religieux ajoutent, aux trois ateliers de cordonnerie, reliure et imprimerie, ceux de couture, de menuiserie, de peinture en bâtiment et une forge.⁸

Mise à part la cordonnerie, les métiers que les sourds peuvent apprendre aux ateliers de l'Institution se pratiquent surtout en milieu urbain. Puisque la plupart des élèves proviennent du milieu rural, il paraît aux directeurs, surtout le P. Manseau, que ces ateliers sont inadéquats, puisqu'ils forcent les sourds à s'établir à la ville après leur séjour à l'Institution s'ils veulent gagner leur vie. Une fois établis à Montréal, la ville menace leur survie spirituelle et les sourds risquent de s'y laisser corrompre par l'esprit matérialiste et d'y perdre leurs valeurs chrétiennes.⁹ Pour contrer ce phénomène, les religieux encouragent les sourds à pratiquer leur métier dans leur village d'origine, plutôt qu'à la ville.

Les fermes de l'Institution (1882-1896)

Si cette volonté de permettre aux sourds de vivre avec leur famille à la campagne doit se matérialiser, pourquoi ne pas les transformer en agriculteurs progressistes plutôt qu'en artisans? C'est ce but que devaient remplir les deux fermes que l'Institution possède entre 1882 et 1896. La formation agricole vise à enraciner le sourd à la campagne, là où, selon

⁷ Antoine Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, tome I, 1847-1897, Montréal, les Clercs de Saint-Viateur, 1947, pp. 458 et 509.

⁸ Hector Tessier, *Saint-Viateur d'Outremont*, (Outremont, les Clercs de Saint-Viateur, 1956), p. 129.

⁹ [J.-B. Manseau], *op. cit.*, pp. 24-25.

les Clercs de Saint-Viateur, sa véritable vocation l'appelle à devenir un agriculteur modèle et un bon père de famille chrétien. Ce but, qui fait écho à l'agriculturisme de la fin du XIX^e siècle, s'exprime dans l'article suivant, publié peu après l'ouverture de la ferme de l'Institution à Terrebonne:

On commence leur apprentissage d'artisan, et quand ils [les sourds] sortent de l'établissement ils se dirigent vers les centres industriels où ils espèrent trouver des emplois avantageux. C'est là une erreur radicale, car ainsi on détache ces enfants de leur famille, à laquelle leur instruction pourrait les rendre enfin utiles; on leur apprend à fuir le sol qui les a vus naître et sur lequel ils ont grandi; on les éloigne d'un milieu calme, d'une atmosphère saine et vertueuse pour les exposer, faibles encore et sans expérience, à toutes les séductions et à tous les dangers; on prive enfin l'agriculture déjà en détresse d'une foule de bras qui lui rendraient les plus précieux services. [...] L'agriculture, voilà vraiment le travail qui convient au sourd-muet instruit.¹⁰

La première ferme de l'Institution s'établit sur une propriété d'environ cent arpents à Terrebonne, terre donnée par la Seigneuresse Masson à l'Institution en février 1882.¹¹ Trois mois plus tard, une dizaine de sourds s'y installent, en compagnie du P. Rémi Masse. Ils s'y consacrent à la culture fourragère et à l'élevage, ainsi qu'à un peu de culture maraîchère.¹² Le directeur de l'Institution voit d'un bon oeil cet établissement sur une ferme un peu éloignée du centre de Montréal. Il propose alors, en 1886, de déménager toute l'Institution à Terrebonne, pourvu que l'État accepte de subventionner l'Institution pendant 34 ans. En contrepartie, l'Institution des Sourds-Muets pour la province de Québec s'engagerait alors à accepter tous les sourds de la province qui se présenteraient à ses portes

¹⁰ ACSVM, P9, Spicilège C, p. 34, «Les sourds-muets», *Le Canada*, 30 janvier 1883.

¹¹ Selon les sources, cette terre se trouvait à Lachenaie (Hector Tessier, *op. cit.*, p. 129), à Mascouche ou à Terrebonne. Cependant, dans la tradition, c'est l'appellation «ferme de Terrebonne» qui est demeurée en usage. Nous utiliserons donc cette appellation pour ce travail.

¹² Hector Tessier, *op. cit.*, p. 133 et [J.-B. Manseau], *op. cit.*, pp. 18 et 27.

pour y recevoir l'éducation.¹³ Cependant, la facture de ce déménagement était un peu trop élevée au goût du gouvernement provincial et ce projet ne se matérialisera pas.

Le refus du gouvernement de subventionner l'établissement de l'Institution sur les terrains de Terrebonne sonne le glas de cette initiative. La ferme devient bientôt un fardeau pour l'Institution, à cause de la distance entre la ferme et l'I.S.M.. Cette distance rend également la vente des produits sur le marché montréalais moins commode, sans parler du transport entre la ferme et l'Institution.¹⁴ Pour cette raison, l'Institution achète la ferme MacDougall à Outremont en 1887. Cet achat sera le premier d'une série d'autres totalisant 1 200 arpents, où s'établit une ferme plus grande, capable de développer une agriculture plus diversifiée.¹⁵

Les «fermiers» de Terrebonne déménagent leurs pénates à Outremont en avril 1887 pour y rester jusqu'en 1896.¹⁶ Dès lors, les Clercs essaient de transformer la ferme en une ferme modèle; ils y réalisent diverses expériences agricoles, entre autres dans les méthodes d'ensilage.¹⁷ Le «cottage» qui se trouvait sur cette ferme sert de résidence, de chapelle et de salle de classe aux élèves travaillant sur la ferme. Après cette relocalisation, le directeur de l'Institution tente une fois de plus de rapprocher l'I.S.M. elle-même de la campagne en établissant école et ateliers à Outremont. Le P. Manseau demande à nouveau une subvention

¹³ ACSVM, P9, Spicilège C., pp. 35 et 44, *La Minerve*, 5 et 22 mai 1886.

¹⁴ Généralement, les élèves qui travaillaient à la ferme étaient plus âgés. Il ne fallait donc pas assurer un transport régulier aux élèves qui passaient toute leur journée entre les murs de l'école.

¹⁵ [Jean-Baptiste Manseau], *op. cit.*, p. 29.

¹⁶ Journal de l'Institution, 9 avril 1887, n° 105, pp. 48-49.

¹⁷ ACSVM, P9, dossier «Ferme d'Outremont», J.C. Chapais, «L'agriculture et les sourds-muets», article de source inconnue, [1888].

pour financer le projet. Non seulement n'obtient-il pas l'argent nécessaire à l'établissement de l'I.S.M. à Outremont, mais le gouvernement refuse d'octroyer les 1 200\$ que le directeur demandait pour la ferme elle-même.¹⁸

Malgré ce refus et l'abandon du projet de déménagement, l'Institution continue à tirer profit de cette ferme maraîchère. Il faut songer qu'Outremont, à cette époque, constitue le potager et le verger de Montréal, or les récoltes de la ferme, sont suffisantes pour subvenir aux besoins alimentaires de l'Institution et pour vendre les surplus à l'extérieur avec profit.¹⁹ Cependant, comme à Terrebonne, cette entreprise agricole ne connaît jamais un véritable succès auprès des élèves eux-mêmes. La ferme sert surtout aux sourds déjà en âge d'entreprendre une carrière agricole et les élèves ne s'y dirigent apparemment pas après la fin de leurs études.²⁰ L'I.S.M. abandonne donc la ferme-école le 19 novembre 1896, malgré sa relative rentabilité, mettant fin à son projet agricole.²¹

En 1896, la direction provinciale des Clercs de Saint-Viateur s'établit sur les terrains de la ferme de l'Institution. La direction provinciale, en collaboration avec celle de

¹⁸ Journal de l'Institution, n° 105, 14 janvier 1889, p. 69 et «Au commencement d'avril» 1889, p. 77. Ces 1 200\$ auraient été accordés par le ministère de l'Agriculture à la condition que la ferme soit reconnue comme ferme modèle. La ferme ne sera pas reconnue comme telle après la visite des inspecteurs du gouvernement. Journal de l'Institution, 27 mai 1889, p. 78. Il est à noter que ces deux interventions du P. Manseau pour faire transporter l'Institution sur la ferme font exception à son attitude habituelle de ne pas intervenir auprès du gouvernement.

¹⁹ Nous n'avons pas réussi à retracer les bilans de la ferme. Puisque les bilans de l'Institution n'apparaissent formellement qu'en 1904, la ferme n'y figurait pas.

²⁰ *Ibid.*, Il y avait 28 sourds sur la ferme en 1888, et il y en avait 22 en 1893. [I.-B. Manseau], *op. cit.*, p. 29. Les cours à la ferme donnaient surtout une base religieuse à ceux qui n'avaient pas reçu d'enseignement auparavant. Réponse à la «Conférence sur l'Oeuvre des Sourds-Muets» donnée par le D^r Armand Hudon, Montréal, Institution des Sourds-Muets, 1895, p. 15.

²¹ Journal de l'Institution, 19 novembre 1896, n°105, p. 248. «Les fermiers se transportent armes et bagages à l'Institution.»

l'Institution, dresse des plans pour un établissement qui regrouperait la maison provinciale, le juvénat et l'Institution sur un même terrain à Outremont. L'Institution fait même construire un édifice de quatre étages en béton pour y déménager, mais cet édifice logera plutôt la direction provinciale, puisque les projets de déménagement de l'I.S.M. ne se matérialiseront pas, pour deux raisons. Tout d'abord, les règlements municipaux rendent difficile l'établissement des ateliers industriels à l'intérieur des limites d'Outremont, et l'Institution a toujours besoin de ses ateliers. D'autre part, la possibilité de vendre les terrains à profit plutôt que d'y déménager plaît au F. Charest.²²

Le procureur entreprend donc de lotir certains terrains pour permettre la construction domiciliaire. Après la liquidation des terrains suite à la crise de 1904, le terrain de la ferme MacDougall est vendu le 24 juin 1907 pour la somme de 205 000 \$.²³ L'aventure agricole de l'Institution est terminée. L'I.S.M. se concentre dès lors sur une formation permettant surtout aux sourds de se dénicher un emploi à Montréal, dans des métiers industriels. En cela, le projet utopique des Clercs de Saint-Viateur de retourner les sourds à la terre pour les garder dans leurs familles se voit contraint de céder à la réalité socio-économique.

Dans un court article consacré à la ferme des sourds-muets, Ginette Martin explique l'échec du projet agricole des Clercs de Saint-Viateur entre autres par l'absence de

²² ACSVM, P9, 6B, «Administration provinciale, 1885-1895», «Extraits du registre des délibérations du conseil particulier de l'Institution des Sourds-Muets, 71^e et 73^e séances, 28 mars et 15 avril 1894.» *Journal de l'Institution*, 2 avril 1894, n° 105, p. 201. «Notes historiques de 1913 à 1921», dans le *Journal de l'Institution*, n° 108, p. 14.

²³ *Journal de l'Institution*, n° 106, p. 178.

reconnaissance gouvernementale de l'établissement comme ferme modèle, mais aussi par les changements dans l'économie de la banlieue montréalaise:

L'école d'agriculture d'Outremont fut incapable de survivre [...] parce que l'urbanisation commençait à faire disparaître le cachet agreste de la municipalité qui, depuis 1885, avait reçu le statut de ville. L'enseignement de la science agricole [...] devenait de moins en moins approprié et, peu à peu, les C.S.V., par la force des choses, renoncèrent à leur ambition de faire des sourds-muets des maîtres-agriculteurs. La demande accrue de main-d'oeuvre dans les métiers urbains semblait désormais mieux permettre à leurs protégés de se faire une place dans le monde du travail.²⁴

Malgré la montée des «métiers urbains» à l'époque et bien que nous ne disposions d'aucune information statistique précise, nous pouvons tout de même douter que la demande pour la main-d'oeuvre sourde pour les emplois industriels à Montréal ait considérablement augmenté pendant la période. Néanmoins, après leur formation, les sourds auraient probablement préféré travailler avec leur semblables dans l'industrie, plutôt qu'isolés sur une ferme. Le projet agricole des Clercs de Saint-Viateur allait à l'encontre de cette cohésion sociale qui se développait chez les sourds, suite à leur passage à l'Institution. Ceci explique peut-être le manque apparent d'intérêt des élèves pour la ferme.

Développement des ateliers (1896-1930)

Après l'abandon des fermes, les ateliers prennent graduellement de l'expansion et s'adaptent à la nouvelle réalité industrielle de l'économie montréalaise. En 1889 et 1897, ils sont endommagés par des incendies, mais sont aussitôt reconstruits; preuve de leur importance pour les Clercs et l'Institution. Le F. Charest met aussi davantage en valeur la rentabilité des ateliers. Par exemple, en 1895, les ateliers de l'Institution vendent l'électricité de leurs génératrices à la ville de Saint-Louis du Mile-End, en attendant que «la

²⁴ Ginette Martin, «Une ferme-école avenue McDougall», *Le Journal d'Outremont*, mars 1987, p. 16.

Compagnie [municipale d'électricité] soit prête à s'en charger définitivement.»²⁵ Plus tard, le F. Charest conçoit le projet de fournir l'électricité à la ville de façon permanente. Il profite donc de la reconstruction des ateliers après l'incendie de février 1897 pour y installer des génératrices plus puissantes.²⁶

Comme le reste de l'Institution, les ateliers souffrent de la crise de 1904 et du délai qu'elle entraîne dans le réaménagement de l'Institution dans de nouveaux édifices. Coincés dans leurs édifices de la rue Laurier, ils ne peuvent pas se développer davantage, ainsi que le montre le nombre plutôt stable d'élèves et d'apprentis qui y sont employés.²⁷ D'autre part, la vétusté des installations donne parfois des raisons aux clients des ateliers de l'Institution de se plaindre de la qualité du travail.²⁸ Il faut néanmoins attendre la construction du nouvel édifice de l'Institution sur la rue Saint-Laurent et le déménagement subséquent des ateliers pour que cette situation change.

Les ateliers suivent l'Institution sur le boulevard Saint-Laurent en 1926. Les trois kilomètres qui les séparent de l'Institution de 1921 à 1926 empêchent les élèves d'y travailler pendant cette période, créant une séparation nette entre l'instruction qu'ils reçoivent en classe et l'étape de leur apprentissage en atelier.²⁹ Pour permettre la réintégration harmonieuse des

²⁵ Journal de l'Institution, n° 106, p. 232, 2 avril 1895.

²⁶ Journal de l'Institution, n° 105, p. 251, mai 1897.

²⁷ Voir tableau «Effectifs des élèves et apprentis par atelier, 1895-1935» en annexe.

²⁸ ACSVM, P9a, «Ateliers des Sourds», E2, Correspondance entre W.-F. Coderre, directeur des Études des C.S.V. et Michel Cadieux, 28 juin au 27 juillet 1922, au sujet d'une série de grammaires dont les pages manquaient de symétrie et dont l'impression avait connu plusieurs retards.

²⁹ Auparavant, les élèves étaient familiarisés très jeunes avec le travail des ateliers. On faisait travailler les nouveaux à l'atelier de reliure, où ils pouvaient plier des feuillets ou réaliser d'autres tâches ne requérant pas un entraînement spécial. C'est ce qui explique le nombre toujours très élevé des élèves travaillant

élèves au travail des ateliers, une nouveauté pédagogique fait son apparition dans les ateliers. À l'intérieur de ces locaux, on crée une section permettant d'intégrer les plus jeunes et de les initier au travail manuel dans chacun des ateliers, plutôt que de les envoyer tous à la reliure, comme cela avait été le cas avant 1921.³⁰

Le déménagement ne change cependant pas fondamentalement le visage des ateliers jusqu'aux années 1930. Les quatre ateliers principaux d'imprimerie, de reliure, de cordonnerie et de couture demeurent, installés chacun sur un étage du nouvel édifice. La fin de la période couverte par le présent travail voit cependant un changement graduel de l'optique des ateliers. C'est surtout au cours des années 1930 qu'ils acquièrent une vocation de plus en plus industrielle et perdent peu à peu leur aspect scolaire. Ceci s'observe entre autres dans le nombre décroissant d'élèves qui travaillent dans les ateliers eux-mêmes.³¹

L'intégration des élèves au travail des ateliers se fait de moins en moins par leur travail avec les apprentis, mais plutôt dans des cours spéciaux de travaux manuels et de dessin industriel qui apparaissent aux ateliers de l'Institution à partir de leur déménagement en 1926.³² Cette séparation des élèves des apprentis et employés «productifs» confirme que la vocation commerciale des ateliers prend une importance plus grande à cette époque, puisqu'il devient nécessaire de prendre ce moyen pour augmenter la productivité des ateliers. Enfin, au cours des années 1940 et 1950, les ateliers élargissent davantage leur champ

à l'atelier de reliure. *L'Ami des sourds-muets*, vol. 2, n° 12, février 1910, p. 85.

³⁰ Journal de l'Institution, n° 108, p. 179, 26 octobre 1925.

³¹ À ce sujet, voir le tableau «Effectifs des élèves et apprentis par atelier, 1895-1935» en annexe. Les élèves se trouvent de plus en plus concentrés dans la section de travaux manuels à partir de 1926.

³² La section de dessin industriel fit son apparition en 1934. *Ordo* de l'Institution, 1934-35.

d'action. Des ateliers de tôlerie et d'ameublement de bureau se développent, consacrant leur vocation de plus en plus industrielle.³³ Les bâtiments sont aussi agrandis à deux reprises, en 1945 et 1965, afin de loger ces nouveaux ateliers et de mieux faire face à l'augmentation de leur production et de leurs activités commerciales.

Les métiers artisanaux prennent aussi graduellement moins d'importance par rapport aux métiers industriels. La formation donnée par l'Institution change pour s'adapter aux besoins de l'industrie et encourager les sourds à devenir des opérateurs de machinerie plutôt que des artisans. Ce changement de perspective est dicté par l'évolution de l'économie montréalaise et par la difficulté croissante pour les sourds à se trouver de l'emploi, limités qu'ils sont dans leurs choix par les métiers qu'ils apprennent. D'autre part, malgré cette diversification, les métiers que l'on enseigne aux sourds se conforment toujours à l'idée que se font les éducateurs de leurs capacités: ils ne sont aptes qu'à accomplir des tâches manuelles et subalternes. Cette vision rétrécit le spectre des emplois qui s'ouvre devant eux et contribue à les marginaliser. Il est ainsi normal qu'ils cherchent à se regrouper, même dans leurs lieux de travail.

Employabilité des sourds

Une préoccupation croissante des ateliers au XX^e siècle consiste à trouver un emploi aux élèves après leur période d'apprentissage. Malgré que nous ne possédions pas de

³³ «Numéro spécial de l'*Ami des sourds-muets* consacré aux ateliers», 1965, p. 12. La partie industrielle de l'Institution s'incorpore sous le nom d'«Ateliers des Sourds» au début des années 1960. Les bâtiments et l'équipement des ateliers sont vendus entre 1968 et 1975, lorsque l'Institution est prise en charge par le ministère des affaires sociales et devient une école primaire. Les industries qui ont remplacé ces ateliers ont toujours des sourds à leur emploi.

statistiques exactes sur l'emploi des sourds, diverses sources indiquent qu'ils demeurent souvent à l'écart du marché du travail. Les employeurs, guidés par certains préjugés négatifs à l'égard des sourds, hésitent à les embaucher, même lorsqu'ils sont formés à un métier.³⁴ Au XIX^e siècle, l'Institution, jusqu'à un certain point, peut assurer un emploi à ses élèves à la fin de leur cours; le nombre d'élèves est relativement réduit et certains pratiquent leur métier dans un village, plutôt qu'à Montréal; ce qui diminue la compétition entre eux pour obtenir de l'emploi. L'évaluation que font alors les Clercs de Saint-Viateur de leur employabilité projette un certain optimisme.³⁵ La réalité de l'emploi au XX^e siècle sera fort différente. Dès lors, les sourds tendent surtout à chercher du travail dans la métropole après leur éducation. Ceci rend la chasse à l'emploi plus compétitive entre les sourds eux-mêmes, dans un marché qui hésite à les embaucher.

Les Clercs de Saint-Viateur sont bien au fait de la situation économique de plus en plus précaire des sourds. Les religieux, en visitant leurs anciens et les sourds de la ville, reçoivent plusieurs demandes d'aide. Ainsi, lors d'une visite des sourds de Montréal en 1909, le directeur lui-même constate que ceux-ci sont plus touchés que la population générale par le chômage.³⁶ De la même manière, quelques années plus tard, alors que l'Institution se construit un nouvel édifice sur le boulevard Saint-Laurent et exploite pour ce faire une carrière, le directeur écrit que:

³⁴ Ce renseignement provient, en plus des sources textuelles mentionnées plus loin, des diverses conversations avec d'anciens professeurs C.S.V. à l'Institution lors de nos recherches au cours de l'été 1995.

³⁵ Voir par exemple [Jean-Baptiste Manseau], *op. cit.*, pp. 23-26. Ce texte mentionne entre autres que «Un bon tailleur trouve toujours une place assurée.» (p. 23) et que «un sourd-muet sachant bien le métier de peintre ou de forgeron, peut gagner facilement sa vie à la campagne» (p. 26). Peut-être que cet optimisme visait également à mettre en évidence les avantages de l'éducation aux sourds afin de récolter des deniers.

³⁶ Journal de l'Institution, n° 106, p. 228, 28 février 1909.

plusieurs sourds-muets de Montréal s'adressent à nous [l'Institution] pour avoir de l'ouvrage à la carrière de notre nouveau terrain. Nous nous efforçons de leur en procurer pour leur permettre de vivre avec leurs familles et de ne pas être à charge à la St-Vincent-de-Paul, qui en aura bien encore assez à soutenir durant tout l'hiver.³⁷

Rien n'indique que ces sourds qui demandent à travailler à la carrière soient des anciens élèves de l'Institution, mais ils utilisent le réseau de contacts qui se sont graduellement établis entre les sourds montréalais et l'I.S.M. On voit se profiler ici un groupe de gens reliés entre eux par certains dénominateurs communs, et qui se distinguent de la société dans son ensemble.

L'Institution manque de moyens concrets pour résoudre ces difficultés économiques des sourds, se contentant de traiter cas par cas, à mesure qu'ils se présentent. Il faudra attendre 1930 pour qu'elle organise une semaine d'orientation annuelle afin de répondre aux besoins des sourds à l'extérieur de ses murs. Plus tard, un centre d'orientation et de service social voit le jour pour aider les sourds.³⁸ Mais les sourds se fient de plus en plus à l'Institution pour assurer leur avenir financier. En acceptant de prendre les sourds sous son aile, l'I.S.M. se transforme donc en béquille plutôt qu'en tremplin vers l'autonomie.

L'Institution devient une solution pour ses anciens à la recherche d'emploi: ses ateliers leur ouvrent leurs portes. La période 1921-1926 a vu les élèves délaisser les ateliers, à cause de la trop grande distance entre l'Institution et les ateliers. Ceux-ci exigeaient alors du personnel pour continuer à répondre à la demande de l'extérieur. Des anciens de

³⁷ Journal de l'Institution, n° 106, p. 370, 9 décembre 1914. Les sourds qui ont trouvé de l'emploi à la carrière ont également pu aller travailler à Joliette en 1924. À ce moment, les carriers qui avaient travaillé à l'excavation de la pierre pour l'édifice du boulevard Saint-Laurent ont été envoyés au Séminaire de Joliette pour aider à la construction de l'aile Bonin. Journal de l'Institution, n° 108, p. 137, août 1924.

³⁸ Journal de l'Institution, n° 108, pp. 326-27, 4 mai 1930 et Corinne Rocheleau-Rouleau, «Parler est chose facile, vous croyez?», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. IV, n° 3, décembre 1950, pp. 360-1.

l'Institution ont alors remplacé les jeunes élèves. Or, pour pouvoir payer ces employés supplémentaires, les ateliers doivent produire davantage, au point de se transformer en une entreprise commerciale. Cette commercialisation sur une grande échelle des ateliers se manifeste surtout à partir des années 1930.

Au cours de la crise économique des années 1930, les organisations syndicales ne prennent pas particulièrement les nouvelles visées commerciales de l'Institution. Ainsi, en 1933, les Maîtres-Imprimeurs accusent l'Institution d'exploiter une main-d'oeuvre sous-payée et de leur mener une concurrence déloyale en vendant leurs produits à des prix inférieurs.³⁹ La direction de l'Institution répond à ces accusations en soulignant que ce commerce a pour but unique d'aider à financer l'oeuvre philanthropique que l'Institution accomplit et non pas d'amasser des profits, comme pour les imprimeries commerciales. La nature scolaire des ateliers en influence aussi le rythme de travail et la productivité et contraint à certains aménagements. Le besoin constant de supervision des apprentis ralentit la production et réduit ainsi les profits générés par les ateliers. Les ateliers de l'Institution ne peuvent donc pas, selon la direction, être traités sur le même pied que les ateliers commerciaux.

La polémique atteint un sommet en 1936, lorsque les Maîtres-Imprimeurs demandent que les employés sourds soient inclus dans le projet d'extension de la Loi des conventions collectives. Les sourds auraient ainsi vu leurs salaires augmenter au niveau de ceux des

³⁹ ACSVM, P9a, E2 Correspondance entre l'Association des Maîtres-Imprimeurs de Montréal et l'Institution, 23 novembre 1933 à 1936. Les Maîtres-Imprimeurs voulaient contraindre les imprimeries religieuses à ne pas imprimer de littérature profane, ce qui n'aurait pas suffi à l'Institution pour s'assurer un revenu convenable. Une entente fut négociée le 19 mars 1934 à ce sujet, et un appendice spécifiait que l'Imprimerie de l'I.S.M. pourrait accepter jusqu'à 10 000\$ en contrats profanes, à cause de la vocation éducative de ses ateliers, alors que les autres imprimeries religieuses devaient se cantonner dans le matériel religieux.

employés entendants travaillant dans des imprimeries commerciales; par le fait même, l'I.S.M. aurait été incapable de poursuivre l'oeuvre de ses ateliers sur une base profitable. Ici, pour se défendre, l'Institution doit plaider le contraire de ce qu'elle a toujours voulu démontrer, à savoir que les sourds peuvent produire autant que les entendants. Le directeur, le P. Lucien Pagé, essaie alors d'établir que les sourds ont un rendement inférieur à celui des entendants; par conséquent, ils ne peuvent pas être payés autant que dans les ateliers commerciaux. Il fait même appel à un médecin pour évaluer le «coefficient d'incapacité de travail» des sourds face aux entendants. Le D^r Gaston Caisse établit ce coefficient entre 45 et 60 pour cent.⁴⁰

En rétrospective, l'Institution nuit ainsi à son but original d'intégration économique des sourds; elle justifie la discrimination des employés sourds chez les employeurs entendants en adoptant un tel système. Pour assurer sa propre survie financière et encourager ses anciens, l'Institution entreprend de discréditer ses sourds. Ceci contribue à leur aliénation économique et renforce leur désir de se tenir ensemble contre la discrimination dont ils sont l'objet à l'extérieur. Une telle situation les encourage donc à demeurer entre eux, aux ateliers de l'I.S.M., plutôt que de risquer de se faire exploiter parmi les entendants.

Puisque le sourd a de la difficulté à se dénicher de l'emploi, l'Institution «le dirige donc, dans toute la mesure des possibilités, vers [ses] ateliers, où il se sent pleinement chez lui.»⁴¹ En cela, ces ateliers ont contribué à la création d'une communauté socio-économique

⁴⁰ ACSVM, P9a, E2, correspondance Lucien Pagé, Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail et Gaston Caisse, 13 février - 25 mars 1936.

⁴¹ Numéro spécial de l'*Ami des sourds-muets* sur les ateliers, 1965, p. 11.

parmi les sourds. Puisqu'ils n'arrivaient pas aisément à se trouver de l'emploi à l'extérieur, les sourds se sont mis à se fier de plus en plus à l'Institution pour assurer leur survie financière. Ceci favorisant davantage leurs contacts et leur cohésion comme groupe.

L'histoire de la formation professionnelle des sourds en est une de mi-succès. Si le but des ateliers était d'assurer aux sourds une formation professionnelle qui leur permettrait de se faire une place au soleil en accédant à de bons emplois, ce but n'est pas atteint. Une fois sa compétence acquise, le sourd avait la plus grande difficulté à se trouver de l'emploi à l'extérieur de l'Institution. Nous pensons que, même bien entraînés, les sourds n'arrivaient pas à surmonter le mur des préjugés qui les empêchait de se tailler une juste part du gâteau.⁴² Pour cette raison, ils avaient tendance à se regrouper pour survivre plutôt que de s'intégrer individuellement à la société entendante qui n'en voulait pas.

Cette infériorité sur le marché de l'emploi tenait peut-être un peu au type de formation que les sourds recevaient aux ateliers, du moins jusqu'à la fin de la période étudiée. Leur formation reflétait l'idée que les éducateurs de sourds se faisaient des capacités d'emploi de leurs protégés: des emplois manuels et la plupart du temps subalternes. Ces emplois ne les mettaient toutefois pas dans une position d'infériorité absolue face aux autres travailleurs; ils étaient des ouvriers qualifiés et, dans un milieu pré-industrialisé ou en cours d'industrialisation (comme le milieu rural québécois), ils pouvaient se dénicher de l'emploi. Plusieurs migrants des campagnes qui s'établissaient à Montréal au XIX^e siècle n'avaient pas cette chance de recevoir une formation professionnelle et

⁴² Nous ne pouvons ici que déplorer le manque de statistiques précises quand au nombre de sourds issus de l'Institution qui se sont dénichés un emploi ailleurs qu'aux ateliers.

devaient se contenter d'emplois instables et de conditions de vie précaires. Mais même la formation que les sourds recevaient aux ateliers n'était pas suffisante pour leur assurer un emploi stable dans la société industrielle qui se développait à Montréal, et à laquelle ils étaient de plus en plus attirés par le besoin de rester proches les uns des autres.

Au cours de leur passage à l'Institution, les sourds avaient acquis plus qu'une formation académique et professionnelle: un désir de communauté avec d'autres sourds. Ce désir d'être ensemble constitue probablement l'un des facteurs qui — en plus des difficultés à se trouver une place parmi les entendants — les retenaient aux ateliers de l'Institution. La formation professionnelle que l'I.S.M. donnait aux sourds et le manque de débouchés hors des ateliers ont donc contribué à développer une communauté de sourds autour de l'Institution. Nous en voyons les traces dans ces sourds qui demandaient de l'emploi à la carrière en 1914: l'Institution est devenue un centre de ralliement pour la communauté sourde de la métropole. Au-delà des avantages matériels qu'elle possédait, cette communauté de sourds mettait également l'accent sur les activités sociales, surtout à travers des organisations comme le Cercle Saint-François de Sales, que nous étudierons au prochain chapitre.

Chapitre VII: La formation sociale

En fondant l'Institution, M^{sr} Bourget songeait-il à en faire un centre de rassemblement pour les sourds de la ville? Sûrement, si cela signifiait que l'Institution leur fournirait l'accompagnement spirituel dont ils avaient besoin, travaillant par le fait même à leur intégration dans la communauté catholique du diocèse. Or, l'Institution répond d'abord à ces buts religieux en assurant un service pastoral aux sourds de Montréal. À partir de 1856, le F. Young donne l'instruction religieuse aux sourds de la ville à l'église Notre-Dame de Bonsecours, avec, en tête, un double but: éduquer à la foi les sourds plus âgés qui ne peuvent fréquenter l'I.S.M. et mieux faire connaître l'Institution au public en général afin de susciter leurs dons.¹

Néanmoins, l'Institution assumera bientôt un rôle culturel dépassant celui que M^{sr} Bourget avait originalement imaginé. Ce rôle sera dévolu à l'Institution par les sourds eux-mêmes qui, en fréquentant l'école provoquent peu à peu la mise sur pied d'activités parascolaires et de structures d'encadrement pour les anciens. Aux activités religieuses offertes aux élèves se greffent, vers la fin du XIX^e siècle, des activités parascolaires de loisirs. De l'organisation des loisirs des élèves surgit un besoin de rassembler également les anciens à l'Institution pour leur fournir des divertissements «sains» durant leurs temps libres. Pour coordonner ces activités, le Cercle Saint-François de Sales voit le jour en 1901. À son tour, le Cercle facilite aussi la diffusion d'une langue sourde à partir de l'Institution. Celle-

¹ ACSVM, P9, 3B, «Administration provinciale, 1856-1863», Joseph Larocque à Ignace Bourget, 28 mars 1856.

ci devient un lieu de rassemblement qui facilite l'établissement de liens durables entre les anciens et les élèves actuels, ainsi qu'entre les sourds de la ville et sa propre clientèle. D'abord orienté vers les loisirs, le Cercle remplit bientôt un mandat plus large, devenant une tribune où s'expriment les besoins de la communauté sourde qu'il aide à créer.

Activités religieuses

À prime abord, l'Institution est fondée pour des motifs religieux par le deuxième évêque de Montréal. M^{sr} Bourget est motivé par le désir de permettre aux sourds d'accéder au baptême et d'obtenir par là le salut de leur âme. L'évêque voit l'Institution comme le moyen de rendre à Dieu des êtres séparés du Créateur par une infirmité qui les empêche d'obtenir les sacrements. Cette école, en plus de leur donner les moyens de fonctionner dans la société, leur donnerait la formation religieuse dont ils ont besoin pour être admis aux sacrements. C'est bien l'objectif premier qu'il signale au F. Young lors de son départ de France en octobre 1855: «Je n'ai pas à vous dire que c'est à l'enseignement de la religion que vous devez surtout vous attacher.»²

Mais la religion ne s'enseigne pas qu'en classe, et dès que l'Institution se stabilise, vers 1863, les premières confréries religieuses font leur apparition afin d'inciter les élèves à une vie chrétienne vertueuse. La première confrérie créée est la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur de Jésus, qui voit le jour en 1863.³ Le P. Bélanger fonde par la suite la Congrégation des Saints-Anges en 1774. Pour sa part, le Père Manseau semble avoir suscité un intérêt

² ACSVM. P9, 1B, «Fondation, 1846-1851», Ignace Bourget à J.-M. Young, 15 octobre 1855.

³ Journal de l'Institution, n° 106, pp. 348-49, 17 octobre 1913.

renouvelé pour la prière, puisque les organisations créées à la fin de son directorat ont surtout pour but la mise en pratique de la prière. L'Archiconfrérie du Rosaire Perpétuel apparaît en 1895 et l'Apostolat de la Prière et des Cadets du Sacré-Coeur l'année suivante.

Ce ne sont là que quelques organisations parmi celles qui voient le jour au tournant du siècle. Le P. Cadieux introduit la dévotion mariale par l'imposition des scapulaires du Sacré-Coeur en 1900, et de l'Immaculée-Conception en 1901.⁴ Durant les années 1920, de nouvelles congrégations voient le jour: la Ligue du Sacré-Coeur pour les apprentis en 1919 et la Confrérie de Saint-Jean-Berchmans pour les servants de messe en 1926.⁵ Cet engouement pour les confréries à caractère religieux trouve son apogée dans la création des Oblats de Saint-Viateur en 1927, qui a fait l'objet d'un examen plus poussé au chapitre IV.

La vie religieuse de l'Institution ne tient cependant pas qu'aux confréries; l'année scolaire est ponctuée d'une série de fêtes à caractère religieux. Ces fêtes s'accompagnent souvent de banquets ou encore sont soulignées par des retraites spéciales ou des rassemblements des anciens à l'Institution. Comme dans toute institution des Clercs de Saint-Viateur, la fête du saint patron de la communauté, le 21 octobre, occupe une place primordiale. À cette fête célébrée par les élèves et par les religieux de toutes les écoles des C.S.V., s'ajoutent quelques fêtes toutes spéciales pour l'Institution. Les fêtes patronales du provincial et du directeur de l'Institution, par exemple, donnent l'occasion d'un congé et d'une fête pour le personnel et les élèves de l'Institution. C'est aussi parfois l'occasion d'inviter quelques bienfaiteurs insignes ou amis de l'établissement à un grand dîner.

⁴ Journal de l'Institution, n° 106, p. 17, 14 octobre 1900 et p. 37, 9 juin 1901.

⁵ Les renseignements concernant ces diverses confréries proviennent de différents articles des *Ordos* et du Journal de l'Institution pour les années concernées.

En tête de liste des fêtes particulières à l'I.S.M. se place la fête de saint François de Sales, patron des sourds, le 24 janvier. À cette occasion, l'Institution organise un banquet pour les élèves, en collaboration avec des bénévoles féminines de la paroisse.⁶ À partir de sa fondation en 1901, le Cercle Saint-François de Sales organise aussi un banquet annuel pour les sourds de la ville et les anciens, quelques jours après la Saint-François de Sales. C'est l'occasion de fraterniser entre les sourds de la ville, ceux de l'Institution et les religieux. Rappelons aussi un important banquet qui a lieu à l'Institution en 1912 pour célébrer le 200^e anniversaire de la naissance de l'Abbé de l'Épée. Plus de cent convives et plusieurs personnalités y ont assisté.⁷ En plus de rassembler les sourds, de tels grands banquets permettaient aux Clercs de Saint-Viateur de faire l'éloge de l'éducation qu'ils donnaient et de récolter des fonds pour l'Institution dans les milieux philanthropiques.

Nathalie Lachance souligne l'importance des banquets pour permettre aux sourds de l'Institution de rencontrer ceux qui vivaient hors des murs, leur donnant une fenêtre sur le monde hors de l'I.S.M. À l'Institution Nationale de Paris comme dans toutes les institutions pour les sourds en Europe, d'ailleurs, les banquets représentent un outil important de la socialisation du sourd. «Par l'existence de ces banquets, nous constatons l'existence d'une vie associative active et d'une communauté qui remonte bien au-delà de sa reconnaissance par le milieu scientifique entendant.»⁸ À l'Institution, ces banquets constituent la première

⁶ Le premier banquet dont le *Journal* de l'Institution fait part a lieu le 11 février 1902. Il allait se fixer à la Saint-François de Sales au cours de la première décennie du siècle. Ce banquet n'est cependant pas exclusivement réservé aux sourds, et certains paroissiens y sont invités. *Journal de l'Institution*, n° 106, p. 51.

⁷ *Journal de l'Institution*, n° 106, pp. 321-23, 24 novembre 1912.

⁸ Nathalie Lachance, «Les sourds en tant que groupe culturel.» Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal, 1993, pp. 42-43.

manifestation extérieure de cette vie associative organisée en partie par les sourds et pour les sourds.

Retraites et vie associative

Deux retraites annuelles rassemblent aussi bien les anciens élèves que les élèves actuels à l'Institution: celle des Quarante-Heures, pendant l'Avent, et celle du Carême. La première célébration des Quarante-Heures a lieu en décembre 1879, et elle peut avoir lieu grâce aux travaux d'agrandissement de l'Institution cet été-là qui avaient fourni de nouveaux locaux pour loger les invités.⁹ L'accueil des anciens par les Clercs de Saint-Viateur souligne l'importance croissante qu'ils accordent au soutien des élèves lorsqu'ils ont terminé leurs études à l'Institution, au plan spirituel, bien sûr, mais aussi au niveau de la vie sociale. Ces retraites permettent en effet aux sourds de venir à l'I.S.M. se «rafraîchir la mémoire».

La retraite du Carême accueille les sourds des environs de Montréal à l'Institution, mais le directeur ou d'autres religieux ordonnés se déplacent aussi loin qu'Ottawa, Québec et Sherbrooke pour prêcher aux sourds de ces villes pendant cette période, question de leur rappeler leurs devoirs de chrétiens en préparation pour Pâques.¹⁰ Ces retraites externes rassemblent ainsi les sourds de la «diaspora» et leur permettent de se connaître et de prendre conscience de leur nombre dans chaque région où ces retraites se tiennent. Quant aux sourds

⁹ Les anciens élèves de l'extérieur de la ville sont logés à l'Institution durant ces retraites. ACSVM, P9, 4C, «Administration locale, 1863-1884», Circulaire d'Alfred Bélanger, 30 novembre 1879.

¹⁰ Les religieux voyagent aussi plus loin, et parfois hors de la seule période du Carême. Le P. Bélanger, le 20 novembre 1900, part vers le Manitoba, où il devait enseigner les signes à un prêtre de l'endroit qui avait exprimé le désir d'éduquer quelques sourds des environs. Journal de l'Institution, n° 106, p. 19. En 1930, le P. Cadieux visite les sourds du Nouveau-Brunswick et le P. Dumas, accompagné du F. Gaudet, ceux de la Nouvelle-Angleterre. Journal de l'Institution, n° 108, pp. 335 et 338-9.

qui se déplacent pour assister à la retraite à l'Institution, ils fournissent l'occasion aux élèves de rencontrer d'autres sourds, comme eux, ce qui favorise plus tard l'insertion des élèves dans la société sourde.

L'importance du facteur de rassemblement aux yeux des sourds n'échappe pas aux responsables de l'Institution, qui constatent, en 1910, que les sourds ne se réunissent pas que pour prier, mais aussi pour socialiser: «Plus la retraite avance, plus les sourds-Muets semblent heureux. Outre les grâces de la retraite, ils ont le bonheur de se revoir nombreux et de se communiquer leurs sentiments.»¹¹ L'aspect festif des retraites a apparemment pris de l'ampleur par la suite, puisqu'en 1923, le Journal de l'Institution reproche le comportement de certains participants: «Les anciens des campagnes sont vraiment édifiants par leur piété et leur fidélité aux saints exercices. Cependant, on constate une fois de plus quels dangers courent ceux qui se pensionnent à la ville.»¹² Les sourds étaient-ils parfois de trop bons vivants au goût des Clercs?

Quoi qu'il en soit, pour tâcher de conserver, chez les anciens, les valeurs chrétiennes inculquées à l'Institution, diverses sociétés catholiques voient le jour au cours de la période. Ces associations font pendant aux diverses organisations mises sur pied à la même époque pour stimuler le zèle religieux des entendants. En 1906, une ligue de tempérance, sous la responsabilité du directeur de l'Institution, fait son apparition.¹³ En 1927, les C.S.V. créent la Ligue du Sacré-Coeur pour les sourds, afin de «conserver ces chers anciens dans la voie

¹¹ Journal de l'Institution, n° 106, p. 254, 10 février 1910.

¹² Journal de l'Institution, n° 108, p. 89, 18 février 1923.

¹³ Journal de l'Institution, n° 106, p. 148, 6 mai 1906.

du devoir où ils sont entrés par la retraite.»¹⁴ Nous ignorons cependant le degré de popularité de ces activités auprès des sourds.

Les C.S.V. sont préoccupés du salut des anciens, puisqu'ils savent qu'une fois sortis de l'Institution, le support moral et religieux leur manquera. Les Clercs sont conscients de la difficulté des sourds à s'adapter à un nouveau mode de vie où personne ne les couve et où ils sont guettés par les abus de la société. Les Clercs n'ignorent pas que l'isolement à l'intérieur des murs de l'Institution depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte donne une vision un peu faussée de la réalité quotidienne. Par conséquent, l'ajustement à la société entendante peut s'avérer difficile. Or, ces associations ont pour but d'aider les sourds à mieux survivre dans ce monde hostile, en plus de les encourager à continuer dans la voie chrétienne suivie à l'Institution. D'ailleurs, cette préoccupation des religieux pour le salut de leurs anciens protégés devient suffisamment importante chez les C.S.V. pour que, en 1929, le P. Général lui-même, lors d'une visite de la Province, déclare qu'un religieux sera bientôt «chargé de visiter les anciens élèves, de les suivre après leur sortie de l'Institution, ce que le P. directeur et les religieux engagés à l'enseignement ne peuvent faire régulièrement.»¹⁵

Activités parascolaires et postsecondaires

Les sourds n'ont pas que des besoins spirituels; avec le temps, les loisirs se développent. Les activités parascolaires des élèves commencent à apparaître de façon organisée durant les années 1890. Il y a même, pendant un certain temps, un petit journal

¹⁴ Journal de l'Institution, n° 108, pp. 217-18, 13 mars 1927.

¹⁵ Journal de l'Institution, n° 108, p. 290, 2 juin 1929.

interne destiné aux élèves, *Le conseiller du Sourd-Muet*.¹⁶ D'autres types d'activités voient graduellement le jour pour tenir les élèves occupés hors des heures de classe et d'ateliers. Les jeux prennent suffisamment d'importance aux yeux de la direction pour que la liste des jeux et activités parascolaires soit imprimée dans l'*Ordo* de 1898.¹⁷ Un Comité des Jeux pour les élèves voit le jour le 5 février 1905.¹⁸ Puis les sports et la gymnastique se développeront aussi au cours des deux premières décennies du XX^e siècle.

Ces activités parascolaires s'étendent peu à peu aux anciens élèves, permettant ainsi leur rassemblement dans des activités propres à créer des liens étroits, bien au-delà de ce que peut offrir le Conventum classique. En effet, il ne s'agit pas ici de se réunir une fois par année pour resasser ses souvenirs du bon vieux temps et pour organiser des activités de financement pour l'*Alma Mater*. Les sourds se réunissent fréquemment pour s'amuser ensemble, pour échanger et se connaître davantage. Ces activités postsecondaires sont coordonnées par le Cercle Saint-François de Sales, fondé en 1901 par le F. Louis Gareau dans le but de fournir aux anciens élèves un lieu de rassemblement à l'Institution même. En fait, certains anciens avaient déjà pris l'habitude de se réunir dans l'une des salles de jeux de l'Institution le soir et les fins de semaines. Le but du Cercle était de «resserrer les liens d'amitié qui doivent unir tous les anciens élèves», en les regroupant pour leurs loisirs.¹⁹

¹⁶ Le *Conseiller* réapparaît en 1901, mais fort probablement aussi brièvement que la première fois, puisque c'est la seule mention que nous ayons pu en trouver au XX^e siècle. Il sera remplacé par un journal à diffusion plus large, *L'Ami des sourds-muets*, en 1908. Journal de l'Institution, n° 105, p. 116, 17 avril 1891 et n° 106, p. 33, 4 mai 1901.

¹⁷ *Ordo* de l'Institution, 1898.

¹⁸ *Ordo* de l'Institution, 1905, p. 23.

¹⁹ *Ordo* de l'Institution, 1901-02, p. 80.

Pour ce faire, le Cercle demandait un droit d'admission de 25 cents et une participation de 10 cents par mois de chacun des membres. Ces frais leur donnaient accès à la salle de jeux de l'Institution du lundi au samedi soir, entre 18 h 30 et 21 h 30 et toute la journée du dimanche. Dès la première année, le Cercle regroupait 68 membres.²⁰

En plus de permettre aux sourds de fraterniser et de se divertir à l'Institution, le Cercle organise des tournois et des concours permettant aux anciens de se rencontrer dans un esprit de saine compétition.²¹ Après quelques années, le Cercle élargit son rayonnement auprès des anciens. Lors du banquet annuel des Sourds de Montréal en 1908, le président du Cercle Saint-François de Sales, Stanislas Giroux, propose la création d'un journal pour aller «jusqu'aux sourds-muets les plus éloignés et délaissés, pour leur porter quelques bonnes nouvelles, leur rappeler quelques vérités de la religion.»²²

Ce journal, *L'ami des sourds-muets*, paraît pour la première fois le 8 mai 1908. Il a pour but d'établir un «lien entre les membres épars de la grande famille des Sourds-Muets. [pour alléger] l'isolement [qui] pèse à plusieurs [sourds] qui vivent éloignés des centres où sont groupés bon nombre de [leurs] camarades.»²³ Ce journal, distribué aux anciens par voie d'abonnement, sert de média pour transmettre des nouvelles de l'Institution, de l'information à caractère éducatif et religieux, des annonces d'activités pour les sourds, des résumés de conférences données à l'Institution et des nouvelles d'anciens dispersés un peu partout dans

²⁰ *Ibid.*, pp. 80-82.

²¹ Il organise ainsi un «Concours des Jeux» le 2 juin 1901, *Journal de l'Institution*, n° 106, p. 34, ainsi qu'un tournoi de Euchre le 3 avril 1913. *Journal*, n° 106, p. 332. Ces activités prendront bientôt la forme de levées de fonds pour l'Institution.

²² *Journal de l'Institution*, n° 106, p. 195, 28 janvier 1908.

²³ Stanislas Giroux, *L'Ami des sourds-muets*, 1^{ère} année, n° 1, mars 1908, p. 1.

la province. Il permet ainsi aux anciens de se connaître ou encore de maintenir les liens noués au cours de leur séjour à l'Institution. Le journal prône également le maintien chez les anciens des vertus chrétiennes de l'époque, la modération, la tempérance et l'économie.

Le mandat du Cercle s'élargit davantage en 1912, lorsque le congrès de janvier voit une autre initiative, à caractère financier cette fois, mise de l'avant: un «syndicat des sourds-muets».²⁴ Cette association avait pour but de faire fructifier l'argent des sourds en rassemblant leurs épargnes individuelles pour les investir. Ce syndicat, mis sur pied la même année pour un mandat de cinq ans, aide l'Institution dans la construction de son édifice. Il disparaît lors de la crise économique des années 1930.²⁵

Par ces initiatives économiques, le Cercle remplit donc une mission élargie d'aide aux sourds. Au cours des années, le Cercle a aidé aux sourds à mieux définir leurs besoins et à devenir de plus en plus autonomes quant à l'organisation de leurs activités. Autonomie fort relative, puisque le Cercle demeure étroitement attaché à l'institution, sous la surveillance des Clercs. Les cadres définis par les religieux finiront tout de même par se relâcher graduellement au cours des années 1940 à 1960. Le Cercle survivra ainsi à l'Institution grâce à son incorporation comme «Centre de Loisirs des Sourds de Montréal» en 1965.

À travers ses activités originelles, de nature religieuse, l'Institution a donné naissance à une vie associative qui dépasse largement la mission éducative que lui a donnée M^{re}

²⁴ Journal de l'Institution, n° 106, p. 305, 30 janvier 1912.

²⁵ Raymond Dewar, *Historique du centre des loisirs des sourds de Montréal, inc., 1901-1976*, Montréal, Centre de loisirs des Sourds de Montréal, 1976, p. 29. Démarré avec un capital de 6 329,50 \$, le Syndicat avait amassé un capital de 16 019,88 \$ à sa quatrième année d'opération, en 1916.

Bourget. Les activités parascolaire et postsecondaires prendront une importance croissante avec les années, formant l'embryon d'une véritable vie communautaire entre les sourds de Montréal. L'importance sociale de l'Institution réside dans le développement de ces organisations. Les sourds ont ainsi pu se connaître et développer des mécanismes leur permettant de mieux vivre dans une société qui leur paraît inhospitalière et dans laquelle ils se sentent diminués. Plusieurs études étatsunienues récentes mettent l'accent sur ces diverses activités sociales comme facteurs de développement de la communauté sourde.²⁶

Les sources étudiées à l'Institution des Sourds-Muets concernant le développement des associations parascolaires et postsecondaires nous permettent seulement une conclusion quant à leur rôle dans le développement de la communauté sourde chez les hommes catholiques à Montréal.²⁷ Nous possédons cependant un indice de l'importance de ces associations. Le Centre de Loisirs des Sourds, constitue encore aujourd'hui un pôle de la vie culturelle sourde à Montréal.²⁸ Ce lien nous paraît suffisant pour en inférer l'importance de l'Institution dans le développement de la communauté sourde montréalaise. L'I.S.M. a permis la mise en place de structures d'encadrement de la vie sociale que les sourds ont plus tard pris en charge pour se donner une vie communautaire significative.

²⁶ Exemples: Jack R. Gannon, *Deaf Heritage: A Narrative History of Deaf America*, Silver Spring (Md), National Association of the Deaf, 1981; Harlan Lane, *When the Mind Hears*, New York, Random House, 1984; Edward Scouten, *Turning Points in the History of the Deaf People*, Danville (Ill.), The Interstate Printers and Publishers, 1984 et plus récemment, David A. Stewart, *Deaf Sport, The Impact of Sports Within the Deaf Community*, Washington, Gallaudet University Press, 1991.

²⁷ Ici, une étude comparative des autres institutions et des communautés sourdes qu'elles ont aidé à faire surgir s'avère nécessaire pour tirer des conclusions plus larges. Il faudrait aussi compléter l'étude en évaluant l'importance de ces associations de l'I.S.M. dans la création de la culture sourde du point de vue des sourds.

²⁸ Nathalie Lachance, *op. cit.*, p. 50. Le nombre d'institutions culturelles de la communauté sourde s'est cependant diversifié.

Conclusion

Le P. Querbes, lorsqu'il accueille l'abbé Lagorce, ne s'attend probablement pas au développement que l'oeuvre des sourds-muets canadiens connaîtra. Pourtant, le succès de l'oeuvre revient en grande partie à l'esprit d'entreprise des Clercs de Saint-Viateur qu'il a lui-même fondés. Mais cet esprit d'entreprise bénéficie aussi d'une conjoncture favorable à l'épanouissement de l'oeuvre. Le dynamisme de la communauté des C.S.V. se déploie dans un Québec où l'Église a le champ libre en matière d'éducation et de services sociaux. Or, à travers l'Institution des Sourds-Muets, les Clercs réalisent une partie du plan social de M^{sr} Bourget qui consiste à aider les démunis de toutes sortes. Par ailleurs, la fondation de l'Institution à Montréal en 1848 se comprend à travers l'histoire de l'éducation des sourds en Occident depuis le XVI^e siècle et à travers un mouvement philanthropique pour l'éducation des sourds au XIX^e siècle.

Lorsque les Clercs de Saint-Viateur prennent en charge l'I.S.M., en 1852, ils ne se rendent pas vraiment compte de l'énormité de la tâche à accomplir pour vraiment acquérir une compétence dans l'enseignement aux sourds. Ceci se répercute sur le développement de l'Institution; au début, les religieux affichent une certaine indifférence face à ce qui leur paraît plus ou moins être le projet particulier de l'abbé Lagorce. La communauté est même venue près d'abandonner l'oeuvre, n'eût été de l'entrée au noviciat de Jean-Marie-Joseph Young, le premier C.S.V. sourd. À son arrivée au Canada en 1856, il organise et fortifie l'Institution; puis il attire aussi d'autres frères dévoués à sa cause, entre autres le F. Alfred Bélanger qui devient le directeur de l'Institution en 1863. Celui-ci entreprend de consolider

l'Institution et de faire connaître sa mission auprès du monde philanthropique du Québec afin de récolter pour elle les fonds nécessaires. Ses efforts l'amènent à solliciter l'incorporation de l'I.S.M. en 1874, condition d'une aide gouvernementale plus généreuse. Le P. Bélanger est aussi le promoteur de l'instauration de la méthode orale pure à l'Institution, suite au Congrès de Milan.

Après la démission du P. Bélanger en 1885, le P. Jean-Baptiste Manseau prend l'Institution en charge. En plus de continuer l'oeuvre de son prédécesseur, il consacre son énergie au développement de la vie spirituelle et sociale des élèves et des religieux à l'intérieur de l'établissement. Ces efforts de création d'une vie communautaire à l'Institution jettent les semences d'une cohésion entre les sourds sortis de leur *Alma Mater*. D'autre part, ce directeur peu intéressé par l'administration temporelle laisse le champ libre à l'ambitieux F. Arsène Charest. Celui-ci entreprend un vaste projet de spéculation foncière destiné à pallier l'indifférence gouvernementale face aux difficultés financières de l'oeuvre, initiative qui mènera plutôt l'Institution au bord de la faillite. La maladie du P. Manseau en 1895 commande le retour du P. Bélanger à la barre de l'Institution; il y reste jusqu'à ce que la maladie le force à remettre définitivement l'école entre d'autres mains en 1899. Avec son départ s'achève l'ère des pionniers.

Le long directorat de 36 ans qu'assume le nouveau directeur, le P. Michel Cadieux, à partir de 1900, s'ouvre sur une crise occasionnée par les investissements douteux du F. Charest. La faillite évitée de justesse en 1904 fait remettre à plus tard les projets de déménagement de l'Institution dans des locaux plus vastes et mieux adaptés à sa clientèle croissante. Ce déménagement s'effectuera en 1921, après huit ans de travaux de construction

souvent interrompus par manque d'argent. Durant la même période, l'I.S.M. devient une oeuvre importante parmi celles des Clercs de Saint-Viateur. Les religieux qui entrent à l'Institution y passent généralement leur vie, permettant à la fois le progrès des méthodes d'enseignement et leur transmission à peu de frais. Le directorat du P. Cadieux marque l'âge adulte de l'Institution, puisque les années 1920 permettent non seulement à l'Institution de devenir créative au niveau des méthodes, mais aussi de faire sa marque au-delà des frontières canadiennes, aussi loin qu'en Australie. Au cours de ces trente ans, les associations de sourds de l'Institution prennent de l'ampleur et acquièrent peu à peu leur dynamisme propre qui les mènera plus tard à continuer leur existence, alors que l'Institution disparaîtra. Enfin, en 1927, l'Institution devient le foyer des Oblats de Saint-Viateur, une congrégation religieuse de sourds associée aux Clercs de Saint-Viateur.

Tout au long de la période, les religieux de l'Institution cherchent constamment des moyens adéquats pour mieux répondre au but original de l'oeuvre d'intégrer les sourds à la société entendante. Disposant au départ d'outils pédagogiques modestes, ils prennent le parti d'enseigner aux sourds à communiquer entre eux et avec les entendants par le langage des signes, puisqu'ils n'ont pas les connaissances ni les ressources nécessaires pour leur enseigner la parole. Le raffinement des méthodes d'enseignement et l'amélioration des finances de l'Institution autorisent plus tard l'introduction de l'enseignement oral qui devrait permettre aux sourds de communiquer avec tout entendant.

La formation professionnelle reçue à l'Institution doit permettre aux anciens élèves d'assurer leur propre avenir financier. L'industrialisation joue cependant contre les efforts des sourds pour se trouver de l'emploi à Montréal, dans un marché en voie de saturation.

Les ateliers répondront à ce problème en changeant d'orientation: au départ, les ateliers servent principalement d'école de formation et ne génèrent que de faibles profits. À partir des années 1930, ces ateliers deviennent une véritable industrie visant à embaucher le plus de sourds possible et cherchant à maximiser leur rentabilité en diversifiant leur production. Mais voilà que les ateliers qui devaient à l'origine servir de tremplin aux sourds pour s'intégrer à la société favorisent leur cohésion socio-économique plutôt que leur intégration individuelle à l'économie de la société en général.

Alors que l'Institution cherche à encourager l'intégration des sourds à la société dominante, ceux-ci se construisent des structures de travail et de loisirs bien à eux, leur permettant de mieux survivre collectivement dans un environnement souvent hostile. Ces structures prennent naissance dans le cadre d'associations de loisirs mises sur pied à l'I.S.M. Il est compréhensible que la difficulté de se mêler aux entendants pousse les anciens à se regrouper pour se divertir. Or, la vie sociale des sourds se déroule à l'intérieur du réseau de connaissances déjà développé à l'Institution, entre autres à l'intérieur du Cercle Saint-François de Sales, fondé en 1901. Leur ancienne école devient leur lieu de rassemblement, sous les yeux bienveillants des Clercs de Saint-Viateur qui encouragent leur regroupement et aident au développement d'une solidarité qui leur paraît toute naturelle. Les religieux responsables de l'I.S.M. contribuent donc à l'élaboration d'une communauté sourde plutôt qu'à l'intégration individuelle des sourds à la communauté entendants.

D'un autre côté, l'étude de l'Institution pendant cette période permet de constater que les différents directeurs de l'Institution laissent chacun une marque distincte sur l'école, transformant à leur manière l'établissement pour qu'il réponde à leur interprétation de sa

mission première. Pour le P. Bélanger, cela passe entre autres par l'introduction de l'enseignement oral, ainsi que le développement des ateliers et d'une ferme. Le P. Manseau, pour sa part, met l'accent sur une spiritualité forte et la création d'une personnalité plus religieuse chez les élèves. Le P. Cadieux, quant à lui, veut que le sourd puisse fonctionner à l'intérieur des structures sociales sans se heurter aux barrières que les entendants ne cessent de dresser devant lui. Son directorat favorise ainsi l'émergence de la communauté sourde à travers les divers groupes qui voient le jour durant cette période. Chaque directeur met ainsi l'accent sur un aspect différent du charisme de l'école.¹

Enfin, notre recherche a surtout voulu faire ressortir le fait que les Clercs de Saint-Viateur, tout en travaillant à l'intégration des sourds dans la société, adoptent une attitude de ségrégation envers leurs protégés et ceci ne peut qu'encourager la cohésion entre les sourds eux-mêmes. Tout d'abord, les métiers qu'ils leur enseignent délimitent l'étendue de ce que la société pense qu'ils peuvent accomplir. D'autre part, lorsque vient le moment de leur ouvrir les portes de la vie religieuse, il ne leur est pas permis d'entrer dans les rangs des religieux entendants, comme cela avait été le cas pour les frères Young et Groc au XIX^e siècle. Les C.S.V. créent pour eux une congrégation spéciale, les Oblats de Saint-Viateur. Est-ce que les sourds sont devenus moins admissibles à la vie religieuse depuis le F. Young? Ou est-ce que la mentalité collective perçoit à nouveau le sourd comme un être perpétuellement inférieur, nonobstant l'éducation qu'il reçoit? Une étude plus large serait

¹ Cette tendance est également présente dans diverses autres institutions religieuses et mériterait une étude plus approfondie des historiens de la vie religieuse. Une figure frappante à ce titre, à l'intérieur de la communauté des Clercs de Saint-Viateur est le P. Cyrille Beaudry, supérieur du Collège Joliette et provincial de 1880 à 1893, dont la personnalité laisse sa marque sur toute la communauté canadienne. Voir Antoine Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, vol. I, de 1847 à 1897, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1947, pp. 480 et 490.

ici nécessaire pour répondre à cette question. Quoi qu'il en soit, plutôt que de réussir à intégrer les sourds à la société, les C.S.V. encouragent de cette façon leur regroupement. Si leur mandat premier repose sur un désir d'intégration, le déroulement de leurs oeuvres démontre plutôt le contraire. Les Clercs de Saint-Viateur semblent se laisser guider en cela par la mentalité de l'époque, cédant à un certain élitisme teinté de darwinisme social.

La présente thèse voudrait être le point de départ d'une recherche plus large qui entreprendrait de mieux cerner l'histoire du développement de la communauté sourde au Québec et au Canada. Puisque les institutions d'enseignement aux sourds rassemblent ces derniers et leur permettent de se connaître, l'étude de ces écoles spécialisées pourrait permettre de mieux comprendre l'origine de cette communauté. Il serait aussi possible de mesurer l'impact que ces institutions ont eu sur le développement de la communauté sourde. Aussi, comme ces institutions constituent un lieu d'interaction privilégié entre les entendants et les sourds, elles définissent le type de rapports que chaque groupe veut établir avec l'autre. L'étude de ces institutions aiderait ainsi à comprendre pourquoi les sourds se sont créés des structures communautaires propres plutôt que de s'intégrer individuellement à la société. De telles études demandent cependant un temps considérable et le dépouillement d'archives parfois incomplètes.²

Ce travail se situe également dans l'histoire religieuse du Québec au siècle dernier. Il éclaire une oeuvre sociale des Clercs de Saint-Viateur et donne une idée de la diversité du

² Dans le cas qui nous intéresse, nous avons dû faire face à des trous considérables dans la documentation concernant les élèves et le personnel durant le troisième quart du XIX^e siècle. Ceci était surtout vrai pour les ateliers. De plus, sauf pour la méthode belge, l'information concernant les méthodes d'enseignement utilisées est rare et il faut recourir à la déduction pour en comprendre l'application.

travail social de l'Église. Pour compléter le tableau des oeuvres de service social, il faudrait encourager la recherche dans des domaines connexes. L'Institution des sourdes-muettes pourrait être une cible de choix; une telle étude permettrait de comparer l'enseignement aux sourdes et aux sourds dans son contenu et ses attentes. Ceci permettrait de constater le degré de transmission des valeurs de la société environnante, telles que définies par les institutions, chez les sourds, hommes et femmes. L'étude des institutions pour aveugles permettrait aussi de comprendre encore mieux l'attitude de l'Église face aux handicapés.

Enfin, cette thèse aurait bénéficié d'un développement plus poussé de l'historiographie concernant l'éducation québécoise du XIX^e siècle. L'étude d'autres institutions d'enseignement, tant général que spécialisé, aiderait à dégager des lignes de force situant des institutions comme celle des sourds-muets dans un contexte éducatif plus large. Si les maisons d'éducation pour filles ont joui, depuis quelques années, du regard privilégié des historiennes de la condition féminine, un pareil effort devra être fait du côté de l'enseignement aux garçons. L'éducation classique, par exemple, mérite d'être plus attentivement étudiée pour connaître le développement des idéologies chez ceux qui étaient appelés à devenir l'élite de la société québécoise. Ces études plus larges permettraient de mieux situer l'éducation spécialisée dans son contexte et de dégager des mouvements communs à tous les domaines. De tels travaux aideraient à dresser un portrait plus juste de l'évolution des idées et la transmission des valeurs dans la population québécoise.

Bibliographie

I. Sources

1. Sources manuscrites

Archives des Clercs de Saint-Viateur de Montréal (ACSVM)

La source principale de cette étude est le fonds «Institution des Sourds-Muets pour la province de Québec» (ACSVM, P9) déposé aux archives montréalaises des Clercs de Saint-Viateur, au Centre 7400 (ancien édifice de l'Institution). Ce fonds mesure une vingtaine de mètres linéaires et comprend une foule de renseignements sur la vie de l'Institution depuis ses débuts jusqu'à sa fermeture en 1982. Son classement est cependant en cours. On y trouve des extraits de correspondance, des documents administratifs ainsi qu'une grande variété de sources imprimées. Nous avons concentré nos recherches sur les dossiers suivants:

Les dossiers des administrations de 1848 à 1947:

Série B: «Administration provinciale, 1848-1967»

La série B est la plus riche des séries administratives. Elle comprend une foule de lettres des directeurs à leurs supérieurs provinciaux ou généraux, des lettres aux bienfaiteurs et des documents administratifs divers, tout spécialement au moment de la crise de 1904.

- 1B - «Fondation, 1846-1851; Abbé Irénée Lagorce, directeur»
- 2B - «Administration, 1852-1855; P. Irénée Lagorce, c.s.v., directeur»
- 3B - «Administration, 1856-1863; F. Joseph-Marie Young, c.s.v., directeur»
- 4B - «Administration, 1863-1884; F. Alfred Bélanger, c.s.v., directeur»
- 5B - «Administration, 1884-1885; F. Joseph-Marie Young, c.s.v. [sic], directeur»
- 6B - «Administration, 1885-1895; F. [sic] Jean-Baptiste Manseau, c.s.v., directeur»
- 7B - «Administration, 1895-1900; P. Alfred Bélanger, c.s.v., directeur»
- 8B - «Administration, 1900-1911; P. Michel Cadieux, c.s.v., directeur»
- 8B2 - «Administration, 1911-1925; P. Michel Cadieux, c.s.v., directeur»
- 8B3 - «Administration, 1925-1932; P. Michel Cadieux, c.s.v., directeur»
- 8B4 - «Administration, 1932-1936; P. Michel Cadieux, c.s.v., directeur»
- 9B1 - «Administration, 1936-1941; P. Lucien Pagé, c.s.v., Supérieur»
- 9B2 - «Administration, 1941-1947; P. Lucien Pagé, c.s.v., Supérieur»

Série C: «Administration locale, 1848-1967»

La série C diffère de la série B en ce qu'elle renferme surtout de la correspondance des supérieurs avec les diocèses et les parents d'élèves ou d'élèves potentiels. Elle contient également leurs diverses circulaires aux parents ou au clergé ainsi que les règlements de la maison.

- 1C - «Administration, 1846-1851; Abbé Irénée Lagorce, fondateur»
- 2C - «Administration, 1852-1855; P. Irénée Lagorce, c.s.v., directeur»
- 3C - «Administration, 1856-1863; F. Joseph-Marie Young, c.s.v., directeur»
- 4C - «Administration, 1863-1884; F. Alfred Bélanger, c.s.v., directeur»
- 5C - «Administration, 1884-1885; F. Joseph-Marie Young, c.s.v. [sic], directeur»
- 6C - «Administration, 1885-1895; P. Jean-Baptiste Manseau, c.s.v., directeur»
- 7C - «Administration, 1895-1900; P. Alfred Bélanger, c.s.v., directeur»
- 8C - «Administration, 1900-1936; P. Michel Cadieux, c.s.v., directeur»
- 9C - «Administration, 1936-1948; P. Lucien Pagé, c.s.v., Supérieur»

Les dossiers des Ateliers des Sourds, cotés P9a, contenant divers documents des ateliers, surtout ceux d'imprimerie et de reliure, à partir de 1880 environ (dossier E2).

Les dossiers des Oblats de Saint-Viateur, cotés P9b/K1, contenant les documents et la correspondance relative à la création de la congrégation et son intégration à la congrégation des Clercs de Saint-Viateur, des dossiers personnels des Oblats et le volume du registre des admissions des Oblats de 1927 à 1983.

- A - «Logement, projet de fondation, approbation des Statuts, 1890-1927»
- B - «Administration, 1927-1983»
- D - «Règle et Cérémonial», qui contient:
 - «Manuel et Cérémonial, Statuts de l'Association des Oblats de Saint-Viateur,» [document dactylographié et broché] XVI-16 pages
- H - «Historique, anniversaires»
- L - Listes des Oblats et «Registre des admissions»
- S - «Petites Soeurs de Notre-Dame des Sept Douleurs, 1887», qui contient:
 - «Constitutions des Petites Soeurs de Notre-Dame des Sept Douleurs,» [document dactylographié] 18 pages.

Le Journal de l'Institution de sa création en 1883 à 1936

- | | | |
|-------------------------|------------------|------------------|
| Volumes n ^{os} | - 105: 1883-1900 | - 107: 1915-1921 |
| | - 106: 1900-1915 | - 108: 1921-1937 |

Trois albums de coupures de journaux (spicilèges), numérotés A, B, et C, dans lesquels les coupures sont jetées pêle-mêle.

Un dossier de coupures des *Mélanges Religieux* ayant trait à la fondation de l'Institution se trouvant au dossier 2A, «Extraits de journaux».

Les dossiers des associations de piété et du Cercle Saint-François-de-Sales, série T.

- 1 - «Musée, 1885»
- 2 - «Cercle Saint-Stanislas, 1913»
- 3 - «Congrégation Saint-Jean Berchmans, 1926»
- 4 - «Cercle Saint-François de Sales, 1901»
- 5 - «Comité des Jeux»
- 7 - «Soirées récréatives»

Un petit livre dactylographié rassemblant les *Renseignements antérieurs aux ordos de l'Institution sur les professeurs, élèves, éphémérides, etc. du 26 novembre 1848 à 1895*, et portant la cote V9 L2 et porté au dossier L «Listes». Ce volume rassemble des renseignements sur les élèves, leur lieu d'origine et le personnel des débuts à 1894, ainsi que quelques renseignements sur les conditions d'éducation à l'Institution pendant la période.

Divers albums de photographies

Les dossiers financiers de l'Institution, contenus dans une boîte énumérée «32; comptabilité particulière». Nous avons consulté les registres suivants:

- 212-213: «Propriétés et dépendances» (Loyers)
- 215: «Index des loyers, 1905-06»
- 217: «Promesses de vente» (1893-1904)

Les bilans financiers généraux de l'Institution produits entre 1904 et 1941, conservés dans un dossier non numéroté de la série L du fonds P9.

Les registres suivants nous ont également été utiles:

- 114: «Délibérations du Conseil d'Administration de l'I.S.M., 1873-1947»
- 116: «Délibérations du Conseil Particulier de l'I.S.M., 1893-1924»
- 117: «Délibérations du Conseil Particulier de l'I.S.M., 1924-1946»

Finalement, dans le fonds AV1, «Obéissance du Canada», nous avons consulté, au dossier «Finances», deux volumes numérotés F18 et portant le titre «Bilan général des établissements (Province de Montréal), 1887-1946».

Centre Raymond-Dewar:

Cette recherche a également bénéficié des ressources du centre de documentation du Centre Raymond-Dewar à Montréal, situé dans les anciens locaux de l'Institution des Sourdes-Muettes. Il s'y trouve un grand nombre de documents ayant autrefois fait partie de la bibliothèque de l'Institution des sourds-muets, dont:

Germain-Auguste, f.c.s.p., Soeur «Historique: l'Institution des Sourdes-Muettes.»
Montréal: Institution des Sourdes-Muettes, [s.d.], 19 p. (dactylographié)

«Historique de la pédagogie des sourds-muets et séries de conférences données à l'Institution des Sourdes-Muettes.» Montréal, [s.d.], 65 feuilles (dactylographié).

2. Sources imprimées

American Annals of the Deaf, série presque complète à partir du volume 15 (1869).

L'Ami des sourds-muets, de 1908 à 1975.

Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, publié à partir de 1890 par la direction générale ou par la province de Montréal.

«Auguste-Benjamin Groc.» [Notice biographique] *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur*, n° 24. Montréal: Institution des Sourds-Muets, 1915, pp. 337-56.

Au pas de la providence; les étapes d'un centenaire, 1851-1951. Montréal: Institution des Sourdes-Muettes, [s.d.], 78 p.

BÉLANGER, Alfred, C.S.V. *Premier rapport annuel sur l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec pour l'année 1874*. Côteau Saint-Louis: Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1875, 32 p.

_____. *Rapport annuel de l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec, année 1878*. Mile-End: Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1879, 29 p.

_____. *Rapport annuel de l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec pour l'année 1881-82*. Saint-Louis du Mile-End: Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1882, 37 p.

_____. *Rapport annuel de l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec, 1898-99*. Mile-End: Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1900, 71 p.

- BONET, Juan Pablo. *Reducción de las letras y arte para enseñar a hablar los mudos*. [Réduction des lettres et art d'enseigner aux muets à parler] Madrid: Francisco Abarca de Angulo, 1620. Nueva edición anotada, comentada y precedida de un estudio crítico biográfico sobre Juan Pablo Bonet y su obra por [Nouvelle édition annotée, commentée et précédée d'une étude critique biographique sur Juan Pablo Bonet et son oeuvre par] Jacobo ORELLANA GARRIDO y Lorenzo GASCÓN PORTERO. Madrid: Francisco Beltran, 1930, 254 p.
- BOURGET, M^{re} Ignace. *Circulaire de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal, au sujet des Sourds-Muets*. Montréal: Presses de Louis Perrault, 1856, 16 p.
- CADIEUX, Michel. *Mémoire sur l'Oeuvre des Sourds-Muets catholiques de la province de Québec [au gouvernement du Québec]*. Montréal: Institution des Sourds-Muets, 2 janvier 1912.
- «Centenaire de l'Institution des Sourds-Muets.» *L'ami des sourds-muets*, (avril-mai 1948).
- Clercs de Saint-Viateur, administration générale, *Décisions capitulaires, 1845-1947*.
- DALGARNO, George. *Didascalocophus, or the Deaf and Dumb Man's Tutor*. Oxford: The Theater, 1680. Réimpression, Menston: The Scolar Press, 1971, 136 p.
- De l'ÉPÉE, Abbé Michel. *La véritable manière d'instruire les sourds et muets, confirmée par une longue expérience*. Paris: Nyon l'aîné, libraire, 1784, XXIV-343 p.
- DEWAR, Raymond. *Historique du Centre des loisirs des Sourds de Montréal, inc, 1901-1976*. Montréal: Centre des loisirs des Sourds de Montréal, 1976, 64 p.
- FAY, Edward Allen. *Histories of American Schools for the Deaf, 1817-1893*. Washington, D.C., The Volta Bureau, 1983, 3 vols.
- HUDON, Armand. *Conférence sur l'Oeuvre des sourds-muets*. Montréal: Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1895, 16 p.
- «Jean-Baptiste Manseau» [notice biographique]. *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, provinces d'Amérique*. Montréal: Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1914, pp. 69-88.
- [MANSEAU, Jean-Baptiste, C.S.V.] *Notices historiques sur l'Institution catholique des Sourds-Muets pour la province de Québec dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, Mile-End, Montréal*. Mile-End, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1893, 52 p.

- McGANN, J.B., ed. *Deaf Mutes of Canada. A History of their Education with an Account of the Deaf Mute Institutions of the Dominion and a Description of All Known Finger and Sign Alphabets*. Toronto: C.J. Howe, Publisher, 1888. 127 p. microfiche, CIMH 1542.
- MEILLEUR, Jean-Baptiste. *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*. Seconde édition. Québec: Léger Brousseau, 1876, 454 p.
- «Michel Cadieux» [notice biographique]. *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur*, n° 59. Joliette: Les Clercs de Saint-Viateur (Maison provinciale), 1950, pp. 226-47.
- «Numéro souvenir du 75^e anniversaire de l'Institution des Sourds-Muets, 1848-1923, célébré le 16 mars 1924.» *L'ami des sourds-muets*, (mars-avril 1924), pp. 118-132.
- Ordos de l'Institution des Sourds-Muets*. Montréal: Institution des Sourds-Muets, 1894 à 1960.
- Programme-souvenir, cinquantenaire du Centre des loisirs et du service social*. Montréal: Institution des Sourds-Muets, 1951, 59 p.
- SIBSCOTA, George. *The Deaf and Dumb Man's Discourse*. Londres: H Bruges, 1670. Réimpression, Menston: The Scolar Press, 1967, 136 p.
- SICARD, Roch-Ambroise. *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance pour servir à l'éducation des sourds-muets et qui peut être utile à celle de ceux qui entendent et qui parlent*. Paris: Le Clere, Libraire, An VIII [1799], LX-581 p.
- _____. *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française*. 2^e éd., T. I. Paris: Deterville, An X [1801], XXXII-544 p.
- Souvenir du 75^e anniversaire de la fondation de l'Oeuvre des Sourdes-Muettes, Montréal*. Montréal: Arbour et Dupont, 1927, 169 p.
- QUERBES, Louis-Marie-Joseph. *Manuel nécessaire des Clercs de Saint-Viateur*. Vourles: les Clercs de Saint-Viateur, 1888.

II. Dictionnaires et encyclopédies

- A.G. «Thomas Braidwood.» Leslie STEPHEN, ed. *Dictionary of National Biography*, London: Smith, Elder, & Co., 1866, Vol. VI, pp. 199-200.
- DÉSILETS, Andrée. «Charles-Irénée Lagorce.» *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol. IX. Québec: Presses de l'Université Laval, 1977, pp. 498-99.

- HÉBERT, Léo-Paul. «Jean-Marie-Joseph Young.» *Dictionnaire biographique du Canada*, volume XII. Québec: Presses de l'Université Laval, 1990, pp. 1233-34.
- HOEFER, D^r., dir. *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Paris: Firmin Didot Frères, Fils et C^e, 1959, réimpression 1963.
- «Pedro Ponce de León.» *Enciclopedia universal ilustrada, europeo-americana*. Madrid: Espasa-Calpe, S.A., 1958, vol. 46., pp. 216-17.
- SAINT-PIERRE, Jocelyn. «Ronald MacDonald.» *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII. Québec: Presses de l'Université Laval, 1985, pp. 593-94.
- SYLVAIN, Philippe. «Ignace Bourget.» *Dictionnaire biographique du Canada*, vol XI: 1881-1890. Québec: Presses de l'Université Laval, 1982, pp 103-115.

III. Études

1. Histoire des sourds

- BAKER, Charlotte and Robbin BATTISON, eds. *Sign Language and The Deaf Community; Essays in Honor of William C. Stokoe*. [s.l.]: National Association of the Deaf, 1980, 267 p.
- BARNARD, Henry. *Tribute to Gallaudet; A Discourse in Commemoration of the Life, Character and Services of the Ref. Thomas H. Gallaudet, LL. D.*. Hartford: Brockett & Hutchinson, 1852, 263 p.
- BRILL, Richard G. *International Congresses on Education of the Deaf: An Analytical History*. Washington (D.C.): Gallaudet College Press, 1984, 469 p.
- CARBIN, Clifton F. *Deaf Heritage in Canada: A Distinctive, Diverse and Enduring Culture*. Toronto: McGraw-Hill Ryerson, 1996, 622 p.
- COLL, J.D. «Historique du langage et de la communication chez le déficient auditif.» *Communiquer*, n° 62, octobre 1982, pp. 57 à 61.
- «Dossier sur la surdité» (9 articles). *Nouvelles pratiques sociales*. Vol. 6, n° 1, printemps 1993.
- DUBUISSON, Colette et Marie NADEAU. *Études sur la Langue des Signes Québécoise*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1993, 226 p.
- DUCAS, Marie-Claude. «La révolte des Sourds.» *L'Actualité*, 15 mars 1995, pp 22-27.

- GANNON, Jack R. *Deaf Heritage: A Narrative History of Deaf America*. Silver Spring (Md): National Association of the Deaf, 1981, 483 p.
- FREEBERG, Ernest. «An Object of Peculiar Interest»: The Education of Laura Bridgman.» *Church History*, Vol. 61, n° 2, 1992, pp. 191-205.
- LACHANCE, Nathalie. «Les sourds en tant que groupe culturel; appartenance à la communauté et processus d'identification.» Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal, 1993, XXV-115 p..
- LANE, Harlan. *When the Mind Hears; A History of the Deaf*. New York: Random House, 1984, 537 p.
- ROCHELEAU-ROULEAU, Corinne. «Parler est chose facile, vous croyez?» *Revue d'histoire de l'Amérique française*, IV, (1950-1951), pp. 345-374.
- PADDEN, Carol et Tom HUMPHRIES. *Deaf in America: Voices From A Culture*. Cambridge [Mass]: Harvard University Press, 1988, 134 p.
- SCOUTEN, Edward L. *Turning Points in the Education of Deaf People*. Danville (Ill.): The Interstate Printers and Publishers, 1984, 420 p.
- STEWART, David A. *Deaf Sport: The Impact of Sports Within the Deaf Community*. Washington: Gallaudet University Press, 1991, 234 p.
- VAN CLEVE, John Vickrey, ed. *Gallaudet Encyclopedia of Deaf People and Deafness*. New York: McGraw-Hill, 1987, 3 vols.
- WOLF-SCHEIN, Enid G. and Jerome D. SCHEIN, eds. *Postsecondary Education for Deaf Students*. Edmonton: Department of Educational Psychology, University of Alberta, 1991, 257 p.
- WINEFIELD, Richard. *Never the Twain Shall Meet; Bell, Gallaudet and the Communications Debate*. Washington: Gallaudet University Press, 1987, 129 p.

2. Histoire des Clercs de Saint-Viateur

- AUCLAIR, Élie-J. «Le Père Querbes et Mgr Bourget. Les origines des Clercs de Saint-Viateur au Canada.» *Revue canadienne*, XXVII, 10, (octobre 1922), pp. 481-490.
- BERNARD, Antoine. *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*. Montréal: Les Clercs de Saint-Viateur, 1947, 2 vols.

BONNEVILLE, Léo. *Louis Querbes*. Montréal: Bellarmin, 1989. 194 p.

LÉVESQUE, Benoît. «D'un projet primitivement utopique à une congrégation religieuse. Sociologie génétique des Clercs de Saint-Viateur, 1793-1859.» Thèse de doctorat (sociologie) École des Hautes Études, Université de Paris V, 1975, 2 vols.

_____. «Naissance et implantation des Clercs de Saint-Viateur au Canada, 1847-1870.» Mémoire de maîtrise (sciences religieuses) Université de Sherbrooke, 1971, 449 p.

MARTIN, Ginette. «Une ferme-école avenue McDougall», *Le Journal d'Outremont*, mars 1987, p. 16.

ROBERT, Pierre. *Vie du Père Louis Querbes, fondateur de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, (1793-1859)*. Bruxelles, Librairie Albert Dewit, 1922, 670 p.

TESSIER, Hector. *Saint-Viateur d'Outremont*. Outremont: Presbytère Saint-Viateur, 1954, XVIII-675 p.

3. Études diverses:

AUDET, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec, 1608-1971*. Montréal: Holt, Rinehart et Winston, 1971, 2 vols.

CELLARD, André. *Histoire de la folie au Québec, de 1600 à 1850*. Montréal: Boréal, 1991, 280 p.

DENAULT, Bernard et Benoît LÉVESQUE. *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1975, 220 p.

DUMONT, Micheline et Nadia FAHMY-EID. *Les couventines; L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. Montréal: Boréal, 1986, 315 p.

DUSSAULT, Gabriel et Gilles MARTEL. *Charisme et économie. Les cinq premières communautés masculines établies au Québec sous le Régime anglais (1837-1870)*. Département de Sociologie, Faculté des Sciences sociales, Université Laval: Collection «Rapport de recherches», n° 17, 1981, 149 p.

HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON. «Le XX^e siècle; 1898-1940.» in: VOISINE, Nive, dir. *Histoire du catholicisme québécois*, Vol. III, Tome 1, Montréal: Boréal, 1984, 504 p.

- LACASSE, Danielle. «Le Mont-Saint-Antoine: la répression de la délinquance juvénile à Montréal, 1873-1964.» Thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 1986, xvii-208-XXII p.
- LAPERRIÈRE, Guy. «Les communautés religieuses masculines de 1836 à 1920.» *L'Église de Montréal: aperçus d'hier et d'aujourd'hui, 1836-1986*. Montréal: Fides, 1986, pp. 236 à 253.
- LAPLANTE, Jacques. *Prison et ordre social au Québec*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, 1989, 211 p.
- LAPOINTE-ROY, Huguette. *Charité bien ordonnée; le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au 19^e siècle*. Montréal: Boréal, 1987, 328 p.
- LAURIN, Nicole, Danielle JUTEAU et Lorraine DUCHESNE. *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*. Montréal: Le Jour, 1991, 424 p.
- MALOUIN, Marie-Paule, dir. *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*. Montréal: Bellarmin, 1996, 458 p.
- SYLVAIN, Philippe et Nive VOISINE. «Réveil et consolidation; 1840-1898.» in: VOISINE, Nive, dir. *Histoire du catholicisme québécois*, Vol. II, Tome 2, Montréal: Boréal, 1991, 507 p.
- TURCOTTE, Paul-André. *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970): Utopie et modernité*. Montréal: Bellarmin, 1988, 220 p.
- VOISINE, Nive. *Les Frères des Écoles Chrétiennes au Canada*. Québec: Anne-Sigier. Vol I: *La conquête de l'Amérique, 1837-1880*, 1987, 443 p. Vol II: *Une ère de prospérité, 1880-1946*, 1991, 471 p.

APPENDICES

Supérieurs généraux des C.S.V.

- 1831-1859: P. Louis-Marie Querbes, c.s.v.
- 1860-1875: P. Hugues-Marie Favre, c.s.v.
- 1875-1890: P. Étienne Gonnet, c.s.v.
- 1890-1919: P. Pascal Drogue-Lajoie, c.s.v.
(premier supérieur général d'origine canadienne)
- 1919-1922: P. Pierre Robert, c.s.v.
(décédé soudainement lors d'une visite de la province canadienne)
- 1923-1937: P. Michel Roberge, c.s.v.
- 1937-1946: P. Paul-Émile Farley, c.s.v.
- 1947-1957: P. Lucien Pagé, c.s.v.

Supérieurs de l'Obédience canadienne, puis de la Province de Montréal

- 1847-1848: F. Étienne Champagneur, c.s.v.
- 1848-1850: P. François-Tharaise Lahaye, c.s.v.
- 1850-1870: P. Étienne Champagneur, c.s.v.
- 1870-1880: P. Pascal Drogue-Lajoie, c.s.v.
- 1880-1893: P. Cyrille Beaudry, c.s.v.
- 1893-1913: P. Charles Ducharme, c.s.v.
(déménagement de la Maison provinciale à Montréal en 1896)
- 1913-1917: P. Émile Foucher, c.s.v.
- 1917-1918: P. Olympe Joly, c.s.v.
- 1918-1923: P. Joseph Charlebois, c.s.v.
- 1923-1929: P. Gaspard Dumas, c.s.v.
- 1929-1938: P. Joseph Latour, c.s.v.

Institution des Sourds-Muets, effectifs, 1848-1935

Année	Personnel		Nb d'élèves (durée cours)	Ferme	Ateliers		
	CSV / OSV	Autres			Élèves	Apprentis	
1848-49		(2)	6				
1851-52	2	0	9		n.d.	n.d.	
1856-57	5	0	10		n.d.	n.d.	
1864-65	6	0	34		n.d.	n.d.	
1869-70	10	0	47		n.d.	n.d.	
1874-75	10	0	81		n.d.	n.d.	
1879-80	13	0	60		n.d.	n.d.	
1881-82 Oral	31	0	83	n.d.	n.d.	n.d.	
Dactylologique			65				
1889-90 Oral	26	0	58 (6)	28 (1888)	n.d.	n.d.	
Dactylologique			26 (2)				
1894-95 Oral	31	1 (Cord.)	42 (6)	22	32	17	
Dactylologique			44 (6)		42		
1899-1900 Oral	26	19	62 (6)	7	60	5	
Dactylologique			56 (5)		48		
1904-05 Oral	29	7	54 (5)		50	9	
Dactylologique			39 (4)		43		
1909-10 Oral	31	11	79 (5)		72	14	
Dactylologique			49 (5)		41		
1914-15 Oral	33	14 5	129 (7)		111	10	
Dactylologique			21 (1)		14		
1919-20 Oral	37	12 7	101 (8)		75	24	
Dactylologique			49 (3)		30		
1924-25 Oral	42 et 7 pens	13 8	122 (8)		24	19	
Dactylologique			67 (4)		22		
1929-30 Oral	24 et 7 pens	16 9	132 (8)		138	54	24
Dactylologique			49 (5)		49		23
1934-35 Oral	56	21 10	135 (9)		35	88	27
Dactylologique			52 (7)		24		9

Sources: *Ordos* de l'Institution et ACSVM, V9, L9 «Renseignements antérieurs aux ordos de l'Institution sur les professeurs, élèves, éphémérides, etc. du 26 novembre 1848 à 1895».

Effectifs des élèves et apprentis par atelier, 1895-1935

	1894-95			1899-1900			1904-05			1909-10			1914-15		
	Da	Or	Ap	Da	Or	Ap	Da	Or	Ap	Da	Or	Ap	Da	Or	Ap
Reliure	22	21	2	22	25	0	19	24	0	17	45	4	9	84	0
Imprim.	3 apprentis			4 apprentis			2 apprentis			2 apprentis			0		
Couture	3	4	8	8	20	0	6	13	0	3	18	7	3	22	5
Cordon.	8 élèves		2	8	7	0	11	8	0	9	5	0	5 apprentis		
Menuis.	5	3	2	10	8	0	7	5	0	12	4	0	2	5	0
Peinture	0			0			0								
Forge				1 apprenti			0			1 apprenti			0		
Ferme	22			7											
Totaux	34	32	39	48	60	12	43	50	2	41	72	12	14	111	10

	1919-20			1924-25 ¹			1926-27			1929-30			1934-35		
	Da	Or	Ap	Da	Or	Ap	Da	Or	Ap	Da	Or	Ap	Da	Or	Ap
Reliure	26	58	4	4 apprentis			25	40	6	0	27	11	10 app 10 emp		
Imprim.	2 apprentis			2 apprentis			4 élèves		6	6 apprentis			4 apprentis		
Couture	4	17	11	12	24	7	11	18	11	8	12	11	12	13	6
Cord.	5 apprentis			14 apprentis			15 apprentis			26 apprentis			29 apprentis		
Menuis.	2 apprentis			2 apprentis			12	14	4	10	13	0	3 apprentis		
Peinture													1 employé		
Forge	0			0			0			0			2 apprentis		
Tr. Man.							27		0	31	91	0			
Dessin										9 ²			12	22	33
Totaux	30	75	24	12	24	27	50	101	42	49	143	54	24	35	81

Da : Élèves du cours dactylologique

Or : Élèves du cours oral

Ap : Apprentis

Source *Ordos* de l'Institution et ACSVM, P9, L1, «Renseignements antérieurs aux *Ordos*».

¹ Depuis 1921, l'Institution se trouve sur le boulevard Saint-Laurent, et seul l'atelier de couture se trouve dans le bâtiment principal, ce qui explique l'absence d'élèves dans les autres ateliers.

² Classe de dessin spéciale pour les apprentis donnée pour la première fois en 1930.

Oblats de Saint-Viateur, 1927-1960

	Nombre O.S.V.			C.S.V. en charge (Maître des novices et assistant)
	Postulants	Novices	Profes	
1927	5			P. Michel Cadieux
1930	1	1	3	P. Michel Cadieux [?]
1935	1	2	6	P. Lucien Pagé, F. Prudent Fortin
1940	1	1	10	P. Joseph Paquin, F. Prudent Fortin
1945	2	0	9	P. Étienne de Blois, F. Florian Crête
1950	3	2	11	P. Michel Cadieux, F. Florian Crête
1955	1	1	13	P. Anthime Paiement, F. Thomas Dulude
1960	0	2	14	P. Anthime Paiement, F. Thomas Dulude

En 1983, lors de l'intégration des Oblats de Saint-Viateur aux Clercs de Saint-Viateur, il y avait 12 Oblats, dont deux des trois postulants originaux, Lucien Valiquette et Arthur Clément.

SOURCE: *Ordos* de l'Institution, 1927-1959

Finances de l'Institution des Sourds-Muets, 1848-1935

	Pension	Charité	Gouvernement	Ferme, Ateliers et Carrière	Loyers	Recettes	Dépenses
1848	n.d.	n.d.				n.d.	n.d.
1856	n.d.	n.d.	600,00	n.d.		n.d.	n.d.
1860	n.d.	n.d.	600,00	n.d.		n.d.	n.d.
1863	n.d.	n.d.	600,00	n.d.		n.d.	n.d.
1870	n.d.	n.d.	600,00	n.d.		n.d.	n.d.
1875	n.d.	n.d.	1 500,00	n.d.		n.d.	n.d.
1880	n.d.	n.d.	6 000,00	n.d.		n.d.	n.d.
1885	n.d.	n.d.	9 861,72	n.d.		n.d.	n.d.
1890	n.d.	n.d.	±9 866,00	n.d.	n.d.	25 129,35	96 966,47
1895	n.d.	n.d.	±9 866,00	n.d.	n.d.	62 561,16	290 744,29
1900	n.d.	n.d.	±9 985,00	n.d.	n.d.	207 300,50	875 211,33
1905	n.d.	n.d.	±9 985,00	1 018,28	3 441,58	229 690,47	935 030,90
1910	n.d.	n.d.	9 987,23	6 098,37	4 539,06	20 263,06	1 561,52
1915	n.d.	n.d.	±9 987,23	3 610,99	n.d.	23 137,59	50 703,99
1920	15 493,08	2 600,00	10 000,00	6 222,60	n.d.	28 177,49	26 403,88
1925	n.d.	33 597,76	25 000,00	16 365,94	n.d.	58 096,70	57 684,22
1930	17 687,00	41 919,78	25 000,00	13 241,95	n.d.	58 478,26	55 205,67
1935	24 215,57	n.d.	±25 000,00	10 152,27	12 026,65	63 105,02	62 331,11
	20 735,38	1 711,48	±25 000,00	6 205,75	n.d.	53 816,82	53 567,52

Sources: Bilans financiers de l'Institution, 1904-1941, P9, Série L. ACSVM, AV1, F18, Bilan général des établissements, 1887-1846, et rapports annuels de l'Institution.

Les revenus des C.S.V. pour 1920 et 1925 sont des prêts consentis par la direction provinciale pour épouser les coûts de construction du nouvel édifice.

La campagne de financement de 1925, qui a rapporté 41 919,78 \$ a coûté 11 540,43 \$ pour son organisation.

Les revenus du gouvernement précédés d'un ± sont approximatifs.

Comparaison des recettes, dépenses et valeurs des propriétés du Collège de Joliette, du Collège Bourget, de l'I.S.M. et de la province entière des C.S.V., 1890-1940.

	Collège / Séminaire de Joliette			Collège Bourget		
	Recettes	Dépenses	Propriétés	Recettes	Dépenses	Propriétés
1890	20 540,05	56 918,04	70 700,00	5 650,91	32 147,64	58 000,00
1891	21 017,10	59 859,08	70 700,00	9 300,99	48 993,08	58 900,00
1892	11 452,53	56 661,96	70 700,00	n.d.	n.d.	n.d.
1893	8 900,10	36 820,77	70 700,00	20 048,88	69 432,51	58 900,00
1894	11 028,65	40 717,17	70 700,00	6 079,55	56 760,70	58 900,00
1895	10 138,72	40 313,99	70 700,00	7 815,23	57 921,06	58 900,00
1896	9 314,09	38 053,36	70 700,00	5 776,75	59 824,74	58 900,00
1897	7 340,99	36 762,40	70 700,00	7 159,54	62 268,85	7 950,00
1898	9 424,20	46 345,09	6 000,00	6 818,99	59 453,81	7 950,00
1899	14 023,87	48 960,61	4 000,00	5 858,33	59 888,49	7 950,00
1900	9 956,90	42 778,87	4 000,00	5 362,24	3 562,29	7 950,00
1901	11 980,15	41 159,13	4 000,00	8 509,09	4,97	7 950,00
1902	12 508,86	44 973,76	5 000,00	11 401,89	106,25	7 900,00
1903	11 216,05	39 039,68	5 000,00	31 441,68	16 877,80	7 500,00
1904	13 681,68	38 317,59	5 000,00	6 971,65	47 642,87	8 000,00
1905	11 003,20	21 413,24	5 000,00	7 859,07	55 243,79	8 000,00
1906	7 664,99	12 563,00	5 000,00	8 108,48	52 573,19	8 000,00
1907	13 196,97	15 047,16	96 000,00	9 477,25	41 813,90	118 000,00
1908	25 730,27	52 458,01	96 000,00	10 426,43	39 643,15	118 000,00
1909	9 409,10	99 238,55	96 000,00	12 503,09	34 057,60	118 000,00
1910	29 420,38	121 809,13	218 900,00	13 723,91	29 787,46	113 300,00
1915	41 287,62	90 754,92	245 000,00	35 030,47	3 954,56	150 000,00
1920	53 917,05	50 168,42	270 000,00	57 097,26	52 616,46	158 000,00
1925	79 951,40	68 176,30	345 000,00	64 713,45	53 672,68	208 000,00
1930	72 303,37	75 525,67	420 000,00	94 601,40	80 372,74	310 000,00
1935	63 208,51	68 573,70	425 000,00	57 208,49	54 474,71	320 000,00
1940	Province de Joliette			71 553,82	77 061,93	500 000,00

Voir notes p. 159.

Comparaison des recettes, dépenses et valeurs des
propriétés du Collège de Joliette, du Collège Bourget, de
l'I.S.M. et de la province entière des C.S.V., 1890-1940.

	Institution des Sourds-Muets			Province canadienne des C.S.V.		
	Recettes	Dépenses	Propriétés	Recettes	Dépenses	Propriétés
1890	25 129,35	96 966,47	125 283,33	86 402,15	239 982,86	163 683,33
1891	33 030,03	165 482,83	181 283,33	132 941,73	351 450,81	325 483,33
1892	30 092,04	196 419,85	312 493,00	131 655,99	344 537,53	396 793,00
1893	49 368,76	254 307,09	310 553,00	199 104,34	475 165,43	445 753,00
1894	85 360,51	251 766,84	316 153,00	168 729,12	414 700,13	473 353,00
1895	62 561,16	290 744,29	408 750,00	196 928,93	500 262,94	585 944,50
1896	69 883,64	373 680,65	497 950,00	172 148,04	596 793,26	655 850,00
1897	52 370,93	488 060,26	578 425,00	94 894,63	649 597,74	684 775,00
1898	180 586,03	699 644,12	899 521,00	227 417,16	860 462,55	947 039,00
1899	213 004,21	772 201,13	972 470,00	265 709,02	928 288,29	1 017 988,00
1900	207 300,50	815 211,33	1 035 470,00	45 772,07	112 843,24	44 588,00
1901	209 252,64	853 770,08	1 035 140,00	57 736,57	84 871,02	44 588,00
1902	187 864,11	891 362,33	1 100 808,00	62 348,00	81 208,60	45 638,00
1903	181 052,95	909 762,32	1 118 308,00	79 522,52	90 489,38	46 438,00
1904	229 690,47	935 030,90	1 054 358,00	69 880,76	129 919,25	76 570,00
1905	20 263,06	1 561,50	n.d.	89 674,33	210 664,50	73 895,00
1906	19 319,76	154 826,43	173 000,00	87 467,16	299 373,51	61 395,00
1907	13 918,99	49 604,00	130 000,00	92 872,80	254 619,34	529 200,00
1908	16 006,55	46 356,60	130 000,00	103 232,20	277 056,59	529 670,00
1909	15 530,53	41 734,05	130 000,00	105 616,39	342 452,38	568 078,00
1910	23 137,59	50 703,99	133 653,00	148 349,93	366 620,19	700 748,00
1915	28 177,49	26 403,88	270 000,00	428 809,08	547 616,18	1 500 000,00
1920	58 096,70	57 684,22	400 000,00	525 373,54	471 451,81	1 737 000,00
1925	58 478,26	55 205,67	415 763,25	614 307,00	541 365,86	156 213,25
1930	63 105,02	62 331,11	535 000,00	757 724,11	650 105,17	2 010 050,00
1935	53 816,82	53 567,52	550 000,00	500 095,78	577 656,20	2 066 000,00
1940	71 247,79	67 390,07	550 000,00	434 253,05	472 899,21	1 723 000,00

Voir notes page suivante.

NOTES au tableau «Comparaison des recettes, dépenses et valeurs des propriétés du Collège de Joliette, du Collège Bourget, de l'I.S.M. et de la province entière des C.S.V., 1890-1940»:

Source ACSVM, Fonds AV1, «Obéissance du Canada», F18, «Finances», «Bilan général des établissements (Province de Montréal), 1887-1946, 2 volumes.

Les chiffres sont donnés en dollars courants, tels qu'ils apparaissaient aux registres.

La rubrique «Propriétés» ne comprend pas les catégories identifiées «Dépendances», «Mobilier» ou «Outillage». Néanmoins, sa comptabilité par une institution peut varier selon les époques, incluant ou excluant les dépendances ou autres éléments. C'est ce qui expliquerait entre autres la chute drastique de la valeur des propriétés du Collège Joliette en 1898 et celle du Collège Bourget en 1897.

En 1906, les «propriétés» de l'Institution qui sont comptabilisés ne sont que ses dépendances. Elles ne sont pas comprises dans le total pour la province.

Avant 1917, la catégorie «Recettes» s'intitulait «Ressources», ce qui signifie que des changements peuvent avoir eu lieu dans son calcul.

Les recettes, dépenses et propriétés de l'Institution entre 1900 et 1904, inclusivement, ne sont entrées que plus tard au grand livre provincial. Elles ne sont pas comptabilisées dans le total pour la province durant ces années (zone grisée).

Pour la province canadienne des C.S.V., la valeur totale des propriétés de la Province ne comprend qu'une partie des oeuvres à partir de 1892, plusieurs d'entre elles n'ayant pas entré de chiffres au grand livre.

La Province de Joliette a été créée comme province autonome de celle de Montréal en 1938.